

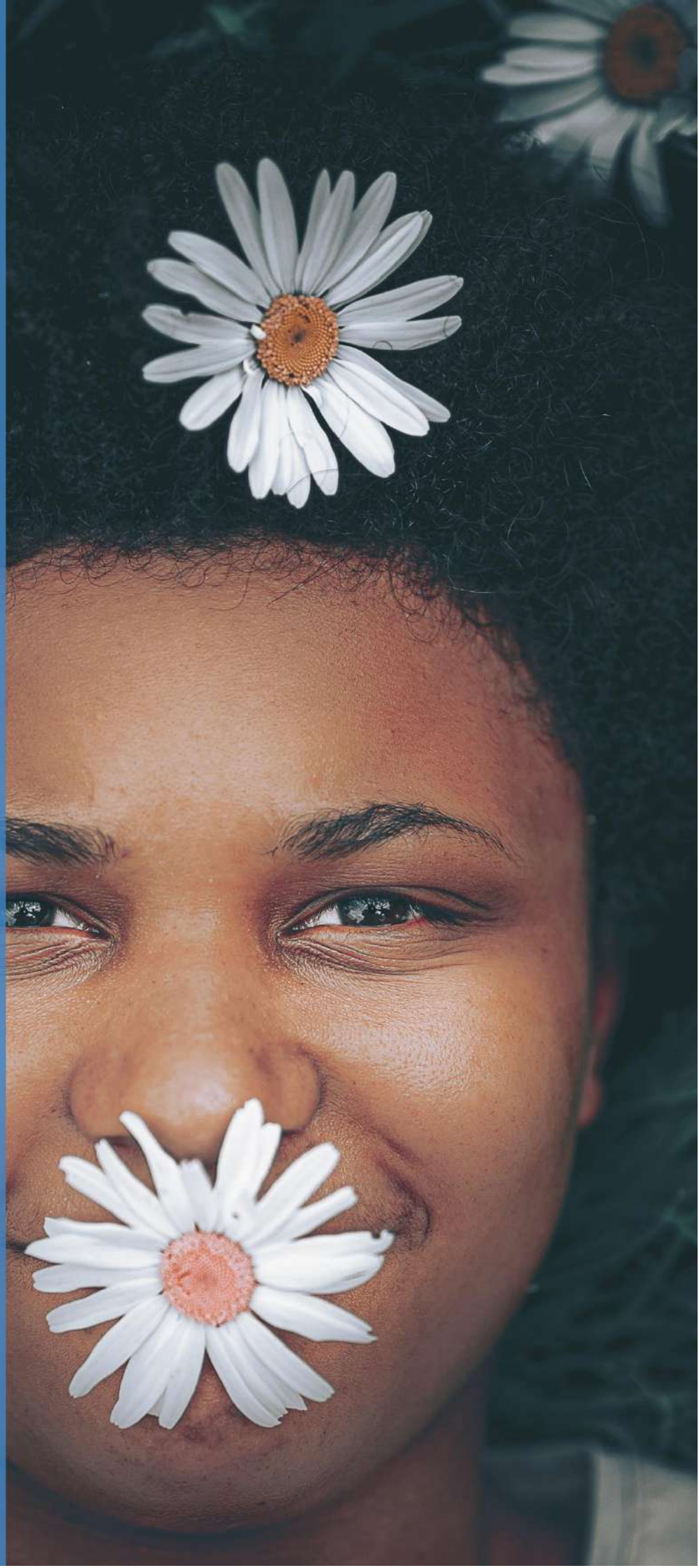
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

IME
LE CHANT
DU LOUP



IDEFHI

INSTITUT DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE
ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION



Contenu

Introduction.....	7
I. Activité et population accueillie	9
A. L'activité – données globales des accueils réalisés.....	9
1. Les autorisations.....	9
2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation du service.....	11
3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global	15
4. Les motifs d'absence.....	19
3 Les mouvements	22
1. Les mouvements internes et externes.....	22
2. Le nombre d'accueils préparés et la liste d'attente.....	28
3. Le nombre de sorties par orientation.....	31
4 Les personnes accueillies.....	33
1. Le profil des personnes accueillies.....	33
1.1 <i>Le handicap intellectuel</i>	35
1.2 <i>Les troubles associés</i>	36
1.3 <i>L'environnement social</i>	38
1.4 <i>Répartition par âge et par sexe</i>	38
2. La situation familiale et les liens parentaux	40
3. La situation géographique et les transports	40
4. Les mesures de placement et de protection.....	42
4.1 <i>Les mesures de protection de l'enfance</i>	42
4.2 <i>Les mesures de protection judiciaire</i>	46
5. L'accompagnement thérapeutique	46
5.1 <i>L'accompagnement médical</i>	46
5.2 <i>L'accompagnement par l'infirmière</i>	47
5.3 <i>L'accompagnement à l'orthophonie</i>	50
5.4 <i>L'accompagnement par les psychologues</i>	51
5.5 <i>L'accompagnement à la psychomotricité</i>	53
6. Le Pôle Diagnostic Ressources Autisme	56
6.1 <i>Les accompagnements et le soutien aux équipes</i>	58

6.2 Le travail avec les familles.....	59
6.3 Les groupes d'habiletés sociales.....	59
6.4 Les diagnostics.....	60
6.5 Le COTECH Autisme.....	60
6.6 L'activité Hors IME.....	60
7. Les prestations du service social.....	61
8. La scolarité.....	62
8.1 Origine scolaire des jeunes admis en 2022.....	63
8.2 Scolarisation des élèves par tranches d'âges.....	64
8.3 Organisation des temps scolaires à l'IME.....	64
8.4 Les enseignements.....	65
8.5 Les projets extérieurs accessibles aux unités d'enseignements.....	65
8.6 Le Partenariat et collaboration.....	66
8.7 Les unités d'enseignement externalisées.....	66
8.7.1 UEE Ecole.....	67
8.7.2 UEE Collège.....	68
8.7.3 UEE Lycée.....	69
8.7.4 UEMA.....	73
8.7.5 UEAIP.....	77
8.7.6 Spécificités de l'Unité d'Enseignement A.P.R. / P.S.R.	77
8.7.7 Spécificités de l'Unité d'Enseignement « +18 ans ».....	78
8.7.8 Spécificités de l'Unité d'Enseignement en Co-enseignement.....	79
8.7.9 Spécificités de l'Unité d'Enseignement « TSA ».....	80
8.8 Les enseignants de l'UE.....	81
8.8.1 Le remplacement des enseignants.....	81
8.8.2 La Formation des enseignants.....	81
9. L'accompagnement préprofessionnel.....	82
9.1 L'atelier protection de l'environnement.....	82
9.2 L'atelier peinture.....	83
9.3 L'Atelier PSR.....	84
9.4 L'atelier horticulture.....	85

9.5 L'atelier blanchisserie/couture	86
9.6 L'atelier Agent de Propreté et d'Hygiène (APH).....	86
9.7 L'atelier Recyclage et Développement Durable - Vie Pratique	87
9.8 L'Atelier de médiation artistique en relation d'aide	88
9.9 L'atelier vie quotidienne.....	88
10. L'insertion	89
10.1 L'UEAIP	89
10.2 Le Service d'Insertion Socio-Professionnelle	91
10.3 Le Service de suite.....	93
11. Les prises en charges complexes.....	94
12. Analyse et observations des événements indésirables.....	96
II. Vie du service	99
A. La mise en œuvre du droit des usagers	99
1. La personnalisation de l'accompagnement	100
2. Les groupes d'expression et les conseils de la vie sociale.....	104
B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	105
1. Évolution dans les prestations et services thérapeutiques	105
2. Évolution dans les prestations et services éducatifs.....	106
2.1 La transformation de 7 places d'internat 210 en internat 365 réservé aux situations de double prise en charge.....	106
2.2 La création d'une offre de répit.....	106
2.3 Le SIA et le projet numérique.....	107
2.4 Un séjour inclusif pour les jeunes de l'UEAIP	108
3. Évolution dans les prestations d'apprentissages	108
4. Actions d'éducation pour la santé.....	109
5. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	109
6. La participation du service à l'élaboration du projet d'établissement.....	110
III. Projet de service (objectifs et résultats, orientations)	111
A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du projet de service, actions marquantes en 2022	112
1. Le pool de remplacement	112

2. Le « café des parents »	114
3. Les Analyses des Pratiques Professionnelles	114
4. Transformation du centre de restauration en SELF.....	114
B. Le plan d'amélioration continue de la qualité du service (PACQS).....	115
1. Logiciel AGEVAL	115
2. Le CPOM.....	116
Conclusion : Perspectives	119

Introduction

L'année 2022 a été l'année d'un quasi retour à la normale après plusieurs années d'ajustement de nos organisations aux grès de l'évolution du contexte sanitaire. Nous avons néanmoins fait face à une vague d'absentéisme des usagers au retour des festivités de fin d'année 2021 puis à une deuxième vague d'absentéisme de nos professionnels sur la période estivale. Cette réalité nous a notamment obligés à renoncer à certains projets de séjours organisés de longue date.

Dans ce contexte d'absentéisme majoré, le pool de remplacement mis en œuvre depuis septembre 2021 a pris toute sa place. Même si son dimensionnement n'a pas permis de couvrir l'ensemble des besoins, le pool a été une réelle plus-value pour la pérennité de notre organisation.

Par ailleurs, nous avons pu poursuivre nos actions d'ouverture de l'IME à et sur son environnement. Les rencontres avec les partenaires se sont multipliées pour la mise en œuvre de projets partagés au bénéfice des jeunes de l'IME. Un deuxième « Café des parents » construit sur les attentes des familles a été proposé au mois de mars. La première « Journée de l'IME » ouverte aux jeunes et à leur famille a permis de mettre à l'honneur nos partenaires qui œuvrent à nos côtés pour un accompagnement en réponse aux besoins de notre public. Elle a également été l'occasion de valoriser le travail d'accompagnement mené tout au long de l'année par les professionnels de l'IME (exposition des productions, démonstrations sportives et culturelles...).

Toujours déterminé à adapter son offre de services aux besoins du public accompagné, l'IME a fermé l'atelier préprofessionnel de maçonnerie à l'occasion d'un départ à la retraite. Cet atelier n'était plus en adéquation avec les envies et capacités de notre public. C'est un atelier d'accompagnement par la médiation artistique qui a été créé à titre expérimental pour répondre à des jeunes avec des spécificités qui ne leur permettent pas de s'inscrire dans un accompagnement préprofessionnel.

Cette volonté de s'adapter s'est également traduite en 2022 par une évolution d'importance de l'organisation de l'IME conformément aux objectifs du CPOM mais aussi en réponse aux objectifs du Schéma Nationale de Prévention et Protection de l'Enfance 2021-2022. Ainsi, depuis septembre 2022 l'internat a réduit sa capacité d'accueil globale de 12 places conformément aux objectifs du CPOM mais a également transformé 7 places, permettant ainsi l'accueil de jeunes en double prise en charge « Notification IME MDPH et mesure de placement dans le cadre de la protection de l'enfance » sur 365 jours. A cette transformation s'est ajoutée la création de 3 places possibles de répit sur 155 jours hors mesure de protection de l'enfance.

L'ensemble des jeunes de l'IME présentés au Certificat de Formation Général, devant la Commission de Reconnaissance des Aptitudes Professionnelles et à la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience ont été reçus à l'examen. D'autres et parfois les mêmes ont été médaillés champions ou vice-champions de France de lutte adaptée.

Le développement de notre centre de restauration en self s'est poursuivi avec une étude de poste sollicitée auprès du service de médecine du travail. Le résultat de cette étude a donné lieu à des évolutions des pratiques et à des investissements à la faveur d'une meilleure ergonomie de travail des professionnels. L'accompagnement des jeunes et des professionnels a pu aboutir à la rentrée de septembre, à l'accueil des 38 jeunes de l'internat au centre de restauration de l'IME pour le repas du midi.

La visite de conformité de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme, installée à l'école maternelle Jaurès à Le Petit Quevilly, réalisée en janvier a été favorable à la continuité de l'activité engagée.

Le bilan de parcours de l'IME depuis 2020, présenté lors de notre dialogue de gestion avec l'ARS à mi-parcours du CPOM, est positif. Néanmoins, il nous faut rester vigilant quant aux objectifs en matière d'inclusion scolaire qui seront probablement difficiles à tenir d'une part, du fait de la réalité de l'évolution du public accueilli dont les spécificités se majorent d'année en année et d'autre part, en lien avec la poursuite de la transformation de l'IME vers un fonctionnement en dispositif. En effet, cette évolution devrait intégrer la notion de territorialisation de la réponse avec un accompagnement souhaitable au plus près du lieu de domiciliation des jeunes difficilement compatible avec les unités d'enseignement externalisées.

DAME, AUTODETERMINATION, PARCOURS, TERRITORIALISATION, autant d'axes de réflexion à intégrer dans les travaux d'élaboration du prochain projet de service de l'IME à initier sur la base de notre futur projet d'établissement.

I. Activité et population accueillie

A. L'activité – données globales des accueils réalisés

1. Les autorisations

Le 3 janvier 2017, la Directrice de l'ARS¹ a renouvelé l'autorisation de l'Institut Médico-Éducatif « Le Chant du Loup » de Canteleu à être géré par l'IDFHI².

Le 4 mars 2022, le Directeur Général de l'ARS a modifié l'autorisation de l'IME en y intégrant la création de l'UEMA³.

Conformément aux orientations définies dans le CPOM⁴ 2020-2024, 3 grands objectifs stratégiques orientent les actions à mettre en œuvre :

- Développer des organisations et pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs avec les acteurs du droit commun et les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales ;
- Développer la qualité des accompagnements en associant les usagers et leur environnement social et familial ;
- Adapter l'offre afin de répondre aux besoins et spécificité du public et renforcer l'efficacité.

Début 2022, l'IME⁵ a engagé les travaux en vue d'intégrer dans la transformation de son service internat inscrite au CPOM, la transformation de 7 places réservées à des jeunes bénéficiaires d'une notification IME MDPH⁶ et d'une mesure de Protection au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Cette évolution s'inscrit dans l'engagement 2 : « Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures », la mesure 3 : Créer des dispositifs adaptés ASE⁷/handicap et l'objectif 9 : Garantir l'accompagnement de tous les enfants protégés en situation de handicap, du Schéma Nationale de Prévention et Protection de l'Enfance 2021-2022.

A cela s'ajoute la création de 3 places de répit sur 155 jours à destination des jeunes bénéficiaires d'une notification IME MDPH du Département.

¹ Agence Régionale de Santé

² Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et du Handicap pour l'Insertion

³ Unité d'Enseignement Maternel Autisme

⁴ Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

⁵ Institut Médico Educatif

⁶ Maison Départementale des Personnes Handicapées

⁷ Aide Sociale à l'Enfance

Les transformations opérées portent ainsi la capacité de prise en charge de l'IME à 204 jeunes répartis comme suit :

- 31 places internat mixte 210 jours,
- 7 places internat mixte 365 jours,
- 3 places de répit 155 jours,
- 40 places accueil de jour des petits,
- 40 places accueil de jour des adolescents,
- 40 places accueil de jour des grands et jeunes adultes,
- 36 places unité externalisée d'accompagnement à l'insertion professionnelle et sociale,
- 7 places unité d'enseignement maternelle autisme.

Evolution du nombre de places			
	2020	2021	2022
Accueil de jour des petits - SIA ⁸	40	40	40
Accueil de jour des moyens - SIB ⁹	40	40	40
Accueil de jour des grands - SIC ¹⁰	40	40	40
Internat des garçons - Dolto	25	25	internat mixte 210 jours 31
Internat des filles - Piaget	25	25	internat mixte 365 jours 7
Offre de Répit			3
UEAIP ¹¹	36	36	36
UEMA		7	7
TOTAL au 31 décembre	206	213	204

L'IME n'a de cesse d'évoluer pour s'adapter aux attentes des politiques médico-sociales et pouvoir répondre ainsi aux besoins du public. Notre capacité d'adaptation n'est plus à démontrer et c'est avec une certaine impatience que nous espérons prochainement faire évoluer notre service vers un fonctionnement en dispositif.

⁸ Semi Internat A

⁹ Semi Internat B

¹⁰ Semi internat C

¹¹ Unité Externalisée d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle

L'accueil de jour des petits – SIA – est l'unité où se fait la majorité des admissions depuis plusieurs années. « Porte d'entrée » principale de l'IME, il accueille des enfants de 6 à 12 ans sortant de CAMSP¹², d'Hôpitaux de Jour, scolarisés ou non...

L'accueil de jour des moyens – SIB – accueille des enfants âgés de 12 à 16 ans. Unité charnière qui fait bien souvent le lien entre le SIA et le SIC. Les groupes sont souvent en sureffectif et laissent peu de possibilités pour les admissions extérieures. Néanmoins depuis quelques années, grâce à des passages en cours d'année, des admissions extérieures ont pu être réalisées pour apporter des réponses à des jeunes sans solution.

L'accueil de jour des grands – SIC – reçoit des jeunes âgés de 16 à 20 ans, voire même davantage selon l'orientation de certains jeunes adultes.

Les 3 unités d'accueil de jour sont organisées en 3 groupes accueillant 13 à 14 jeunes chacun encadrés par 2 professionnels éducatifs.

Concernant les internats le principe retenu lors de l'évolution du service est la diffusion des 7 jeunes « IME 365 » dans le fonctionnement internat sur les 210 jours avec un rassemblement de ce groupe de 7 jeunes en un lieu unique pour les week-ends et les congés.

La semaine, 3 groupes mixtes IME 210/365 de 12-13 places sont accueillis en 3 lieux distincts dont l'un d'eux préservant un environnement et un accompagnement favorable à la prise en compte des singularités des jeunes présentant des TSA.

Les week-ends et congés (155 jours), les 7 jeunes IME 365 (ainsi que les 3 jeunes pouvant bénéficier d'un répit) sont accueillis sur un 4ème lieu sacralisé et donc inoccupé durant la semaine.

2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation du service

Le taux d'occupation n'est pas représentatif du travail réalisé par les équipes éducatives et l'accompagnement dispensé aux jeunes accueillis par le décompte des journées d'absences mais aussi par l'absence de valorisation de l'activité sur les week-ends. De ce fait, l'activité de l'IME est davantage en lien avec le ratio fixé par l'ARS sur la file active.

Le tableau ci-dessous met donc en évidence que l'objectif a été atteint puisque l'IME affiche un ratio en file active de 1,15 pour un objectif fixé à 1,10. Il est néanmoins important d'afficher par

¹² Centre d'Accueil Médico-Social Précoce

unité ce ratio qui montre les nombreux mouvements et adaptations pour les jeunes et par les professionnels pour répondre aux besoins de chacun.

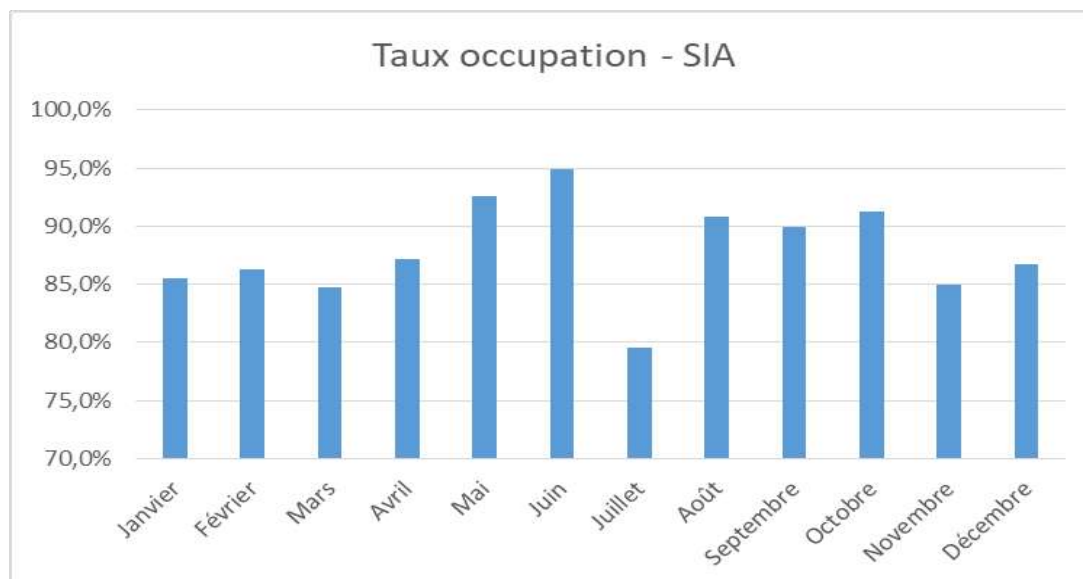
	2020			2021			2022			
	T/o réalisé annuel	File active (1)	Ratio file active (2)	T/o réalisé	File active	Ratio file active	T/o réalisé	File active	Ratio file active	Objectif ratio file active (CPOM)
SEMI-INTERNAT A	90,00%	48	1,2	89,30%	50	1,25	87,8%	51	1,28	1,10
SEMI-INTERNAT B	95,70%	51	1,28	93,50%	60	1,5	92,6%	59	1,48	1,10
SEMI-INTERNAT C	91,50%	56	1,4	82,80%	60	1,5	82,5%	56	1,40	1,10
Internat DOLTO	90,00%	29	1,16	84,10%	27	1,08	81,9%	50	1,32	1,10
Internat PIAGET	98,00%	28	1,12	79,90%	25	1				
UEAIP	99,90%	50	1,39	83,70%	58	1,61	88,1%	57	1,58	1,10
UEMA				98,60%	7		86,7%	7		
	94,10%	226	1,12	86,20%	232	1,09	86,4%	235	1,15	

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct.	nov.	déc.	
SI A	85,5	86,3	84,8	87,2	92,6	94,9	79,5	90,8	89,9	91,3	85,0	86,7	87,8
SI B	91,2	89,0	94,0	92,0	93,3	93,8	70,1	99,2	97,2	99,9	101,0	97,5	92,6
SI C	80,6	86,2	84,8	80,9	83,6	73,7	62,3	97,5	91,0	92,6	87,5	82,3	82,5
Internat	82,0	83,6	78,3	79,6	75,7	75,6	69,1	114	87,6	87,8	94,1	104,4	81,9
UEAIP	77,8	82,2	80,3	73,8	79,7	90,1	87,1	101,9	99,4	97,2	100,2	102,8	88,1
UEMA	87,1	93,3	78,3	92,9	91,4	88,4	94,3	0	79,2	90,7	92,4	82,1	86,7
													86,8

Le SIA

Pour l'année 2022, nous notons sur le SIA une diminution importante de l'occupation sur le mois de juillet en lien avec la période de vacances scolaires. En effet, plusieurs familles nous sollicitent chaque année afin d'emmener leur enfant en vacances sur cette période. Il est également noté aussi cette année une fatigabilité des jeunes qui amènent les familles à garder leur enfant à domicile.

Nous constatons également une baisse du taux d'occupation en début d'année entre janvier et mars, en lien avec une recrudescence du COVID sur cette période qui a amené à l'isolement de plusieurs enfants. En Janvier et Février, les 3 groupes se sont vus fermés sur plusieurs semaines alternativement en lien avec de nombreux cas contact et de personnes positives.



La moyenne annuelle du taux d'occupation est de 87.8%. Nous notons une baisse de ce taux par rapport à l'année 2021, notamment en lien avec les absences notifiées sur le début d'année. Précisons aussi que les profils des jeunes accueillis ont limité les accueils à la rentrée pour permettre l'intégration d'enfants sortant d'hôpitaux de jour et d'un enfant autiste initialement indiqué pour un IME spécifique.

Le SIB

Cette unité charnière entre les petits et les grands, reste en sureffectif tout au long de l'année avec 3 groupes de 14 enfants. Pour autant, le SIB peine à atteindre les 93% à cause de l'absentéisme.

Le SIC

L'effectif de cette unité est en constante fluctuation au gré des départs notamment vers l'UEAIP ou vers des établissements en secteur protégé pour adultes.

Les internats

Les internats ont retrouvé un taux d'occupation satisfaisant avec l'ajustement de l'effectif à la réalité des demandes.

La fermeture des 12 places, associée à la montée en charge de l'internat 365 a permis en fin d'année de retrouver le taux d'occupation attendu.

L'UEAIP

Le nombre de journées réalisées par l'UEAIP a légèrement augmenté pour cette année 2022.

Concernant le taux d'occupation, ce dernier est donc lui aussi en augmentation avec des variations vers la baisse au niveau du premier semestre (janvier à mai). En effet, sur cette période, nous avons réalisé 2 admissions et 3 sorties. Dans la seconde partie de l'année, nous avons réalisé 19 admissions, et 10 sorties.

Par ailleurs, nous avons aussi comptabilisé le nombre de stagiaires que nous avons accueilli sur cette année 2022 soit 6 jeunes : 4 d'entre eux ont été ensuite admis à l'UEAIP, et pour les 2 autres l'admission aura lieu début 2023. Les stagiaires sont des jeunes scolarisés dans un autre établissement et pour qui la question est posée d'une orientation vers un IME et notamment à l'UEAIP. Nous réalisons donc des périodes de stage afin d'effectuer une évaluation de leur capacité à intégrer ce dispositif. Au besoin, nous réalisons des bilans écrits afin de soutenir une demande d'orientation pour la MDPH.

L'UEMA

L'effectif reste constant mais les absences fréquentes des enfants (maladie) ne permettent pas d'atteindre le taux d'occupation optimum. Cette unité ne peut pas faire de sureffectif au regard de l'accompagnement spécifique mis en place en lien avec les singularités des enfants. Par ailleurs, les jeunes n'intègrent pas l'UEMA par le processus d'admission habituel de l'IME. C'est la CDAPH¹³ et non la direction de l'IME qui acte les admissions dans l'UEMA.

La réflexion qui doit s'engager dans le cadre du passage en Dispositif permettra sans nul doute d'intervenir auprès d'un plus grand nombre de jeunes et d'adapter au mieux la réponse à leurs besoins.

Des pistes ont pu être évoquées lors de notre réunion institutionnelle et devront être étudiées en groupe de travail avec les professionnels de l'IME :

- Admissions tout au long de l'année sur le SIA et le SIB incluant une modification des tranches d'âge et des pratiques professionnelles,
- Des passages vers le SIC ou l'UEAIP selon l'évolution et le projet personnalisé,
- Un dispositif d'accueil pour des petits en grande difficulté à la sortie des CAMSP ou Hôpitaux de Jour permettant une transition en douceur avant une intégration dans un groupe plus grand,
- La mise en place de coordonnateur de parcours...

¹³ Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global

Au 31 décembre 2022, 202 jeunes étaient inscrits à l'effectif de l'IME mais **234 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement tout au long de l'année :

- **40 admissions** ont été effectuées dont :

6 enfants présentés relevant de la commission 0 sans solution ;

3 enfants présentés dans le cadre de l'internat 365 dont 1 réorienté vers un accueil de jour au regard de sa capacité à intégrer une MECS¹⁴ ;

1 pour éviter une rupture d'accompagnement (changement d'IME en lien avec un changement d'Assistante Familiale) ;

- 1 jeune en lien avec un service de suite d'un autre IME mais qui bénéficiait encore d'une notification IME.
- 2 **32 sorties** ont été réalisées ; notons que 3 jeunes ont bénéficié de l'expertise de l'IME pour confirmer une orientation ou poser une évaluation nécessaire à la famille pour argumenter une demande auprès de la MDPH

Mouvements externes : entrées et sorties					
Année	Type	2019	2020	2021	2022
		Total IME	Entrées	33	22
	Sorties	22	28	44	32

Le nombre de sorties a diminué mais reste supérieur aux années 2019-2020. Rappelons que l'année 2021 avait été particulière en lien avec un nombre massif d'admissions en établissement de travail protégé à la sortie du COVID.

Notons que les admissions restent conséquentes et supérieures à 2021 malgré la diminution de notre autorisation (- 12 places d'internat).

Le SIA

En 2022, le SIA a accompagné 51 enfants dont 38 étaient présents au 31 décembre 2022.

¹⁴ Maison d'Enfant à Caractère Social

Notons que 2 jeunes ont pu bénéficier de l'expertise de l'IME pour confirmer leur orientation. Il a été nécessaire d'évaluer sur une semaine les capacités d'adaptation de l'enfant sur une plus grande unité ; le profil de ces deux jeunes indiquant des troubles pouvant les mettre en difficulté face à cette collectivité. L'évaluation d'un de ces deux jeunes a permis de motiver auprès de l'ARS le recrutement d'une mesure additionnelle à temps plein pour assurer sa prise en charge au quotidien, aussi bien sur les temps de groupe qu'en classe.

Le SIB

Situé entre le SIA et le SIC l'effectif du SIB sur l'année est relativement stable.

Le nombre de jeunes suivis sur l'année est de 59.

Le SIC

Le nombre de jeunes suivis sur l'année est de 56.

Les internats

Les admissions ou réorientations réalisées vers l'internat 365 avaient toutes été étudiées précédemment dans le cadre de plusieurs GOLC¹⁵ ou GOS.¹⁶ Des solutions transitoires ont pu être trouvées pour certains ; malgré tout une jeune fille était en attente d'une intégration au Bercaill Saint Denis depuis 2019.

Les demandes émanant de l'IME d'Etennemare se raréfient mais nous constatons une augmentation d'orientation en interne notamment avec le jeune public du SIA.

L'UEAIP

Les jeunes bénéficiaires de l'amendement Creton au sein de l'UEAIP sont au nombre de 6 pour cette année 2022. Nous notons une accentuation des entrées en établissement spécialisé, l'éloignement de la crise sanitaire a permis des mouvements plus importants pour cette année.

¹⁵ Groupe Opérationnel Local de Concertation

¹⁶ Groupe opérationnel de Synthèse

Amendements CRETON				
	2019	2020	2021	2022
Nombre de suivis dans l'année	22	44	53	33
Présents au 31/12	15	32	18	19
% Effectif IME en décembre	6,30%	15,90%	9,10%	9,35%

Le nombre de jeunes suivis dans le cadre de l'Amendement Creton reste supérieur à l'objectif fixé dans le cadre du Plan Régional de la Santé 2018-2023. Pour autant, l'Assistante de Service Social, le SISP¹⁷ et l'UEAIP œuvrent pour multiplier les mises en stage. Néanmoins, certains établissements pour adultes ne remplissent pas leurs engagements et multiplient les mises en stage avant de prononcer une intégration définitive.

Nous venons malheureusement d'atteindre un record avec :

- un jeune adulte interne de 23 ans en attente d'un Foyer de Vie,
- une jeune femme interne de 22 ans en attente d'un Foyer d'Accueil Médicalisé et en fin de prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ; un accueil temporaire est systématiquement organisé tous les week-ends et vacances alors qu'elle pourrait avoir une place en Belgique depuis plus d'1 an.

La déficience, associée aux troubles du comportement chez les jeunes se traduit désormais par davantage de sorties vers le milieu protégé, de type CAJ¹⁸, Foyer de Vie ou FAM¹⁹, de plus en plus tardif au regard de la pénurie de place. Il n'est pas rare que le nombre de stages pour un même établissement soit supérieur à trois périodes.

Globalement, et malgré l'évolution de notre public, nous pouvons observer une diminution du nombre d'accueils séquentiels. Au-delà de la fatigabilité de certains, les équipes se mobilisent pour que les jeunes puissent être présents les mercredis afin qu'ils puissent participer à davantage d'activités en présence de leur référent éducatif.

¹⁷ Service d'Insertion Socio-Professionnelle

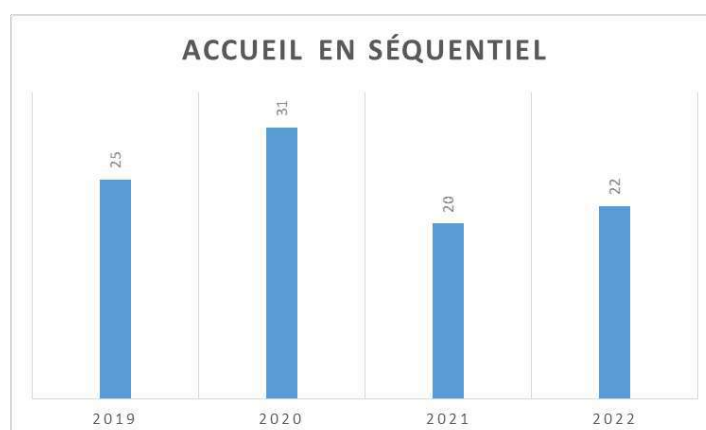
¹⁸ Centre d'Activités de Jour

¹⁹ Foyer d'Accueil Médicalisé

Accueils séquentiels				
	2019	2020	2021	2022
Accueil de Jour SIA	25	31	20	22
Accueil de Jour SI B	11	9	14	9
Accueil de Jour SI C	3	3	8	6
Internat Dolto	11	6	9	4
Internat Piaget	7	1	2	
TOTAL	57	50	53	41

L'accueil en séquentiel se définit sous deux formes au SIA où ils sont les plus nombreux:

- Aménagement sur le mercredi lorsque les enfants sont jeunes, primo-accueillis ou présentent une certaine fatigabilité ;
- Aménagement de l'emploi du temps sur la semaine en proposant un accueil à mi-temps ou temps adapté pour les enfants rencontrant une difficulté d'adaptation ou d'intégration dans une plus grande collectivité que celle vécue avant leur arrivée.



En 2022, le nombre de séquentiels représente 22 prises en charge sur le nombre total d'enfants admis sur le SIA. Nous notons une légère évolution depuis l'année précédente en lien avec une augmentation du nombre d'enfants jeunes admis en septembre 2022 qui ne viennent pas le mercredi. Nous poursuivons la proposition d'accueil un mercredi sur deux pour certains enfants qui vont progressivement quitter le séquentiel ou pour les plus grands nouvellement admis.

Aussi, 2 enfants admis en 2022 se sont vus proposés un mi-temps en lien avec leurs nombreux troubles incompatibles pour le moment avec une vie en collectivité sur une semaine complète.

Nous respectons leur rythme biologique et les amenons progressivement à intégrer la collectivité suite à une prise en charge longue en hôpital de jour rythmée dans ses journées différemment de l'IME.

Au total, 6 jeunes sont en mi-temps au SIA en 2022 du fait de leur pathologie et de leurs difficultés à suivre un rythme traditionnel.

Les autres unités sont moins impactées par l'adaptation des emplois du temps et une diminution de l'accueil séquentiel est d'ailleurs remarquée.

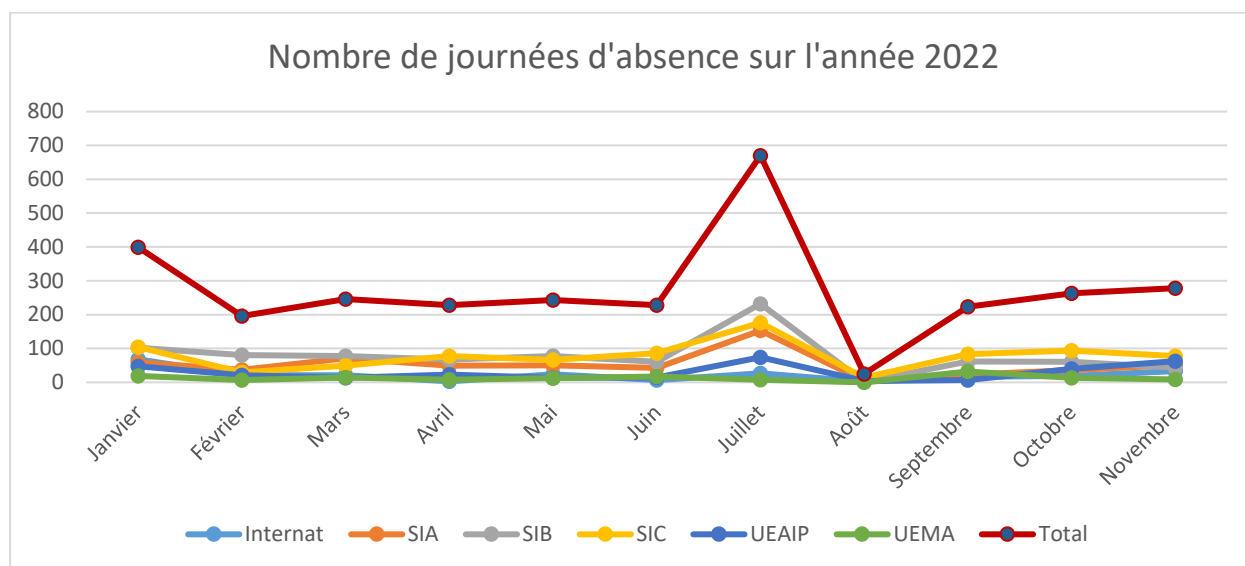
L'UEMA

Les 7 enfants sont concernés par un accueil en séquentiel le mercredi permettant de gérer leur fatigabilité mais aussi la mise en place de guidance parentale.

4. Les motifs d'absence

Motifs d'absences						
	SIA	SI B	SI C	Internat	UEAIP	Total
Maladie	179	170	136	119	107	711
Hospitalisation	0	7	7	5	8	27
Hospitalisation psychiatrique	0	29	81	34	7	151
Absences justifiées	214	222	243	71	73	823
Absences injustifiées	64	87	210	24	24	409
Abs. just. vacances	113	252	30	29	72	496
Abs. injust. vacances	27	53	18			98
Mesure conservatoire			62			62
Exclusion temporaire		33	9	3	9	54
TOTAL	597	853	796	285	300	2831

Au global, nous avons 2 831 journées d'absences comptabilisées pour 2022. Si ces journées avaient été intégrées, le taux d'occupation de l'IME aurait été porté à 96 % (hors UEMA).



Le nombre d'absences est encore en augmentation cette année par rapport à l'année précédente avec plusieurs motifs notamment pour les 2 pics enregistrés en janvier et en juillet :

- Une vague de contamination au COVID enregistrée en janvier suite aux festivités et rassemblements familiaux de fin d'année ;
- L'absentéisme habituel du mois de juillet qui s'explique d'une part, par les situations des parents pour beaucoup séparés qui se partagent la garde des enfants : l'un juillet, l'autre août ; les congés scolaires du milieu dit ordinaire qui intègrent le mois de juillet que les familles font le choix d'intégrer aussi pour leur enfant accompagné en IME.

Le SIA

Depuis le milieu d'année scolaire 2021-2022, les enfants dits « cas contact » n'ont plus eu besoin de s'isoler conformément à la réglementation en vigueur. Nous constatons donc une baisse par rapport à 2021.

Les absences injustifiées, que ce soit sur le temps des vacances scolaires ou sur les temps ordinaires, restent moindres en lien avec une relation de confiance établie avec les familles qui nous contactent facilement pour justifier de l'absence de leur enfant.

Néanmoins, une famille a été contactée plusieurs fois par nos soins à cause d'une absence longue imprévue à la rentrée 2022 et pour laquelle nous avons considéré une absence injustifiée faute de réponse de cette dernière.

Le SIB

C'est sur le SIB que l'absentéisme est le plus important au mois de juillet avec la même explication que les années précédentes : les parents séparés qui se répartissent les congés scolaires et ceux qui ont des enfants scolarisés dans le milieu ordinaire (bénéficiant donc de la totalité des vacances). Il est à noter que sur l'année 2022, malgré une diminution du nombre de jours de présence en juillet, les jeunes ont été massivement présents sur les 2 premières semaines, les journées d'absences étant principalement à décompter sur la dernière semaine du mois de juillet. Hormis les motifs familiaux, cela est dû à la fatigabilité du public accueilli qui a investi les activités et séjours proposés en amont.

Pour le premier semestre 2022, la diminution du nombre de journées est à mettre en lien avec :

- 1 fin de prise en charge,
- 1 réorientation vers le SIC suite à un incident grave,
- 2 réorientations vers l'UEAIP,
- Le COVID.

Le SIC

Les absences restent stables par rapport à l'année précédente. Une grande partie d'entre elles sont en lien avec le public pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance et pour lequel nous déplorons de nombreux incidents et des difficultés à stabiliser leur projet d'insertion social et professionnel.

L'internat

La réduction de l'effectif accueilli par les fins d'accompagnement ou réorientation fait mécaniquement chuter le nombre d'absences.

L'UEAIP

Sur le dernier trimestre 2022, un jeune de l'UEAIP a rencontré des difficultés de santé nécessitant des temps d'hospitalisation, tout cela a généré une accentuation des journées d'absence pour maladie.

Nous avons eu, pour une première fois, un temps d'exclusion pour un jeune ayant eu un comportement violent avec ses pairs. A la suite de la Commission de Gestion des Evènements Indésirables (CGEI), ce jeune a réintégré l'UEAIP avec un aménagement de sa prise en charge pour éviter un nouvel épisode de ce type.

Unité	Nombre de jeunes hospitalisés	Nombre d'hospitalisations	Durée cumulée d'hospitalisation
Semi-internat A			
Semi-internat B	1	2	36
Semi-internat C	3	15	141
Dolto	1	2	32
Piaget			
UEAIP	2	2	3
Total général 2022	7	21	212
2021	11	19	299
2020	12	16	292

Les hospitalisations psychiatriques sont en diminution en nombre de jeunes concernés et en durée cumulée mais en légère augmentation quant au nombre d'hospitalisations. C'est sur l'unité du SIC que les hospitalisations ont été les plus nombreuses en 2022. Cet état de fait est peu étonnant au vue de l'accueil sur cette unité de la moitié de l'effectif de l'unité Ancre.

3 Les mouvements

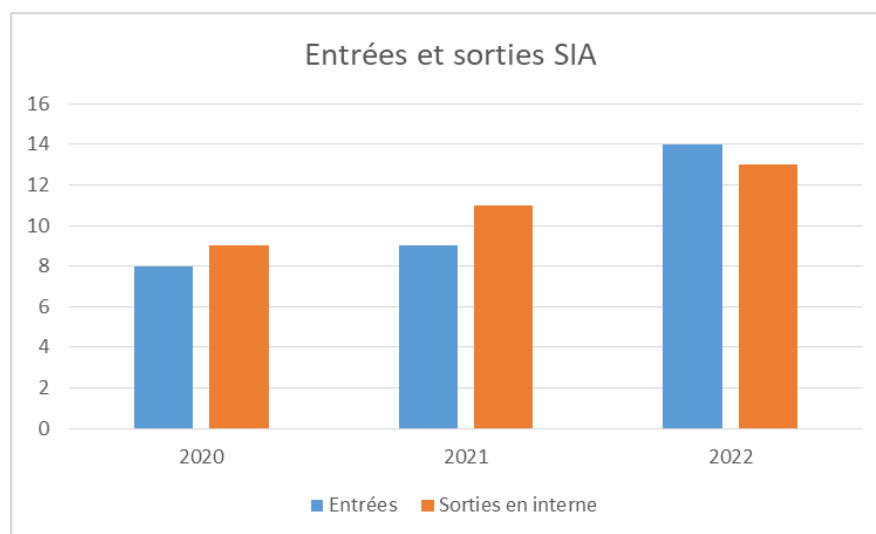
1. Les mouvements internes et externes

Le nombre d'admission est supérieur en accueil de jour et à l'UEAIP par rapport à l'année précédente.

Mouvements externes : entrées et sorties					
Année	Type	2020	2021	2022	TOTAL
		Acc jour petits SIA	Entrées	9	11
	Sorties	1	1	0	
Acc jour moyens SIB	Entrées	1	7	9	28
	Sorties	0	1	1	
Acc jour grands SIC	Entrées	3	5	5	Sorties en accueil de jour
	Sorties	5	10	9	
Internat garçon	Entrées	3	3	2	Entrées Internat
	Sorties	4	1	3	
Internat fille	Entrées	1	2	2	Sorties Internat
	Sorties	3	4	2	
UEAIP	Entrées	3	4	8	8
	Sorties	15	26	17	17
UEMA créat° sept 21	Entrées		7	0	0
	Sorties		0	0	0
Total IME	Entrées	20	39	40	
	Sorties	28	44	32	

Unités	Mouvements internes arrivant de :	
Internat 210	Accueil de jour A	2
Internat 365	Accueil de jour A	2
	Internat 210	1
Accueil de jour A		0
Accueil de jour B	Accueil de jour A	9
Accueil de jour C	Accueil de jour B	12
UEAIP	Accueil de jour B	1
	Accueil de jour C	10
	Internat	7
TOTAL		44

Le SIA



14 jeunes ont été admis sur le SIA, tous provenant de l'extérieur.

13 jeunes sont sortis de l'unité en mouvement interne : 2 enfants vers l'internat 210, 2 enfants vers l'internat 365 et 9 sont passés sur l'accueil de jour SIB.

Notons que cette année, grâce à l'ouverture de l'IME en internat sur 365 jours, le SIA a pu saisir cette opportunité pour 2 enfants repérés en situation de particulière complexité et de fragilité, accueillis en famille d'accueil pour l'un et en MECS pour l'autre. Ils ont pu se voir offrir une place. Un relai s'établit progressivement pour un jeune qui a besoin de retours réguliers sur le SIA pour l'aider à stabiliser ses troubles grâce à une relation de confiance établie avec ses anciens éducateurs pendant 4 ans. Le SIA accueille donc ce jeune plusieurs fois par semaine en journée, sur des temps de groupe ou de classe en sureffectif pour le SIA.

De même, les 2 enfants accueillis à l'internat 210 sont passés progressivement à temps plein sur cette unité avec des retours multiples sur le SIA. Un travail auprès de la famille et de l'enfant a été nécessaire dans la mise en place de ce projet impliquant le changement.

Les nouveaux usagers admis dans l'unité SIA sont des jeunes qui arrivent d'établissements extérieurs. Nous repérons qu'un certain nombre de ces enfants, comme l'année dernière, ont été pris en charge par des hôpitaux de jour et en classe ULIS. Il est donc apparu nécessaire de réfléchir sur des actions qui permettent à ces enfants d'être intégrés de manière progressive en programmant une période d'adaptation par un accueil en temps aménagé afin qu'ils se sentent rassurés et sécurisés lors de leur arrivée. Ces nombreux changements sont pour certains, sources d'angoisse et de multiplication de leurs troubles par conséquent. La période d'observation permet de définir, grâce à la fine évaluation de l'équipe pluridisciplinaire à

laquelle nous associons le PDRA²⁰ lorsqu'un enfant est diagnostiqué porteur de troubles TSA, si l'enfant a besoin d'une période d'adaptation.

Aussi, nous constatons cette année une augmentation d'accueil d'enfants souffrant de troubles de nature autistique diagnostiqués avant leur admission.

Concernant les sorties vers le SIB, les temps d'immersion envisagés l'année précédente n'ont pu être réalisés une nouvelle fois cette année ; en lien avec le départ non remplacé sur 3 mois en fin d'année scolaire de la responsable de l'unité.

Les jeunes étant demandeurs et inquiets de ces passages, ne connaissant ni les locaux ni les professionnels, ces temps d'immersion sont donc à envisager l'année prochaine.

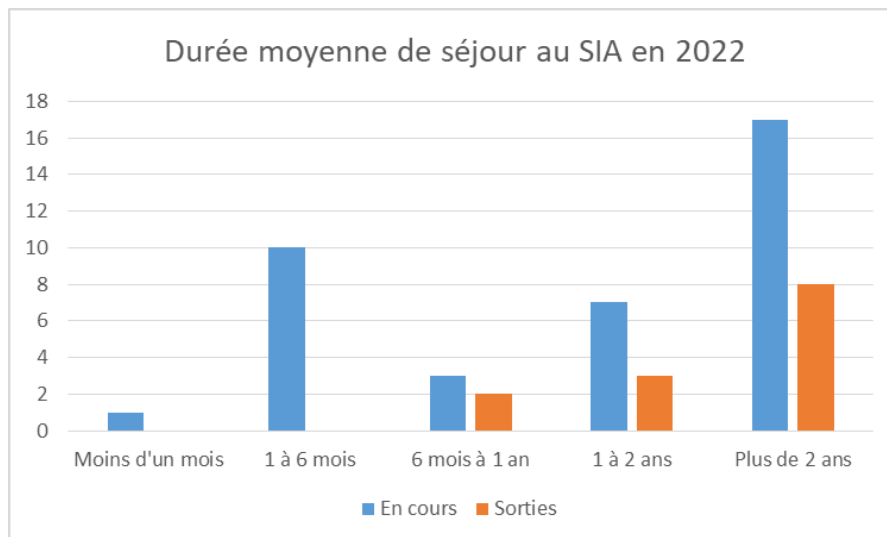
Concernant les admissions du SIA, la procédure d'admission a été respectée toute l'année. Il est à noter cependant qu'entre avril et juillet 2022, en l'absence de responsable sur l'unité, une éducatrice du SIA a été associée à l'observation du jeune lors de la visite de préadmission. Les familles ont pu visiter l'unité et prendre connaissance des modalités d'accompagnement de l'unité d'accueil de jour.

Le souhait de la nouvelle responsable de l'unité est d'associer systématiquement la coordinatrice pédagogique à chaque VPA²¹ par un rendez-vous et une visite de la classe de l'unité d'enseignement. L'objectif est de formaliser une collaboration et une première observation de l'enfant par l'équipe enseignante et de respecter les volontés des familles qui ont apprécié l'année précédente ce temps d'échange avec l'enseignante.

Pour l'année 2022, aucun jeune du SIA n'a été orienté vers un autre établissement. La réorientation pour un enfant vers un autre IME a été stoppée car après sa réévaluation par l'équipe pluridisciplinaire, il a été démontré de nombreux progrès en lien avec une adaptation de notre prise en charge.

²⁰ Pôle de Diagnostic et Ressource Autisme

²¹ Visite de PréAdmission



La durée moyenne de séjour au SIA est majoritairement de plus de 2 ans. En effet, cela est en lien avec l'arrivée d'enfants jeunes sur l'unité qui restent ainsi en prise en charge jusqu'à leur 12 ans. Ces chiffres évoluent donc peu d'année en année.

Le SIB

Cette année encore le SIB ne compte qu'une sortie externe. Celle-ci fait suite à une fin de prise en charge, au motif d'une violence quotidienne du jeune pour exprimer le refus de s'inscrire dans l'accompagnement proposé. Malgré une collaboration avec la famille et le service de Protection de l'Enfance, la prédominance des besoins en termes de soin ne pouvait trouver de réponse au sein de l'IME.

50% des accueils réalisés sur le SIB concernaient des jeunes provenant du SIA, soit 9 jeunes âgés de 12/13 ans.

La préparation de ces accueils aurait pu être améliorée cette année, mais l'absence de responsable sur le SIA de mars à juillet n'a pas permis, entre autres, d'organiser de manière optimale les rencontres avec les familles. Néanmoins, l'équipe du SIA a pu compléter un document favorisant une extraction des éléments essentiels à l'affectation sur les groupes. Les agents éducatifs du SIA et du SIB ont pu se rencontrer en amont des admissions afin d'échanger sur les Projets Personnalisés de chaque jeune. De même la collaboration entre les psychologues de chaque unité a contribué à un accueil de qualité.

Des temps d'immersion pour les nouveaux arrivants auraient dû être programmés sur les activités de juillet mais là aussi ceux-ci ont été empêchés par l'arrivée tardive de la nouvelle responsable du SIA.

12 Jeunes du SIB ont été réorientés vers le SIC. Une préparation en amont a pu se faire entre responsables puis entre référents éducatifs. Quelques immersions ont eu lieu durant l'été,

néanmoins un fort absentéisme des professionnels au SIC (COVID) a freiné la démarche entamée.

L'internat

Les **12 situations soumises en juin** par la MDPH, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département, les services protection de l'enfance de l'IDEFHI, les IME partenaires ont été étudiées par l'équipe pluridisciplinaire de l'IME et les partenaires concernés par la situation, courant juin et juillet.

A la rentrée septembre **5 admissions** ont été activées. Pour chacun sous réserve de l'autorisation parentale et du Projet Personnalisé pour l'Enfant. Par ailleurs, au vue des situations complexes des jeunes concernés qui supportent pas ou difficilement les changements, il a été établi pour chacun un processus d'admission progressif qui soigne les transitions.

Pour **3 des 12 situations** les demandes ont finalement été annulées pour cause de démarches engagée sur l'IME du Bercail Saint Denis, une admission sur une de nos unités d'accueil de jour ou encore une mesure prise par l'ASE pour un placement en famille d'accueil.

Pour les **4 derniers dossiers un refus** a été émis du fait des pathologies et troubles dont sont porteurs les jeunes et que l'IME ne peut accompagner (sans médecin généraliste et sans équipe thérapeutique adaptée et calibrée aux besoins en soins très importants et la taille des groupes de jeunes dans lesquels ces jeunes devraient être immergés...) : Autisme sévère, épilepsie non stabilisée par exemple.

Début septembre, l'ARS, la MDPH, l'ASE et plusieurs IME ont été sollicités au regard des 2 places restant vacantes. **5 nouvelles propositions** ont été étudiées donnant lieu à 3 possibilités d'admission sous réserve d'un renfort éducatif au titre de la protection de l'enfance.

La montée en charge progressive est indispensable sur ce nouveau service au vue de la complexité avérée des situations à accompagner.

Au 31 décembre 2022, nous comptons 5 jeunes sur 7 physiquement accompagnés au titre de l'internat 365 et 1 à 2 jeunes en répit le week-end et sur la première période de congés (Octobre). Néanmoins, nous avons déjà été confrontés à de nombreux passages à l'acte avec violence physique vers les jeunes présents et les professionnels nous contraignant à la mise en place temporaire d'un renfort éducatif en plus d'actions d'accompagnement et de formation pour espérer retrouver un environnement sécuritaire tant pour les jeunes que les professionnels.

L'UEAIP

Au regard des chiffres, nous voyons que l'essentiel des entrées internes s'est fait via le SIC. Une première orientation via le SIB a pu s'effectuer sur cette année 2022.

Pour les jeunes qui viennent des internats, deux d'entre eux étaient en situation proche de la rupture avec la prise en charge proposée. Un relai de l'UEAIP prenait sens afin de donner un souffle nouveau à l'accompagnement. Pour les autres jeunes concernés, il s'agissait d'une évolution du projet, cohérente et adaptée à leurs besoins.

2. Le nombre d'accueils préparés et la liste d'attente

L'évolution du portail MDPH vers Via Trajectoire devait être une avancée mais cet outil reste perfectible. 310 lignes ont été traitées pour identifier et intégrer les jeunes dans l'IME. A cela s'ajoute une liste de 44 jeunes qui sont à notre effectif mais qui n'apparaissent pas sur Viatrajectoire. Il paraît donc nécessaire de poursuivre le suivi des demandes via un fichier Excel pour l'année 2023.

Au 31 décembre, 102 jeunes restaient en liste d'attente sur ce logiciel ; les partenaires ou les familles n'avaient pas pris contact avec l'IME.

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct.	nov.	déc.	TOTAL
2019	2	2	7	5	10	6	8	1	7	8	10	2	68
2020	9	8	2	1	2	10	10	2	9	4	4	9	70
2021	11	8	14	5	4	7	3	1	10	3	4	8	78
2022	2	6	15	6	11	8	6	3	11	12	3	0	83

Le nombre de dossier étudié a encore augmenté cette année. Cependant, une nette diminution est observée sur notre liste d'attente en lien avec les admissions réalisées en cours d'année que ce soit dans notre établissement ou dans d'autres IME (mais aussi parfois par des notifications non renouvelées).

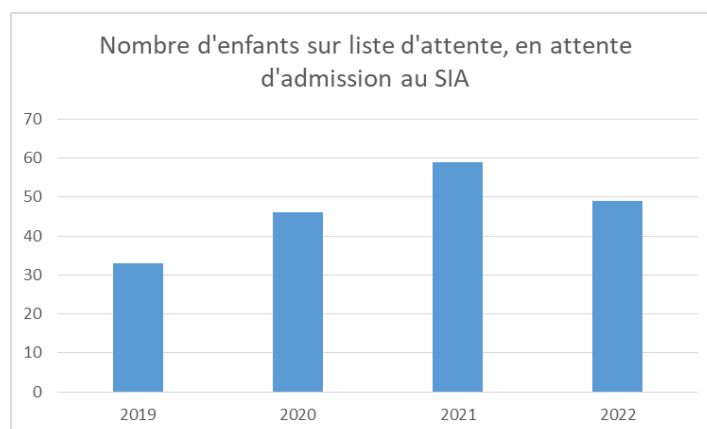
	Demandes en attente d'admission en 2019		Demandes en attente d'admission en 2020		Demandes en attente d'admission en 2021		Demandes en attente d'admission en 2022	
Internat	4 ados	4	2 enfants 3 ados	5	2 enfants 6 ados	8	2 enfants 6 ados	8
Demandes pour enfants de 3 - 5 ans							1 fille 5 garçons	6
Accueil de jour A 6 - 12 ans	9 filles 24 garçons	33	12 filles 34 garçons	46	13 filles 46 garçons	59	7 filles 42 garçons	49
Accueil de jour B 13 - 16 ans	0 fille 6 garçons	6	3 filles 5 garçons	8	1 fille 6 garçons	7	1 fille 5 garçons	6
Accueil de jour C - UEAIP	1 fille	5	1 fille	2	1 fille	6		0
17 ans et plus	4 garçons		1 garçon		5 garçons			
Dossiers incomplets			1 fille 3 garçons	4			7 garçons	
Total		48		65		80		69

Comme l'année précédente les troubles autistiques sont en augmentation avec 55 % des jeunes présentant des TND²². De même, 30 % relèvent de la protection de l'enfance et 12 % sont à la fois autistes et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

13 refus profil ont été formulés pour des jeunes autistes pour lesquels notre fonctionnement ne permet pas de les accueillir en groupe restreint, ou d'avoir la disponibilité suffisante pour assurer leur sécurité et leur offrir une prestation éducative, pédagogique et thérapeutique à la hauteur de leurs besoins. Il est aussi nécessaire de préciser qu'à défaut de places en IME spécialisé ou avec section autisme, les familles et les partenaires tentent de les orienter vers des IME généralistes tel que celui du Chant du Loup. Des refus ont par ailleurs été émis dans le cadre de l'étude des dossiers pour les admissions à l'internat 365. A cela s'ajoute 2 refus pour des jeunes devant être orientés vers des structures relevant d'handicap rare et 1 pour lequel ses difficultés motrices ne lui auraient pas permises d'accéder à l'ensemble de nos équipements.

²² Troubles Neuro-Développementaux

Le SIA



En 2022, 49 enfants sont en attente d'admission sur le SIA soit 10 de moins que l'année précédente.

Le SIB

La liste d'attente reste stable pour cette tranche d'âge parmi laquelle nous retrouvons principalement des jeunes en difficulté au Collège et qui doivent être réorientés.

Les 9 accueils externes ont donné lieu à des VPA. Plus de la moitié des jeunes nous ont été présentés par des partenaires, externes ou internes à l'IDEFHI.

5 situations ont été présentées par les services suivants : l'unité TSLA²³/IDEFHI, l'unité SESSAD²⁴-TSLA /IDEFHI, le Centre Ressource Autisme – Normandie Seine-Eure (Centre Hospitalier du Rouvray).

Tous ces accueils ont donné lieu à des Visites de PrÉAdmission avec les partenaires existants. De même, les familles des jeunes diagnostiqués TSA²⁵ ont pu être reçues par le PDRA à la suite des VPA.

Deux dossiers concernaient des adolescents pour lesquels était notifié un IME spécifique TSA ; le CRANSE²⁶ pour l'un et le SESSAD pour l'autre pensaient possible leur intégration en IME généraliste. Les périodes d'observation, initialement d'une semaine, prolongée de 2 semaines, ont permis d'établir que ces adolescents pouvaient trouver leur place au sein de notre service.

3 situations ont été présentées à la fin du mois de juillet et ont pu aboutir sur des accueils en début d'année scolaire 2022-23, dont l'une d'entre elle après une période d'observation suite à un avis réservé de la psychologue et de la responsable de l'unité à l'issue de la VPA (troubles du comportement envahissants lors de la rencontre avec la représentante de la MECS).

²³ Trouble Spécifique du Langage et des Apprentissages

²⁴ Service d'Éducation Spécialisé et de Soins à Domicile

²⁵ Trouble du Spectre Autistique

²⁶ Centre Ressource Autisme Seine Eure

Le SIC

Contrairement aux années précédentes, il n'y plus de liste d'attente pour les jeunes du SIC. Les admissions ont pu se faire au fur et à mesure des demandes. Tout comme les orientations vers l'UEAIP.

Les internats

Les demandes d'internat sont en réduction et certaines situations ont déjà été admises dans d'autres établissements. Il a été nécessaire de suspendre les admissions vers l'internat 210 pour permettre l'admission de jeunes à l'internat 365 et stabiliser l'effectif à 31 en internat de semaine et 7 en internat complet.

L'UEAIP

Toutes les admissions réalisées sur l'UEAIP ont été préparées. Si une situation nécessite d'être traitée rapidement, nous nous organisons toujours pour que la procédure d'admission soit respectée : un entretien avec l'équipe effectuant la demande et ensuite un entretien avec le jeune et sa famille. Nous avons la possibilité d'être réactif, permettant à la fois de répondre à la demande d'une intégration rapide et de préparer l'accueil dans de bonnes conditions. Il n'existe pas de liste d'attente sur l'UEAIP. Toutes les demandes sont traitées au fur et à mesure.

3. Le nombre de sorties par orientation

		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021		2019	2020	2021	2022
Orientation en milieu ordinaire		Contrat apprentissage				Formation qualifiante				Contrat travail				Autres dispositifs d'insertion							
	Internat					1								2				3	0	0	0
	Accueil de jour								1								1	0	0	0	2
	UEAIP		2	2	1	1	5		2		1	4	1		1	3	3	1	9	9	7
	Sous total	0	2	2	1	2	5	0	3	0	1	4	1	2	1	3	4	4	9	9	9
Orientation en milieu protégé		Structures protégées adultes				IME				ITEP				Centre Hospitalier							
	Internat	4	5	4	4		1											4	6	4	4
	Accueil de jour	3	2	10	6	1	1										2	4	3	10	8
	UEAIP	2	4	12	5													2	4	12	5
	Sous total	9	11	26	15	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	13	26	17
Sans orientation socio-prof.		Fin d'accompagnement				Rupture de l'accompagnement				Stage découverte Evaluation											
	Internat				2	1	1		1									1	1	0	3
	Accueil de jour					4	2	1			1	2						4	3	3	
	UEAIP	3	2	2	2			2	1			2						3	2	6	3
	Sous total	3	2	2	4	5	3	3	2	0	1	4	0	0	0	0	0	8	6	9	6
Total général																		22	28	44	32

L'UEAIP

Nous avons réalisé moins de sorties que l'an passé. Les jeunes qui sont entrés à l'UEAIP ces deux dernières années sont plus jeunes et ils bénéficient ainsi d'un temps de prise en charge plus long sur l'unité.

Pour les jeunes qui sont retournés en famille, à l'issue de la prise en charge, trois d'entre eux devraient bénéficier d'une entrée en établissement protégé mais les stages n'ont pas été concluants et les intégrations n'ont pas pu se mettre en place. Ils bénéficient tous les trois désormais de l'accompagnement du service de suite. Deux autres jeunes souhaitaient une orientation en milieu ordinaire malgré des bilans de stage négatifs. Il a été impossible de leur faire évoluer leur projet et d'envisager d'autres perspectives. Et concernant le dernier jeune, il a décidé de retourner en Martinique auprès de son père et n'a pas réintégré l'UEAIP au retour des vacances scolaires d'été.

L'UEAIP est une unité qui intervient dans la fin de prise en charge des jeunes et qui est là pour construire ou finaliser le projet d'insertion professionnelle du jeune.

Soit le jeune s'oriente en milieu ordinaire, son accompagnement peut donc aller jusqu'à ses 20 ans, soit le jeune s'oriente en milieu protégé et par le biais de l'amendement Creton il peut bénéficier d'un temps d'accompagnement plus long. Nous observons qu'il est préférable d'accueillir des jeunes proches de 16/17 ans afin d'avoir vraiment le temps de consolider leur projet d'insertion. Ce temps permet davantage les « essais-erreurs » et favorise les réajustements nécessaires à la viabilité d'un projet pérenne.

En toute logique, la sortie de l'IME se fait à l'approche des 20 ans voire même davantage pour les jeunes qui sont en attente d'établissements spécialisés pour adultes :

- 11 sont sortis à 20 ans,
- 7 sont sortis à 21 ans,
- 2 sont sortis à 22 ans.

Répartition des sorties par âge																		
	entre 6 et 12 ans			entre 13 et 15 ans			entre 16 et 17 ans			entre 18 et 19 ans			20 ans et plus			Total		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Internat		1		1		1							6	4	4	7	5	5
Accueil de jour	1	2		1			1	1	2	1		2	2	10	6	6	13	10
UEAIP									1	1	5	6	13	21	10	14	26	17
Total	1	3	0	2	0	1	1	1	3	2	5	8	21	35	20	27	44	32

En ce qui concerne les jeunes de 15 à 17 ans, 3 sont sortis à la demande de la famille dont 2 au regard de leurs besoins psychiatriques et le 4ème est resté au domicile de son père dans un département d'Outre-Mer.

Pour les 18-19 ans, nous déplorons 1 arrêt à l'initiative de la jeune en errance et dans des conduites prostitutionnelles qui l'ont amenée à une hospitalisation psychiatrique, 1 arrêt à la demande de la famille et 6 fins d'accompagnement dans le cadre de l'aboutissement du projet engagé (intérim, apprentissage, EPNAK...).

La moyenne de prise en charge à l'IME, en dehors des périodes de stages et d'évaluation a diminué pour tendre à nouveau vers une moyenne connue des années précédant la COVID.

	Durée moyenne de séjour des sortants de l'IME				
	Durée 2019	Durée 2020	Durée 2021	Durée 2022	Ecart 2022 en année de PC
Internat	7,6	6,6	9,2	5,5	5 mois à 9,7 ans
Accueil de jour	5,8	4,4	8,3	8,9	1,2 à 14,1 ans
UEAIP		7,2	7,7	4,7	3 mois à 8,7 ans
Total IME	6,7	6,5	8,4	6,1	3 mois à 14,1 ans

Les 2 jeunes qui ne sont restés que quelques mois à l'effectif ont été en arrêt d'accompagnement faute d'adhésion pour l'une en lien avec sa pathologie et phobie ayant nécessité une prise en charge à partir de son domicile et un relais vers le CHR.²⁷ Quant au second jeune, un déménagement hors département a nécessité la fin de l'accompagnement engagé.

4 Les personnes accueillies

1. Le profil des personnes accueillies

Dans le cadre des dispositions générales réglementant l'action des établissements spécialisés (nouvelle annexe XXIV et circulaire du 30 octobre 1989) et plus particulièrement celle des IME, il est énoncé que : « Les enfants et/ou les adolescents accueillis présentent un handicap intellectuel s'accompagnant de troubles, tels que troubles de la personnalité, troubles comitiaux, troubles moteurs et sensoriels et troubles graves de communication de toutes

²⁷ Centre Hospitalier du Rouvray

origines, et des maladies chroniques compatibles avec une vie collective » Article 1 Annexe XXIV. Ainsi, notre établissement accueille en internat ou Semi-Internat des jeunes filles et garçons âgés de 6 à 22 ans, présentant un handicap intellectuel, des retards scolaires importants avec troubles associés de type instrumental et/ou comportemental.

Afin d'objectiver le profil des usagers accueillis dans notre établissement, les psychologues ont réalisé une étude de la population sur les 203 usagers accueillis au sein de l'IME sur la base des informations connues à l'admission sur les situations des usagers.

Nous observons une grande hétérogénéité de cette population notamment due :

- au degré de handicap intellectuel et des perturbations des fonctions cognitives évaluées telles que perception, attention, mémoire, pensée, ...
- aux troubles associés qui peuvent être très variés.
- à l'environnement social.

1.1 Le handicap intellectuel

L'orientation en IME se fait au titre du handicap intellectuel ou d'un retard des apprentissages ne permettant pas le maintien en scolarité ordinaire.

« Le handicap intellectuel (troubles du développement intellectuel) est caractérisé par un déficit général des capacités mentales, comme le raisonnement, la résolution de problèmes, la planification, la pensée abstraite, le jugement, les apprentissages scolaires et l'apprentissage à partir de l'expérience. Ces déficits entraînent une altération du fonctionnement adaptatif, de sorte que la personne ne parvient pas à répondre aux normes en matière d'indépendance personnelle et de responsabilité sociale, dans un ou plusieurs aspects de la vie quotidienne, notamment la communication, la participation à la société, le fonctionnement scolaire ou professionnel, et l'indépendance personnelle à la maison ou en collectivité » (DSM-5)²⁸.

	Handicap intellectuel		Niveau de handicap intellectuel				
	Principal	Associé	Léger QI <70	Moyen QI <50	Profond d QI <35	Non déficient	Non spécifié
Internat 2019	90,0 %	0,0 %	30,8 %	0,0 %	0,0 %	9,6 %	28,8 %
Internat 2020	93,3 %	0,0 %	37,8 %	28,9 %	0,0 %	6,7 %	26,7 %
Internat 2021	90,2 %	0,0 %	12,2 %	36,6 %	0,0 %	9,7 %	43,9 %
Internat 2022	89%	0%	11%	35%	0%	11%	46%
Accueil de jour 2019	81,8 %	1,9 %	37,7 %	16,2 %	1,3 %	11,7 %	33,1 %
Accueil de jour 2020	73,7 %	1,9 %	35,9 %	13,5 %	0,6 %	14,7 %	33,3 %
Accueil de jour 2021	69,0 %	0,0 %	28,4 %	15,5 %	0,6 %	16,1 %	39,5 %
Accueil de jour 2022	62%	0%	24%	14%	0,6%	15%	45%

La moitié de la population accueillie à l'IME a un diagnostic objectif de handicap intellectuel léger ou moyen à l'arrivée dans l'établissement.

Encore cette année, on constate une augmentation de la proportion de jeunes dont la déficience intellectuelle n'est pas objectivée soit parce que l'évaluation psychométrique ne figure pas au dossier, soit celle-ci n'a pu être réalisée en raison de troubles associés envahissants.

²⁸ 5eme édition du Manuel Diagnostique et Statistiques des troubles mentaux et des troubles psychiatriques

1.2 Les troubles associés

Nous observons également une très large part d'enfants présentant des « troubles associés ».

	Internat 2019	Internat 2020	Internat 2021	Internat 2022	Accueil de jour 2019	Accueil de jour 2020	Accueil de jour 2021	Accueil de jour 2022
Autisme et autres TED ²⁹	7,7 %	11,1 %	14,6 %	16%	14,9 %	21,8 %	20,6 %	26%
Troubles psychiques: trouble de la personnalité, TDAH ³⁰ , troubles du comportement alimentaire, trouble psychotique, troubles obsessionnels compulsifs, bipolarité	67,3 %	66,7 %	78 %	75%	54,5 %	49,4 %	42,6 %	41%
Troubles du langage et des apprentissages	50 %	53,3 %	43,9 %	54%	39 %	52,6 %	53,4 %	55%
Déficiences métaboliques: troubles endocriniens, problèmes rénaux, troubles du fonctionnement des organes, maladies génétiques...	17,3 %	11,1 %	24,4 %	32%	5,2 %	9,6 %	11%	14%
Troubles du comportement et de la communication (TTC): agressivité, colère, opposition ...	71,2 %	71,1 %	48,8 %	54%	24,7 %	25 %	25,2 %	24%
Cérébro-lésions	1,9 %	4,4 %	4,9 %	3%	2,6 %	3,2 %	2,6 %	4%

Le tableau ci-dessus illustre la variété des troubles associés. La majorité des usagers accueillis présentent un trouble psychique associé à leur handicap (troubles de la personnalité, TDAH, troubles du comportement alimentaire, trouble psychotique, troubles obsessionnels compulsifs, bipolarité, trouble anxieux). Selon la structure de la personnalité, on note l'expression de symptômes divers tels que des conduites d'agitation ou de retrait, des bizarreries du comportement, des difficultés à différencier le réel de l'imaginaire, des fabulations. Pour faire

²⁹ Trouble Envahissant du Développement

³⁰ Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

face à l'environnement extérieur, certains usagers peuvent mettre en place différents types de défenses psychiques : phobie, inhibition, conduite d'échec, ...

Cette année, nous accueillons plus de jeunes diagnostiqués autistes. Nous observons également une augmentation progressive au fil des ans des jeunes présentant des troubles métaboliques, somatiques ou cérébro-lésions nécessitant une surveillance médicale accrue et des prises en charge adaptées. L'accès aux évaluations diagnostiques est plus facile qu'avant ce qui permet un meilleur dépistage.

Parmi l'ensemble des usagers ayant des troubles associés, une grande partie en présente plusieurs qui se cumulent et s'ajoutent à leur handicap intellectuel parfois important. Cela peut entraîner des difficultés, notamment au niveau de l'adaptation sociale et de la régulation émotionnelle pouvant générer un trouble de l'image de soi, des troubles émotionnels, de l'attribution des intentions d'autrui (sentiment de persécution ...), du comportement (de mise en danger, agressivité, violence...). Certains d'entre eux présentent des troubles relationnels qui peuvent mettre en danger les autres jeunes de l'IME. Ainsi, ces usagers peuvent alors exprimer de nombreux symptômes de mal être, allant par exemple des angoisses massives générant parfois des comportements auto et hétéro agressifs à des crises importantes, qui mobilisent souvent un ou plusieurs adultes au détriment du reste du groupe. Ces situations de crises génèrent un climat d'insécurité chez les autres jeunes comme chez les professionnels. Les formes que prennent certaines crises peuvent être insupportables pour les autres jeunes selon leur propre problématique.

Certains usagers montrent également de grosses inhibitions et demandent une attention très importante des professionnels afin de comprendre les raisons de ces inhibitions et de les aider à s'ouvrir au reste du groupe sur lequel ils sont accueillis.

Certains usagers accueillis nécessitent une présence professionnelle presque constante que nous ne sommes pas toujours en mesure de leur fournir (manque d'autonomie, mise en danger, ...).

A la rentrée d'août 2022, l'IME a ouvert un nouveau service au sein de l'internat. L'internat 365 propose un accueil à l'année pour des jeunes en double mesure avec une notification MDPH IME et un accueil au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ces jeunes ont un profil de déficience intellectuelle légère à moyenne avec des troubles associés souvent importants. Ils ont besoin de repères, de continuité, de stabilité, c'est pourquoi les changements de lieux et d'interlocuteur leurs sont préjudiciables. L'organisation actuelle de l'internat ne permet pas encore de leur proposer un accompagnement permettant de répondre à ces besoins.

Pour conclure, notre établissement est un IME généraliste accueillant des usagers présentant un handicap intellectuel léger à modéré avec des troubles associés complexes tant dans leur origine et leurs manifestations. Par conséquent, cette population hétérogène nécessite une prise en charge de plus en plus individualisée, un travail interdisciplinaire important et des

moyens humains et matériels adaptés. Comme nous avons pu le constater au travers de ces éléments, la prise en charge thérapeutique doit être soutenue. La complexité des situations que nous accueillons nécessite également un partenariat avec les services sanitaires.

1.3 L'environnement social

L'environnement social et familial joue un rôle primordial dans le développement de l'enfant. C'est au sein de cet environnement que l'enfant trouve la sécurisation pour l'exploration et les stimulations favorisant son développement intellectuel et affectif.

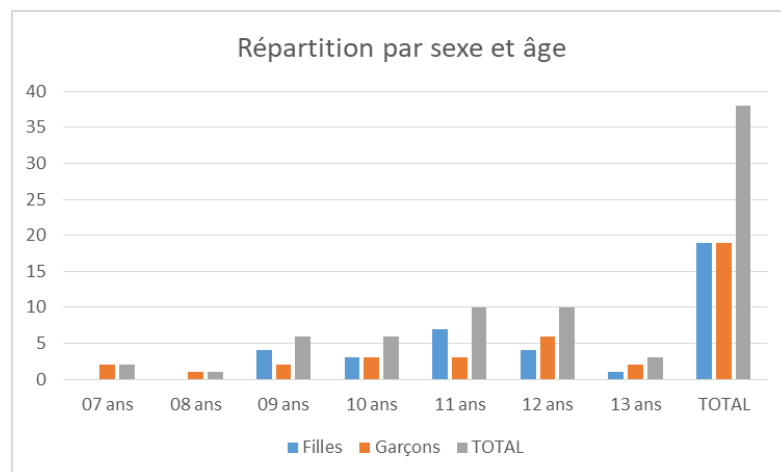
Nous observons que les situations familiales de certains des usagers accueillis sont précaires ce qui aggrave l'expression du handicap intellectuel mais aussi des troubles associés. Dans certains cas, les carences multiples et la souffrance familiale sont principalement à l'origine du handicap intellectuel.

1.4 Répartition par âge et par sexe

	TOTAL									
	2019	2020	2021	2022	Internat	Accueil jour SIA	Accueil jour SIB	Accueil jour SIC	UEAIP	UEMA
Répartition par sexe										
Filles	93	88	76	79	17	19	14	15	14	0
Garçons	113	112	120	123	20	19	29	23	25	7
Age moyen	15,6	16,1	15,4	15,3	16,8	10,6	14,7	18	18,5	4
Ecart d'âge	6-21	7-22	3-22	4-23	11-23	7-13	12-18	15-21	15-21	

Après de nombreuses années, nous pouvons constater un nouvel équilibre masculin/féminin au SIA et une réduction de ce même écart au SIC.

Par contre, les sorties vers le secteur protégé peines à se mettre en place. Si la moyenne d'âge se maintient à l'internat, elle est due à l'admission de jeunes enfants en provenance du SIA mais des jeunes adultes de 22 et 23 ans sont toujours à notre effectif avec un accueil à temps plein durant la semaine.



Au 31/12/2022, la classe d'âge 11-12 ans représente la majeure partie des classes d'âges au SIA avec 20 enfants (10 filles, 10 garçons). Les 9-10 ans (6 filles, 6 garçons) représentent 12 enfants. Au total, 32 enfants ont entre 09 et 12 ans au SIA. Les dernières admissions montrent des accueils de « petits » avec 3 enfants admis entre 7 et 8 ans.

Le SIB suit la tendance de l'établissement à savoir une majorité d'accueil de garçons (67.5%). Nombre de jeunes filles constituait le groupe des jeunes orientés vers le SIC, et les accueils réalisés n'ont pas permis de rééquilibrer les effectifs.

Tout comme en 2021, sur les 18 admissions réalisées, 12 concernaient des garçons, soit 66% des nouveaux arrivants au SIB. Cela n'est pas sans conséquences sur la composition des groupes et demande une réflexion, afin d'équilibrer la dynamique de chacun d'entre eux.

L'UEAIP

Au 31/12/2022, l'UEAIP accueillait 14 jeunes filles et 24 jeunes hommes. Si l'an dernier, nous avions des accueils de filles et garçons similaires, cette année, la population de l'UEAIP est davantage masculine sans qu'il y ait une explication particulière.

L'écart d'âge se développe puisque nous accueillons davantage de jeunes plus proches des 16 ans. Cela est un atout dans la prise en charge car cela permet d'avoir le temps d'explorer différentes pistes d'orientation avant que le jeune doive confirmer son choix.

2. La situation familiale et les liens parentaux

	Situation Familiale							Total
	Accueil jour SIA	Accueil jour SIB	Accueil jour SIC	Internat 210	Internat 365	UEAIP	UEMA	
Parents en couple	14	20	12	5	1	20	5	77
Parents séparés	24	21	23	22	3	19	2	114
Parent(s) décédé(s)		2	3	5	1			11
TOTAL	38	43	38	32	5	39	7	202

Le nombre de couple séparé reste en augmentation par rapport à l'année précédente avec un taux important pour les situations des jeunes se trouvant en internat.

Par exemple sur l'unité du SIB un peu plus de la moitié des familles sont séparées dont 60% sont monoparentales. Cela requiert une certaine connaissance du contexte familial pour communiquer au mieux avec les parents.

Les parents collaborent globalement de manière constructive, tant avec l'équipe éducative qu'avec la responsable de l'unité. La prépondérance de la présence des mères reste d'actualité, même si beaucoup de pères sont présents. Les mères représentent 55% des principaux interlocuteurs, contre 15% de pères.

Les couples parentaux, à hauteur de 30%, sont sollicités ou répondent aux sollicitations conjointement, même si l'interlocuteur principal est souvent l'un des deux, du fait de leur choix.

3. La situation géographique et les transports

L'IME tente de réduire son périmètre mais il est parfois nécessaire de s'adapter aux aléas des situations des jeunes (déménagement, changement d'Assistant Familial, RAPT³¹...). C'est ainsi que notre service rayonne autour de : La Mailleraye sur Seine – Saint Paer – Yvetot – Saint Victor l'Abbaye – Mesnil Raoul – La neuville Chant d'Oisel – Elbeuf – La Londe.

³¹ Réponse Accompagnée Pour Tous

Dépenses de transport IME								
Année Type	2019		2020		2021		2022	
	coût	%	coût	%	coût	%	coût	%
Transport Taxis	311 554	90%	280 825	93,45	450 541	95,2	497 084	94,9
Autres	32 784	10%	19 693	6,55	22 729	4,8	27 193	5,1
Dépenses globales	344 338	100%	300 518	100%	473 270	100%	524 277	100%

Les dépenses en année pleine générées par l'UEMA ont fortement impacté le coût des transports en taxi de l'IME mais cette ligne avait été abondée en conséquence dans la construction budgétaire.

De même, l'augmentation du coût de la vie et le périmètre d'intervention de l'IME a aussi des conséquences sur les transports en commun et les retours en famille.

Le SIA

L'ensemble des enfants accueillis au SIA résident dans l'agglomération rouennaise.

Au vu de leur jeune âge et de leur manque d'autonomie dans les transports par conséquent, tous les enfants bénéficient d'une prise en charge en taxi.

La collaboration avec les taxis est satisfaisante malgré un changement régulier de chauffeur sur certaines tournées qui vient perturber l'enfant et le travail avec les éducateurs et les familles.

Le SIB

Les jeunes de cette unité sont bien souvent en phase d'apprentissage au niveau de l'acquisition de l'autonomie dans les transports. Certains n'en auront pas la capacité, tandis que pour d'autres il est nécessaire d'argumenter longtemps auprès de la famille pour qu'elle accepte de mettre en place ce travail. Les transports en taxi offrent un confort certain aux familles et les rassurent quant aux éventuelles situations de danger auxquelles pourraient être confronté leur enfant.

Afin de réduire le coût des transports en taxi, un travail autour de l'autonomie dans les transports a été engagé au sein du SIB. Cette action était précédemment menée par un agent du SIC. Aux vues du contexte sanitaire, ces démarches ont été freinées mais ne sont pas abandonnées.

Certains jeunes, au nombre de 15, sont en mesure d'être autonome dans les transports, or des contraintes géographiques ou liés à leur fragilité ne permet pas d'envisager l'arrêt du transport en taxi. Parmi eux, nous sommes confrontés à la résistance de 5 familles sur l'accès à

l'autonomie de leur enfant. Leur principale crainte tient en la capacité de leur enfant à réagir de manière adaptée face à l'imprévu et/ou à « l'autre ». Un travail de réassurance est engagé auprès des parents, en parallèle d'une participation du jeune à des activités en lien avec l'autonomie à l'extérieur.

Le SIC

La majorité des jeunes du SIC sont autonomes dans les transports. Néanmoins, nous constatons une évolution à la hausse du nombre de jeunes bénéficiaires d'un transport taxi du fait de leurs troubles et autonomie limitée.

L'internat

Ce travail d'autonomisation est poursuivi mais le handicap du public associé au jeune âge des nouvelles admissions nécessite le maintien de la prestation taxi.

L'UEAIP

L'ensemble des jeunes pris en charge à l'UEAIP sont autonomes dans les transports. C'est une condition essentielle à l'accueil sur cette unité. Néanmoins, nous pouvons accompagner sur les premières semaines l'appropriation des transports en commun entre le domicile et l'UEAIP.

L'UEMA

Tous les jeunes de l'UEMA sont de l'agglomération rouennaise : 3 habitent Le Petit-Quevilly ; 2 habitent Rouen ; 1 habite Sotteville-lès-Rouen; 1 habite Petit-Couronne. Etant donné leur jeune âge ils bénéficient d'un transport en taxi sauf les 3 qui habitent à proximité et que les parents amènent à l'école.

Cette ligne budgétaire peine donc à être contenue malgré la mutualisation des transports avec le CFT³².

4. Les mesures de placement et de protection

4.1 Les mesures de protection de l'enfance

Le nombre de jeunes qui bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance varie peu d'une année à l'autre. C'est leur répartition au sein des unités qui évoluent.

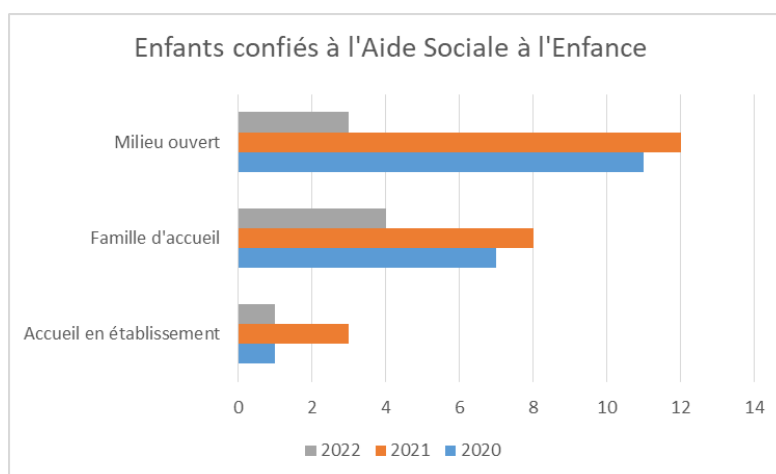
³² Centre François Truffaut

Enfants accueillis à l'IME et confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance												
	Accueil en établissement			Famille d'accueil			Milieu Ouvert			TOTAL		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Internat	5	3	7	4	3	1	1	4	6	10	10	14
Accueil de jour	9	12	11	13	11	8	9	8	5	31	31	24
UEAIP	2	1	1		1	2			1	2	2	4
TOTAL IME	16	16	19	17	15	11	10	12	12	43	43	42

Comme évoqué précédemment, l'année 2022 a connu une recrudescence des accueils de jeunes de l'Ancre, MECS spécifique du Service AdoSeine, culminant pendant plusieurs mois avec la moitié de leur effectif accompagné majoritairement par le SIC. La proximité de l'IME avec L'Ancre, ou bien encore avec le SAUC³³ peut créer des interactions peu propices à un accompagnement de qualité tant les difficultés rencontrées sur un lieu d'accueil peuvent se reporter sur le second.

La mission des équipes de l'IME est d'apporter un éclairage, alerter ou bien encore favoriser la communication avec les services de protection de l'enfance afin de répondre au mieux à l'accompagnement des enfants. Le travail de partenariat est donc primordial et à favoriser dans l'accompagnement de ces enfants vulnérables. La qualité des échanges et l'apport parfois d'éléments de compréhension sur la situation des enfants a un impact réel sur l'évolution des enfants en double prise en charge.

Le SIA



³³ Service d'Accueil d'Urgence de Canteleu

Nous constatons sur le SIA une nette baisse du nombre d'enfants confiés aux services de la protection de l'enfance dans le cadre de mesure éducative ou en famille d'accueil au 31/12/2022.

Un enfant a été accueilli en urgence en MECS au sein de l'IDEFHI puis ensuite vers un organisme extérieur. Ce jeune avait bénéficié au préalable d'une mesure éducative sur l'année.

Nous repérons que les contacts avec les acteurs de la protection de l'enfance restent à parfaire même si lors de l'accueil en urgence d'un enfant en MECS ceux-ci ont été rapprochés et constants ; tant dans l'inquiétude portée sur les conditions de vie de cet enfant que dans la solution pérenne à y apporter. Le regard pluridisciplinaire en synthèse à l'IDEFHI a permis de faire évoluer positivement la situation d'hébergement de ce jeune.

Aussi, un travail en partenariat avec un service extérieur de l'IDEFHI a été favorable et a permis d'accompagner les parents dans leur décision d'orientation de leur enfant sur l'internat.

Cette année encore, nous avons favorisé la communication avec ces services même si la réciproque, notamment aux synthèses de projet, n'est pas évidente pour tous les jeunes accueillis.

Le SIB

Le nombre de jeunes en situation de double prise en charge a considérablement diminué dans le courant de l'année 2022 du fait des orientations vers le SIC, la fin de prise en charge et la fin d'une mesure de placement. 4 jeunes garçons sont accueillis en MECS, une jeune fille et un garçon bénéficient d'une mesure de SMD³⁴, et un adolescent est accueilli en Famille d'accueil.

La collaboration avec les différents partenaires perdure dans le souci commun de qualité de prise en charge des jeunes concernés. Une expertise et un réseau de connaissance de la nouvelle responsable, dans le domaine de la protection de l'enfance, favorise une communication fluide et une action commune. La participation des professionnels de la PE³⁵ aux synthèses Projet Personnalisé permet un échange de points de vue, donne de la légitimité aux différents champs d'intervention et délimite les interventions de chacun à tous les niveaux.

Au-delà de ces situations, l'équipe identifie 8 jeunes dont la fragilité du contexte familiale et/ou des difficultés sur le plan éducatif demande une vigilance certaine.

³⁴ Soutien pour le Maintien à Domicile

³⁵ Protection de l'Enfance

Une de ces familles a pu demander le soutien de la responsable dans ses démarches en faveur d'une mesure éducative. L'assistante sociale de l'IME répond aux sollicitations et se montre soutenante auprès des familles demandeuses.

Le SIC

Comme évoqué précédemment la proximité géographique avec le SAUC et l'Ancre n'a pas toujours été profitable à l'accompagnement des jeunes du SIC. Cette configuration et cette réalité imposent de bien poser le cadre de nos interventions respectives et le schéma et modalités de communication inter services.

L'internat

L'évolution de l'internat avec l'ouverture de l'internat 365 jours a permis de faire évoluer un poste éducatif vers des missions de coordonnateur de parcours. Le lien avec les partenaires de l'ASE est donc facilité mais il reste encore à développer afin que les Intervenants Socio-Éducatifs restent au cœur de leur mission et ne reportent pas celle-ci sur les professionnels de l'internat.

L'UEAIP

Au 31/12/2022, nous accueillons trois jeunes à l'UEAIP qui sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les « doubles –mesures » nécessitent de travailler conjointement avec le lieu d'accueil afin que le projet prenne sens tant pour le jeune que pour les personnes qui l'accompagnent.

L'UEAIP a un lien étroit tant avec les structures d'accueil qu'avec les familles d'accueil. Des points réguliers sont effectués afin de garantir au maximum la cohérence de la prise en charge et des repères stables pour le jeune.

4.2 Les mesures de protection judiciaire

Les mesures de protection judiciaire visent à protéger les personnes vulnérables, c'est-à-dire souffrant d'une altération de leurs facultés personnelles ou dans l'incapacité physique d'exprimer leur volonté. Il peut s'agir d'une personne affaiblie par l'âge ou la maladie ou encore atteinte d'un handicap.

	Protection juridique				TOTAL
	Curatelle	Tutelle	Habilitation parentale	En cours	
Internat	1	1	2	1	5
Accueil de jour		1	2	6	9
UEAIP	7			3	10
TOTAL IME	8	2	4	10	24

L'Assistante de Service Social joue un rôle important d'information auprès des jeunes et des familles pour la mise en place d'une mesure de protection.

L'habilitation familiale est une mesure de protection qui « permet à une personne désignée d'accomplir certains actes pour le compte d'une personne qui n'est pas en capacité de manifester sa volonté. On parle de représentation. Elle peut être totale ou partielle.

L'habilitation familiale est ordonnée par le juge uniquement en cas de nécessité, lorsque les représentations habituelles (procuration par exemple) ne permettent pas suffisamment de protéger les intérêts de la personne. Il ne s'agit pas d'une mesure de protection judiciaire, comme le sont la sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle. En effet, une fois l'habilitation familiale délivrée, il n'y a plus de contrôle par le juge ».

Le recours aux habilitations familiales tend à se développer mais nous restons vigilants sur cette disposition car certains parents peuvent ne pas être en mesure de répondre aux besoins administratifs ou entraver les souhaits de la personne en allant à l'encontre de son projet.

5. L'accompagnement thérapeutique

5.1 L'accompagnement médical

La question sanitaire reste critique sur l'IME qui n'a toujours pas pu recruter de **médecin généraliste** depuis le dernier trimestre 2020. Le médecin de l'IDFHI ne peut à lui seul

répondre aux besoins de l'IME en dehors des jeunes admis au titre de la protection de l'enfance, et pris en charge au sein de l'établissement.

Nous sommes donc contraints de solliciter les familles pour réaliser notamment les attestations d'aptitude pour les entrées en atelier.

	Visites d'admission		Bilans annuels		Consultations		Vaccinations	
	P.	Abs.	P.	Abs.	P.	Abs.	P.	Abs.
2020	13	1	124	2	139	1	5	0
2021	16	0	9	0	25	0	1	0
2022	5	0	7	0	20	0	0	0

L'éclairage et la prise en charge **psychiatrique** est un aspect indissociable du plateau thérapeutique de l'IME. Le médecin psychiatre de l'IME est très régulièrement sollicité pour des renouvellements mais aussi des interventions sur des situations de crises. Ces sollicitations se sont accentuées sur le deuxième semestre de l'année avec l'admission de jeunes aux situations complexes sur l'internat 365. Le développement des problématiques psychiatriques ne peut trouver uniquement des solutions par l'administration de traitement. Il est alors nécessaire de solliciter des thérapeutes hors IME pour répondre à des besoins spécifiques de prises en charge (CHR, CRIAVS³⁶, MDA³⁷...).

Les liens avec le CHR sont permanents dans le cadre du maintien du contact et de l'accompagnement des jeunes hospitalisés pour l'étude de leur sortie. Nous sollicitons également les professionnels du CHR pour leurs éclairages sur des situations complexes. Il est important de poursuivre la recherche de partenariat afin de trouver du soutien lorsque l'équipe est en difficulté pour accompagner les jeunes accueillis (UNACOR³⁸, EMAA³⁹, ...).

5.2 L'accompagnement par l'infirmière

Notre nouvelle infirmière a effectué sa prise de poste au sein de l'IME mi-septembre 2022, avec un équivalent temps plein en remplacement de sa collègue qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er septembre 2022.

Les horaires de l'infirmierie sont de 8h30-12h/13h-17h du lundi au vendredi. Ces horaires ne sont pas immuables et sont souvent amenés à être modifiés pour répondre au mieux aux besoins des

³⁶ Centre Ressource pour Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles

³⁷ Maison des Adolescents

³⁸ Unité d'Accueil et d'orientation

³⁹ Equipe Mobile d'Appui pour Adolescents

usagers. S'ajoute à cela, des astreintes infirmières téléphoniques pour tout l'IDEFHI à raison de 5 à 6 par mois.

Les missions de l'infirmière sont diversifiées :

Assurer tous les soins infirmiers

L'IDE⁴⁰ a en charge les réfections de pansements, l'administration de médicaments autorisés, la réalisation d'injection intra musculaire, les entretiens infirmiers.

Les jeunes et les équipes éducatives savent que l'infirmière reste disponible pour des « consultations » inopinées pour divers maux. L'IDE peut ainsi prendre contact avec les parents ou structure d'accueil pour leur faire le bilan de la consultation et leur conseiller de ou prendre rendez-vous chez un médecin de ville. Il est question d'environ 2-3 consultations par jour qui s'ajoutent aux soins quotidiens de certains jeunes.

Les objectifs fixés pour 2023 :

Réaliser un tableau Excel afin de comptabiliser les consultations avec les jeunes ainsi que les plaintes les plus fréquentes et engager une démarche d'habitation aux soins (AEPJ) pour certains usagers ciblés.

Assurer le suivi du dossier médical et infirmier de chaque usager accueilli (croissance, vaccination, bilans spécialistes, traitements...)

Pour ce faire, l'infirmierie est équipée d'un pèse personne ainsi que d'une toise. Les dossiers sont classés et comportent entre autre la photocopie du carnet de santé des usagers.

Avec la collaboration des responsables légaux l'infirmière a pu mettre à jour les PAI⁴¹ pour l'année 2022/2023 et faire en sorte que les documents soient répartis sur les unités et dans les classes en accord avec la législation.

D'autre part, nous avons pu organiser avec les équipes éducatives, des visites infirmières pour les internats, le SIA et le SIC afin de mesurer et peser les jeunes. A la fin décembre 2022 l'infirmière a vu 95 jeunes ce qui lui a permis de faire aussi le point sur leur état de santé général ainsi que sur leur schéma vaccinal. Elle a ainsi pu réaliser un tableau récapitulatif regroupant toutes ces données.

De fait, un mot à l'attention des parents et autres représentants légaux a été mis dans le carnet de liaison rappelant le caractère obligatoire de certains vaccins et en leur demandant de faire le

⁴⁰ Infirmière Diplômée d'Etat

⁴¹ Plan d'Accompagnement Individualisé

nécessaire auprès de leur médecin traitant. N'ayant plus de médecin référent à l'IME, il est impossible pour l'infirmière d'assurer ces rappels vaccinaux.

Pour finir, ces visites ont permis de mettre en évidence les problèmes de poids de certains (surpoids, obésité, maigreur). Ces jeunes sont plus facilement ciblés et peuvent entrer dans une prise en charge préventive sur le bien mangé à réaliser au cours de l'année.

Objectifs fixés pour 2023 :

Finir les consultations infirmières pour le SIB, inscrire ces consultations dans une habitude annuelle de l'IME et si possible en début d'année scolaire et réaliser des sensibilisations sur l'équilibre alimentaire et la pratique d'une activité physique voir d'envisager l'intervention d'un diététicien.

Assurer de la préparation des piluliers et veiller au respect du circuit du médicament

Les médicaments et piluliers sont stockés à l'infirmierie dans une armoire blindée et sécurisée.

L'infirmière prépare les piluliers (environ 30) des jeunes chaque semaine selon les prescriptions médicales. Elle s'assure que les papiers (ordonnances, fiche suivi traitement) soient à jour dans les unités ainsi que de la bonne tenue de leurs pharmacies (réapprovisionnement des médicaments, préparation des trousse de secours, vérifications des dates de péremptions).

Objectifs fixés pour 2023 :

Externaliser la préparation des piluliers par une pharmacie de ville.

Prendre les rendez-vous et accompagner les usagers en rendez-vous extérieurs

L'infirmière peut être amenée à accompagner les usagers à des rendez-vous médicaux, réalisation d'examens, consultation en urgence ou raccompagnement au domicile.

Elle assure pour certains jeunes des internats et du 365, les prises de rendez-vous médicaux spécialisés ainsi que leur accompagnement lorsque les parents ou les éducateurs ne le peuvent pas.

Afin que ses consultations se passent au mieux l'infirmière a sollicité le PDRA qui lui a fourni des outils pratiques pour préparer certains jeunes aux soins prévus (prise de sang, perfusion, dentiste...)

Objectifs fixés pour 2023 :

Développer les outils pour expliquer aux mieux les soins possibles à l'hôpital notamment.

Faire de la prévention et de l'éducation à la santé

L'IDE a un rôle dans la prévention et la promotion de la santé.

Par manque de temps elle n'a pas eu l'occasion de réaliser d'actions de préventions formelles pour le moment. Elle a néanmoins été sollicitée par certains collègues pour intervenir dans leur AEPJ⁴² vie affective, relationnelle et sexuelle ainsi que pour des rappels sur l'hygiène corporelle qui vont se dérouler en 2023.

Objectifs fixés pour 2023 :

Réaliser de la prévention sur le tabac et autres substances addictives auprès de certains usagers ciblés et faire de la prévention sur l'hygiène alimentaire.

Cette liste de missions n'est pas exhaustive, nous pouvons aussi y inclure la prise en charge des cas COVID sur les unités. Le dépistage des cas contacts qui en découlent représente une charge de travail à ne pas négliger soit par la réalisation des autotests en interne ou par la diffusion d'un mot à l'attention des parents pour la réalisation de celui-ci au domicile.

Pour finir, dans le but d'améliorer et d'adapter sa pratique professionnelle au public rencontré, l'infirmière a initié avec une collègue psychologue une formation « informelle » sur la pratique du Makaton dans l'attente de leur inscription à une formation proposée par l'IDEFHI. L'infirmière a aussi réalisé une formation sur les comportements psycho sociaux qui pourra aboutir sur la mise en place de groupes de parole et outils permettant aux jeunes d'exprimer leurs émotions et ainsi diminuer peut être le recours aux traitements si besoin.

5.3 L'accompagnement à l'orthophonie

Les postes de médecin psychiatre, psychologues, psychomotriciennes étaient tous pourvus en fin d'année à l'exception du poste à 20% de médecin psychiatre ou neuro psychiatre du PDRA et des postes d'orthophonistes. Pour cet accompagnement thérapeutique nous systématisons l'appel à des prestations externes conventionnées puisque ces postes restent non pourvus depuis des années. Le coût n'en est que plus conséquent puisque l'engagement financier est à hauteur de 50845 € cette année contre 43158 € en 2021. De plus, un professionnel est missionné à temps plein au sein de l'IME pour accompagner les enfants pour les suivis en orthophonie sur les horaires de l'accueil de jour. En 2022, 16 enfants, majoritairement du SIA, ont bénéficié de cet accompagnement. Ce professionnel est une personne ressource pour les enfants, il permet le lien entre les thérapeutes et l'équipe éducative. Les thérapeutes soulignent

⁴² Atelier Educatif et Pédagogique de Jour

souvent leur satisfaction de cette régularité dans les échanges et transmissions d'informations. Il est un interlocuteur privilégié.

Son activité se situe majoritairement au sein du SIA car les enfants ne sont pas en capacité, de par leur jeune âge et récente arrivée, de réaliser en autonomie les trajets (en bus comme pour les plus grands). Certains parents ne sont pas du tout en mesure de pouvoir réaliser les transports.

5.4 L'accompagnement par les psychologues

La mission des **psychologues** s'inscrit dans une démarche clinique d'écoute et de soutien en direction des jeunes, de leur famille, et dans un travail de réflexion avec les différents intervenants intra et extra-muros. Les psychologues travaillent en référence sur les unités et à ce titre participent à la procédure d'admission.

Pour ce faire, la psychologue reçoit l'enfant en entretien au cours de son séjour et participe aux réunions institutionnelles relatives à la situation des jeunes (projet personnalisé, synthèse...). Des bilans psychologiques peuvent être réalisés pour répondre à une interrogation ou demande particulière. La psychologue peut aussi être interpellée pour recevoir un jeune rencontrant une difficulté temporaire – entretiens ponctuels – sur une ou plusieurs séances. Enfin, les psychologues peuvent proposer (après évaluation) une prise en charge régulière basée sur une fréquence hebdomadaire ou bimensuelle, orientée sur des entretiens de soutien ou un accompagnement psychothérapeutique permettant d'offrir au jeune un espace d'écoute et de parole.

L'UEMA

L'accompagnement à l'UEMA débute par une phase de **pairing**. Il s'agit alors de créer un lien positif avec l'adulte. Dans ce cadre, des activités plaisantes sont proposées à l'enfant afin qu'il identifie l'adulte comme une personne de confiance duquel il peut obtenir des éléments qu'il apprécie. C'est uniquement lorsque le pairing est solide que l'adulte pourra commencer à formuler des demandes et ajouter des contraintes.

Une fois le pairing réalisé, chaque enfant bénéficie :

- D'une évaluation développementale à l'entrée à l'UEMA (PEP⁴³ ou BECS⁴⁴) réalisé par la psychologue ;

⁴³ Evaluation psycho-éducative

⁴⁴ Batterie d'Évaluation Cognitive et Socio-émotionnelle

- D'une évaluation des compétences de l'enfant en lien avec la méthodologie ABA⁴⁵ (VBMAPP⁴⁶) réalisée par tous les professionnels de l'équipe et la psychologue ;
- D'une évaluation fonctionnelle (Vineland II) réalisée par la psychologue.

L'équipe de l'UEAIP peut se saisir de l'équipe thérapeutique présente au sein de l'IME. Mais il est également possible de faire des accompagnements vers le droit commun (CMP⁴⁷, thérapeutes en libéral, ...).

Les rendez-vous médicaux et les rendez-vous pour les suivis thérapeutiques extérieurs peuvent être soutenus par l'unité et accompagnés par l'équipe selon les demandes et les besoins des jeunes. Dans certaines situations, certains suivis étaient déjà assurés en externe, dans la mesure du possible nous essayons de les maintenir à l'arrivée des jeunes sur notre unité. En effet, cela correspond au projet de l'UEAIP de tendre vers le droit commun et de favoriser des prises en charge qui pourront perdurer à la sortie de l'IME.

Les suivis orthophoniques sont réalisés avec des professionnels intervenant en libéral. Nous n'avons aucun jeune bénéficiant de suivis en psychomotricité. Plusieurs jeunes ont des suivis avec des psychiatres dans le droit commun.

Certains jeunes ont des suivis proposés au sein de l'IME. Selon l'âge d'arrivée au sein de l'unité et le profil des jeunes, les suivis psychiatrique et psychologique sont proposés au sein de la structure pour faciliter les liens avec l'équipe et l'accessibilité aux professionnels.

Une partie des jeunes de l'UEAIP bénéficie donc de suivis psychologiques individuels selon les demandes et les besoins. Les entretiens peuvent être hebdomadaires, bimensuels ou plus espacés à la demande des jeunes et selon leurs besoins.

Au cours de l'année scolaire 2020/2021 nous avons mis en place un groupe de discussion sur les habiletés sociales dans le but de pouvoir débattre avec les jeunes concernés sur diverses thématiques (comme l'amitié, les relations amoureuses, le harcèlement, ...) après avoir regardé un extrait vidéo.

Ce groupe a été reconduit pour l'année scolaire 2021/2022 et a été proposé à deux groupes différents (1 groupe par semestre). Pour cette année, nous avons ajouté des séances de mise en scène entre chaque film afin d'approfondir les réflexions sur les différents thèmes abordés et d'expérimenter par le biais de jeux de rôles les réactions possibles dans certaines situations sociales.

Ce groupe était co-animé par une éducatrice stagiaire, la professeure des écoles et la psychologue, professionnelles rattachées à l'unité. Il a pris fin à la fin de l'année scolaire.

⁴⁵ Traitement comportemental de prise en charge des enfants autistes

⁴⁶ Evaluation du comportement verbal et programme d'intervention

⁴⁷ Centre Médico Psychologique

En fin d'accompagnement, les jeunes bénéficiant d'un suivi au sein de l'IME peuvent être accompagnés dans les relais vers l'extérieur selon leur projet à leur demande :

- Vers les CMP de secteurs ou des professionnels en libéral ;
- Vers les professionnels qui interviennent au sein des structures d'accueil.

5.5 L'accompagnement à la psychomotricité

Les besoins de prises en charge en **psychomotricité** ne peuvent pas être pleinement comblés.

L'UEMA

Une des psychomotriciennes de l'IME travaille à 0,2ETP⁴⁸ au sein de l'UEMA. Elle est présente toute la journée du mardi.

Sur son temps de présence, elle rencontre les 7 usagers âgés de 4 ans de la façon suivante :

- 4 séances individuelles de 30 min,
- accompagnements de relaxation et conscience corporelle,
- 1 groupe « graphisme » co-animé avec une stagiaire Educatrice Spécialisée.

Chaque enfant reçoit donc un accompagnement spécifique à ses besoins.

La psychomotricienne réalise des bilans psychomoteurs et fait passer des profils sensoriels afin de déterminer les spécificités sensorielles de chaque jeune et de réfléchir aux adaptations possibles. Elle participe également à la passation des VB-MAPP. Ce test, réalisé tous les ans pour chaque enfant, permet de déterminer quels sont les compétences de l'enfant ainsi que ses obstacles aux apprentissages.

La psychomotricienne est présente aux réunions hebdomadaires de l'équipe. Elle se rend également disponible pour participer aux sorties éducatives en extérieur lors des vacances scolaires. Ces temps lui permettent d'observer les usagers en dehors du contexte scolaire et de pouvoir travailler des aspects spécifiques de la prise en soin.

Le SIA

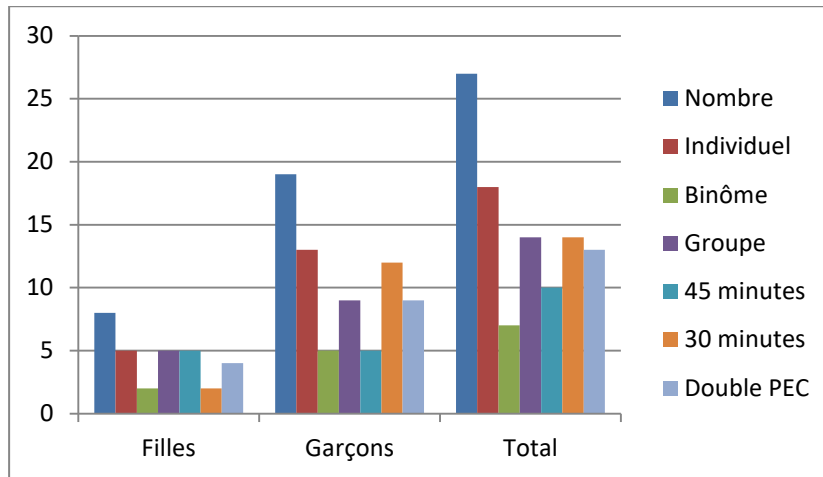
Le temps de présence de la psychomotricienne au sein du Semi-Internat A (SIA) est de 0.8 ETP depuis septembre 2020.

Entre janvier et juillet 2022, elle a réalisé 40 suivis de 27 usagers, 13 d'entre eux en double prise en soin dans la semaine, 2 d'entre eux bénéficiaient d'un repas thérapeutique hebdomadaire.

⁴⁸ Equivalent Temps Plein

Elle co-animait 3 groupes thérapeutiques : avec 2 éducatrices et avec une enseignante référente du SIA.

Figure 1 : Etat de la prise en soin de janvier à juillet 2022 (40 suivis de 27 usagers)



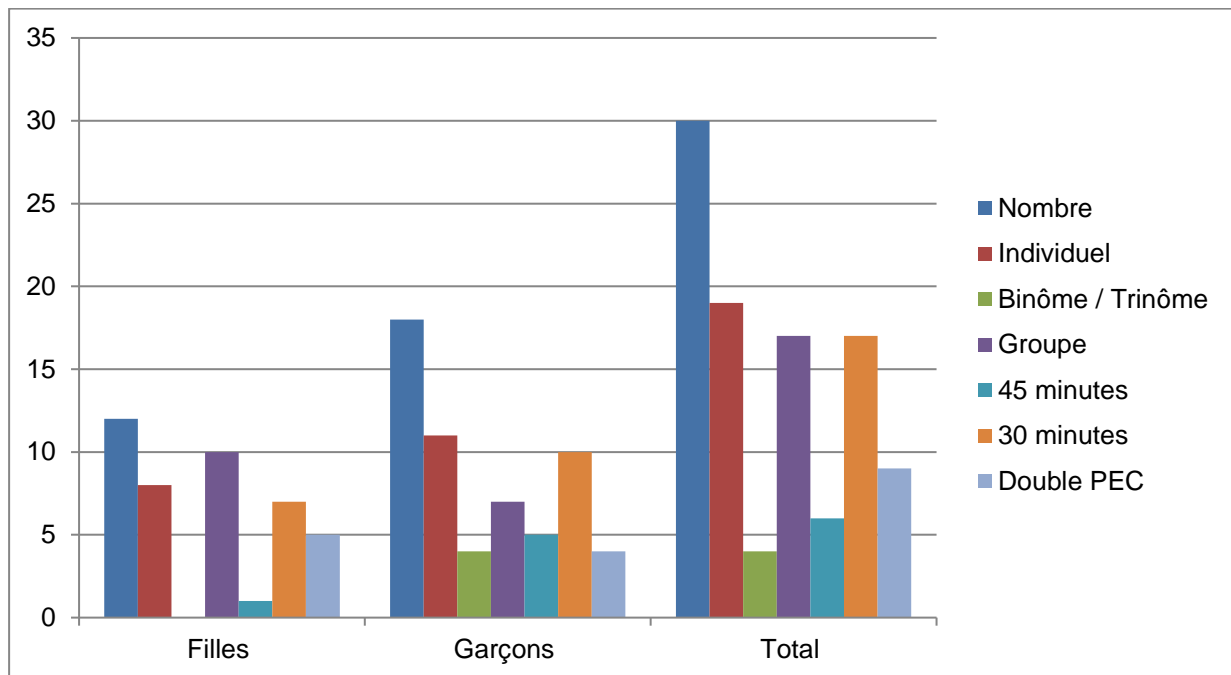
Depuis septembre 2022, la psychomotricienne réalise 40 suivis de 30 usagers, 9 d'entre eux sont en double prise en soin, 2 d'entre eux bénéficient d'un repas thérapeutique hebdomadaire. Elle co-anime également 3 groupes thérapeutiques : « j'explore à mon rythme » et « expression corporelle avec des éducatrices du SIA » et un groupe « Koukou Djansa » alliant le Makaton, la percussion et la danse africaine avec la psychologue référente du SIA ainsi qu'une éducatrice.

81% des usagers sont donc suivis en psychomotricité au SIA. Au vu des profils des usagers entrés en septembre 2022, un suivi immédiat a été organisé pour 3 jeunes.

La liste d'attente est constituée de 8 jeunes (21%) ayant été accueillis en septembre 2022 dans le service. Les parents de 3 de ces usagers ont fait le choix de poursuivre une prise en soin en libéral en attendant une place en psychomotricité à l'IME. Ces parents financent eux-mêmes les séances.

Il est à noter que 7 des 14 jeunes nouvellement accueillis nécessitent une prise en charge individuelle exclusivement. Sur le SIA, seulement 4 jeunes (10%) n'ont actuellement pas de besoin de suivi psychomoteur.

Figure 2 : Etat des suivis en décembre 2021 (40 suivis de 30 usagers)



Les 3 groupes thérapeutiques cités ci-dessus permettent une prise en charge de plus d'usagers et de s'adapter au mieux à leurs besoins. Cela permet également la mise en place d'une double prise en soin bénéfique pour plusieurs jeunes.

La mise en place des repas thérapeutiques pour des jeunes ciblés a été une réussite. Les jeunes deviennent de plus en plus autonomes lors du temps de repas. Ce temps permet également aux éducateurs d'échanger avec la psychomotricienne sur la mise en place de la diversification alimentaire pour plusieurs jeunes porteurs d'un Trouble du Spectre de l'Autisme.

Depuis septembre 2021, une psychomotricienne a été recrutée sur les 0.5 ETP vacants pour l'IME. Il est quand bien même à noter qu'à la sortie du SIA, plusieurs usagers ont encore des besoins de suivi en psychomotricité. Malheureusement, nous notons une interruption voire même des arrêts de prise en soin suite au passage au SIB et ce en lien avec le peu de temps de psychomotricité existant pour les autres unités de l'IME. Afin d'éviter cette rupture des soins et une coupure du lien, un jeune ayant rejoint l'internat en décembre 2022 est toujours suivi par la psychomotricienne du SIA.

Les internats, SIB et SIC

De janvier à septembre 2022 : la psychomotricienne qui est présente sur l'IME à raison de 0.5 ETP intervient auprès des jeunes des internats Piaget et Dolto mais également des semi-internats B et C. Elle réalise le suivi de 19 jeunes de manière hebdomadaire sous forme de séances individuelles de 45 minutes.

Depuis septembre 2022 : La psychomotricienne réalise des séances de 30 minutes ainsi que des séances en groupe afin de répondre aux nombreux besoins des jeunes. Elle réalise 21 suivis de 24 jeunes. Des bilans psychomoteurs ont également été réalisés pour des jeunes inscrits sur liste d'attente. Ainsi, les 8 bilans réalisés ont entraînés la mise en place d'un suivi.

Le bilan psychomoteur est la première étape dans une prise en charge, il consiste en un examen approfondi des capacités et des difficultés du jeune. Il permet par la suite de mettre en place un projet thérapeutique adapté aux besoins de chacun.

Ce bilan permet également de cerner des difficultés communes entre certains jeunes et d'envisager ainsi une prise en charge groupale. Deux groupes ont été mis en place permettant ainsi une entraide et un soutien entre les jeunes mais offrant également la possibilité à un plus grand nombre de disposer d'une prise en charge en psychomotricité.

La continuité de la prise en charge des jeunes anciennement pris en charge au SI A est elle-aussi importante. Une passation a ainsi été réalisée avec la psychomotricienne du SI A afin de cibler les besoins de ces jeunes qui évoluent vers le SI B et 5 jeunes ont ainsi bénéficiés d'une continuité de suivi, les autres jeunes sont inscrits sur liste d'attente.

L'ouverture de l'internat 365 jours a également montré de nouveaux besoins. Deux jeunes ont donc réalisé un bilan psychomoteur et sont dorénavant pris en charge de manière individuelle.

Un projet de groupe pour la réalisation de séance de médiation sensorielle et détente psychocorporelle en collaboration avec la psychologue du Pôle Diagnostique Ressource Autisme est également en cours. Une prise en charge pluridisciplinaire permettra ainsi de répondre à des besoins précis avec un encadrement favorable et des observations qui se montrent complémentaires.

6. Le Pôle Diagnostique Ressources Autisme

Le Pôle Diagnostique Ressources Autisme est ouvert depuis 2020. Pour rappel au démarrage, il existait un Pôle Ressource Autisme (création en 2017) porté par une conseillère ressource autisme, une éducatrice spécialisée et une psychologue à mi-temps.

Le Pôle Ressource Autisme est devenu le Pôle Diagnostique Ressource Autisme suite à une volonté de l'ARS et de l'établissement de développer la partie diagnostic dans le cadre des missions du pôle. Diagnostic ouvert à l'extérieur de l'IME pour les autres services de l'IDFHI et les autres établissements de protection de l'enfance du département.

Le Pôle Diagnostique Ressource Autisme est composé aujourd'hui de 3 ETP de personnel éducatif, 1,5 ETP psychologue. Nous sommes toujours en attente du recrutement du 0,20 ETP de

médecin psychiatre qui met le pôle en difficulté pour la réalisation des évaluations à visée diagnostique pour les missions hors IME.

Depuis janvier 2022, l'activité du PDRA continue de développer ses actions malgré différents mouvements du personnel. En effet, en Avril 2022 les deux psychologues recrutées à l'origine de la création du PDRA, ont fait le choix de quitter leur poste. Le poste à temps plein a été rapidement pourvu par une psychologue exerçant déjà au sein de l'IME. Le recrutement pour le poste à mi-temps est plus complexe, l'agent recruté en mai 2022 est parti en octobre à la faveur d'un poste à temps plein proposé au CHR. Une nouvelle psychologue a été recrutée en décembre, mais son contrat n'a pu se pérenniser car elle ne souhaitait pas se soumettre à l'obligation vaccinale. Le poste est donc de nouveau à pourvoir.

Le travail éducatif et psychologique au PDRA est très spécifique, il nécessite de la technique (évaluations, aide à l'accompagnement, création d'outils...) et aussi une capacité à travailler en équipe et à venir en soutien de collègues en difficulté dans la prise en charge des enfants-jeunes porteurs d'un TSA.

Nous notons une nette progression des enfants diagnostiqués accueillis au sein de l'IME. Comparativement à l'année 2021, nous comptons 12 enfants supplémentaires qui sont porteurs d'un TSA.

	Nombre d'enfants	
	diagnostiqués	en attente ou en cours d'évaluation
SIA	13	1
SIB	18	2
SIC	13	1
Dolto	8	2
Piaget	1	
UEAIP	3	1
TOTAL IME	56	7

Les enfants diagnostiqués devraient pouvoir bénéficier d'évaluation de compétences tous les deux ans.

Cette année 4 TTAP⁴⁹ ont été réalisés pour 1 jeune du SIC et 3 jeunes de l'internat, 7 profils sensoriels ont été réalisés pour 1 enfant du SIA, 3 jeunes du SIC, 2 jeunes de l'internat et 1 jeune de l'UEAIP et enfin 1 COMVOOR⁵⁰ a été réalisé pour 1 jeune de l'internat.

⁴⁹ Profil d'évaluation de la transition vers la vie adulte

6.1 Les accompagnements et le soutien aux équipes

Les interventions du PDRA en soutien aux équipes sont réparties comme suit : 4 jeunes au SIA, 8 jeunes au SIB, 12 jeunes sur le SIC, 12 jeunes à l'internat et 1 jeune à l'UEAIP.

Pour chaque situation, une évaluation du besoin est faite et les outils sont élaborés en conséquence, il est difficile d'en faire une liste exhaustive. Les outils peuvent concerner les émotions, l'hygiène personnel et vestimentaire, le comportement à avoir au sein de l'IME et /ou à l'extérieur, le repérage dans le temps, la structuration de l'espace, des étapes de travail dans le cadre de la classe, de l'atelier ou des stages...

L'équipe du PDRA est aussi venue en soutien lors de sorties loisirs en dehors de l'établissement.

Concernant plus particulièrement l'ouverture de l'internat 365 et les accueils qui ont eu lieu. Le PDRA a d'abord été sollicité pour la structuration des lieux puis concernant le public accueilli. Malgré l'absence de TSA repéré auprès des jeunes accueillis, l'équipe de l'internat 365 avait besoin d'échanger sur les difficultés rencontrées et sur des préconisations qui pourraient se mettre en place. Ainsi l'équipe du PDRA est venue assurer des observations durant des temps précis (levers –soirées) afin de pouvoir affiner les outils et les préconisations à mettre en place. Le PDRA a aussi accompagné l'équipe de l'internat 365 pour réaliser une commande d'équipements adaptés chez hoptoys.

L'équipe a également été sollicitée pour la mise en place d'outils visuels pour l'atelier RDD⁵¹, Vie Pratique, et pour la structuration et aménagements de l'atelier Protection de l'environnement.

Concernant les classes, certains enseignants ont fait appel au PDRA pour la mise en place d'outils visuels.

Enfin l'équipe du centre de restauration de l'IME a sollicité l'intervention du PDRA pour la construction d'outils visuels en lien avec les menus proposés. Ainsi, depuis la rentrée de septembre, chaque plat proposé est illustré par une photographie, facilitant la compréhension des enfants et des jeunes sur chaque menu du jour.

⁵⁰ Outil d'évaluation des précurseurs de la communication

⁵¹ Recyclage Développement Durable

6.2 Le travail avec les familles

Le nombre des familles ayant bénéficiées de l'accompagnement du PDRA se traduisant notamment par la création d'outils ou par l'accompagnement vers le CRANSE se répartit comme suit : 6 pour le SIA, 7 pour le SIB, 6 pour le SIC et 4 pour l'internat.

Des visites à domicile ont aussi eu lieu, 6 au total concernant 3 enfants :

- Pour le premier enfant, les parents ont évoqué le comportement inadapté de leur fils au domicile, ce dernier n'arrivant pas à exprimer ses désaccords, un outil a été mis en place pour faciliter les échanges. Au niveau de l'hygiène, des difficultés étaient aussi repérées, un séquentiel a pu être réalisé ;
- Pour le second, des problèmes d'hygiène et d'organisation au domicile étaient évoqués, un séquentiel de douche et un outil visuel sur le placard de la chambre ont permis d'améliorer la situation ;
- Et pour le dernier qui avait des comportements violents au domicile, des temps d'échanges avec la famille pour aider à la compréhension de l'autisme, et la création d'un outil pour le repérage dans le temps et les règles de vie à la maison ont permis un apaisement des tensions.

Par ailleurs, le PDRA est aussi sollicité pour participer aux Visites de Pré Admissions (VPA), ainsi, il a été présent pour 9 VAP du SIA, 2 du SIB, et 2 du SIC, et aussi pour les présentations de situations susceptibles d'intégrer l'internat 365. Pour chacune de ses interventions, le PDRA rédige un compte-rendu argumenté sur la pertinence de l'admission.

Des synthèses concernant le Projet Personnalisé de l'enfant pris en charge au sein de l'IME ont lieu tout au long de l'année. Le PDRA a été présent pour 6 enfants du SIA, 7 jeunes du SIB, 6 jeunes du SIC, 8 jeunes de l'internat et 1 jeune de l'UEAIP. Ces temps de réunion permettent de faire un bilan et de déterminer les objectifs pour l'année à venir.

6.3 Les groupes d'habiletés sociales

Le recensement réalisé en juin 2022 a mis en avant de nombreux besoins pour 55 jeunes: 30 demandes pour des groupes d'entraînements aux habiletés sociales dont 22 enfants/adolescents avec un TSA et 36 demandes pour des groupes abordant la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle dont 11 enfants/adolescents avec un TSA.

La répartition des séances d'habiletés sociales est la suivante : 5 enfants du SIA, 24 jeunes du SIB dont 11 porteurs d'autisme, 11 jeunes du SIVC dont 8 porteurs d'autisme et 20 jeunes de l'internat dont 7 porteurs d'autisme.

4 groupes d'habiletés sociales sont proposés :

- 1 groupe de 1h par semaine pour 5 jeunes pour l'apprentissage de la communication et à la socialisation pour les plus petits ;
- 1 groupe VARS de 2 h par semaine composé de 6 jeunes ;
- groupes d'habiletés socio-professionnelles de 2h par semaine pour chacun 6 jeunes.

6.4 Les diagnostics

Le PDRA a réalisé pour l'IME, 3 procédures diagnostics, dont deux ont conclu à l'absence de TSA et une a confirmé la présence de TSA.

6.5 Le COTECH Autisme

L'équipe du PDRA a réuni 2 COTECH Autisme cette année. Les membres du COTECH ont été réunis autour de 2 thématiques : le travail avec les familles et une sensibilisation à la sensorialité.

6.6 L'activité Hors IME

Une campagne de communication a été relancée cette année auprès des différents services de l'IDFHI. Des rencontres afin de présenter les missions du PDRA ont donc eu lieu auprès des directions suivantes : Adoseine, le CFT et l'ASTR. Le Service Enfance est prévu pour début 2023. Nous avons aussi rencontré deux chargés de missions insertion et santé de la DPA.

Le PDRA a répondu à différentes sollicitations pour :

- 1 enfant du STH pour lequel il a été proposé d'effectuer des évaluations de compétences et de l'aide à l'accompagnement, sans retour à ce jour ;
- 1 enfant du SER avec intervention auprès de la famille d'accueil dans la compréhension du TSA, et dans la structuration de l'environnement ;
- 1 enfant de l'AFR pour demande d'aide à la construction d'outils pour un enfant déficient non verbal mais pas porteur de TSA ;
- 1 jeune du SESSAD ITEP
- 1 jeune IEDR de Dieppe
- 1 jeune IEDR Adoseine
- 1 jeune d'Adoseine réorienté en cours d'année vers l'unité Cassiopé où il a été également accompagné par le PDRA.

Le PDRA a réalisé des sensibilisations auprès des assistants familiaux du département en formation : 30 mars 2022, 15 juin 2022, 14 septembre 2022, 16/11/2022.

Le PDRA a participé au salon des parentalités fin février 2022, et renouvellera l'expérience fin janvier 2023.

En Juin 2022, après plusieurs relances, nous avons pu rencontrer l'équipe du CRANSE afin de présenter les missions du PDRA et envisager une collaboration. Il nous a été proposé d'intervenir dans le processus d'annonce de diagnostic auprès des familles. L'idée était que les agents du PDRA soient formés par le CRANSE et en échange, le PDRA intervenait dans différentes familles pour l'accompagnement autour de l'annonce diagnostic. Malheureusement, en Septembre, l'équipe du CRANSE nous a informés ne pas avoir eu les budgets nécessaires pour mettre en route cette formation.

En septembre 2022, le PDRA a ouvert son espace ressources à destination de l'ensemble des professionnels du territoire.

En conclusion, concernant l'IME, les groupes d'habiletés sociales s'ouvrent de plus en plus vers des démarches concrètes, et la création d'un partenariat avec le CFT via l'ESAT TRUFFAUT va permettre aux jeunes durant l'année 2023 de visiter les différents lieux, de rencontrer les professionnels et de poser les questions qui les préoccupent.

Le Pole Diagnostic Ressources Autisme continue donc son développement. Il s'agira pour l'année 2023 de consolider les partenariats existants et d'accentuer les démarches auprès des services de protection de l'enfance du département.

7. Les prestations du service social

L'Assistante de Service Social (ASS) travaille avec l'ensemble des professionnels de l'IME dans l'intérêt des jeunes accueillis. De ce fait, l'ASS travaille aussi en collaboration avec les familles des jeunes accompagnés, les institutions et des services extérieurs à l'IME.

L'ASS peut intervenir pour chaque jeune quel que soit son mode d'accompagnement à l'IME. Cette diversité d'accompagnement représente une richesse, mais aussi un grand nombre d'interventions pour un seul poste d'ASS. Il lui faut donc régulièrement réévaluer les priorités.

L'année 2022 a permis de revenir sur un fonctionnement plus classique depuis la crise sanitaire. Ainsi la présence de l'ASS aux réunions importantes dans le parcours des jeunes a de nouveau été possible. Elle a pu participer à 19 Projets Personnalisés, et 29 Equipes de Suivis de Scolarisation. Les entretiens avec les familles ont aussi repris, 7 parents ont été rencontrés avec leur enfant afin de formaliser une demande de protection judiciaire, 18 pour monter des dossiers MDPH et 4 pour faire un point de situation. Le lien avec le jeune et sa famille est

essentiel pour amener à une relation de confiance. Ainsi, les échanges par téléphone et par mails restent très nombreux.

L'outil « fiche de suivi » afin de pouvoir avoir toutes les informations en temps et en heures, reste intéressant mais trop chronophage. L'ASS a donc adapté le journal de bord (outils depuis le télétravail de 03/2020) afin de répertorier ses interventions pour chaque jeune par jour. Ainsi, les interventions sont mises à jours en temps réel et facilement accessibles.

Comme pour une partie des professionnels de l'IME, l'ASS a participé à la « journée de l'IME », l'action proposée était de pouvoir renseigner les jeunes et les familles sur les démarches administratives d'accompagnement à la majorité.

La formation « L'apport de la mentalisation auprès des enfants et adolescents vulnérables » s'est terminée en mars 2022. Cette formation apporte un éclairage très intéressant sur la manière d'analyser et comprendre les comportements des personnes et d'y répondre de façon plus adaptée. Elle donne aussi un éclairage sur le vécu émotionnel.

Dans le cadre de ses missions de prévention, et aussi afin de répondre à un besoin du public, l'ASS de l'IME co-anime un atelier « Vie Affective et Relations Sexuelles » avec une éducatrice spécialisée depuis le 10/2022.

L'ASS a participé à une nouvelle formation en lien avec la thématique VARS⁵² et l'Autisme, afin de développer ses compétences. La Prévention est une mission moins connue de l'ASS. Avec ce deuxième atelier, et quelques séances ponctuelles sur les congés avec d'autres jeunes, ce volet d'action est pérennisé.

8. La scolarité

L'unité d'enseignement compte 14 enseignants dont 1 enseignante coordonnatrice déchargée à 100%, 1 enseignante à l'UEMA, 1 enseignante en UEE⁵³ Ecole, 1 enseignante en UEE Collège, 1 enseignante en UEE Lycée, 1 enseignante à l'UEAIP et 8 enseignants en UE⁵⁴ interne comme indiqué dans le tableau ci-après.

⁵² Vie Affective Relationnelle et Sexuelle

⁵³ Unité d'Enseignement Externalisée

⁵⁴ Unité d'Enseignement

Au 31/12/2022		UEMA (3 à 5 ans)	UEE Ecole (6 à 10 ans)	UEE Collège (11 ans et plus)	UEE Lycée (15 ans et plus)	UEAIP (15 ans et plus)	UE Interne (6 à 20 ans)	Coordination Pédagogique de l'UE
Nombre d'élèves inscrits		7	16	16	13	22	103	/
Nombre d'enseignants		1	1	1	1	1	8	1
Dont enseignants spécialisés		1	1		1	1	3	1
Pourcentage élèves externalisés						Pourcentage élèves scolarisés à l'interne		*1 élève est scolarisé à l'UEAIP et à l'UE Interne.
52 élèves sur 176 soit 29%						124* élèves sur 176 soit 71%		

En décembre 2022, 176 jeunes étaient scolarisés au sein de l'unité d'enseignement, soit 87% des jeunes accueillis sur l'établissement âgés de 3 à 20 ans et plus. Pour 64 % des élèves, le niveau d'enseignement est celui du cycle 2 (CP-CE1-CE2). 72% des élèves sont scolarisés au minimum à ½ temps (soit environ 12h/semaine). 51% des élèves ont plus de 16 ans.

8.1 Origine scolaire des jeunes admis en 2022

Année de naissance des élèves arrivés en 2022	Maternelle	Elémentaire	ULIS Ecole	Collège	ULIS ⁵⁵ Collège	Lycée Pro ULIS (CAP ⁵⁶)	IME	TSLA	HDJ ⁵⁷	EREA ⁵⁸ (CAP)	Déscolarisé
2015	2										
2013			1								
2012		1	1								
2011		2	2						2		
2010			3					1			
2009							1	1			
2008			1				1				1 (sortant ULIS Ecole dans l'incapacité de se rendre au collège)
2007			1	1			3				
2006				1			4				
2005						1	1			1	
2004						2	1				
2003							2*				*non scolarisé à l'UE à leur arrivée
TOTAL	2	3	9	2		3	18				1

⁵⁵ Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire

⁵⁶ Certificat d'Aptitude Professionnelle

⁵⁷ Hôpital de Jour

⁵⁸ Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

8.2 Scolarisation des élèves par tranches d'âges

Au 31/12/2022	Scolarisés en UE	Scolarisés à l'extérieur	Non Scolarisés	Total
3-16 ans	87	0	0	43%
16-18 ans	41	0	0	20,3%
18-20 ans	43	4	8	27,2%
20 ans et plus	5	0	14	9,5%
TOTAL	176	4	22	100%
	87%	2%	11%	

Parmi les jeunes âgés de 18 – 20 ans non scolarisés par les enseignants de l'IME, 4 sont inscrits en 1^{ère} ou 2^{ème} année d'un CAP, et 8 s'orientent soit vers un CAJ⁵⁹ soit vers un ESAT⁶⁰, pour qui le travail éducatif et professionnel est une réelle nécessité et priorité.

Parmi les 19 jeunes âgés de 20 ans et plus, en aménagement Creton, 5 sont toujours scolarisés à l'IME (4 à l'UEAIP), pour lesquels l'objectif est de leur permettre de se perfectionner professionnellement en répondant à un besoin ciblé.

Les jeunes non scolarisés le sont donc pour deux raisons : A partir de 20 ans et parfois dès 18 ans, car ils s'orientent très clairement vers le milieu protégé, ou à partir de 16 ans, jeunes inscrits en scolarité extérieure, en formation pré-professionnalisante, en stages reconduits, ou dans un autre établissement tout en étant suivi par l'IME.

8.3 Organisation des temps scolaires à l'IME

Les temps scolaires sont proposés par l'équipe enseignante en tenant compte notamment des besoins éducatifs particuliers des élèves, de leur temps de concentration, de leur appétence dans les apprentissages scolaires, de leur engagement personnel, de leur comportement social au sein d'un groupe, de leur âge, de leur autonomie, de leur projet d'insertion professionnelle.

Il n'est pas toujours aisé de faire se coïncider tous les temps proposés globalement pour les élèves au regard de l'organisation institutionnelle en place.

Temps de scolarisation des élèves par semaine	UEMA				
	Moins de 3h	Entre 3 et 6h	Entre 6 et 9h	Entre 9 et 12h	24h
12/2022	7%	10%	12%	71%	100%
12/2021	10%	20%	2%	68%	100%
12/2020	4%	8%	8%	81%	

⁵⁹ Centre d'Activités de Jour

⁶⁰ Etablissement et Service d'Aide par le Travail

L'emploi du temps des élèves s'organise autour de quatre temps d'accompagnement :

1. Temps scolaire qui varie de 30 minutes à 12 heures par semaine. Mais les élèves de l'UEMA sont scolarisés en école maternelle et suivent les mêmes temps scolaires que les enfants des autres classes, avec néanmoins quelques aménagements.
2. Temps Educatifs encadrés et dirigés/construits par les éducateurs
3. Temps d'ateliers préprofessionnels (+ 15 ans) encadrés par les éducateurs techniques spécifiques.
4. Temps thérapeutiques dispensés par psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, infirmiers, médecins, psychiatres entre autre.

8.4 Les enseignements

Un gros travail est réalisé sur le repérage dans le temps et dans l'espace qui sont des compétences déficitaires chez les enfants ayant une déficience intellectuelle. L'accent est mis sur les apprentissages fondamentaux (français et mathématiques), à travers le jeu et la manipulation, tout en travaillant les arts visuels et le sport adapté. Le niveau travaillé va de la pré-petite section, petite section, moyenne section, grande section, jusqu'au CP/ CE1/CE2 au sein de l'IMP (6 – 14 ans) et peut aller au-delà pour les plus âgés (Cycle 4) avec notamment le passage du Certificat de Formation Générale (CFG) et la préparation au Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP).

Cette année, nous avons présenté **12 candidats** au CFG, tous lauréats.

Les élèves, comme le stipule le cadre législatif, sont présentés à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 1 à partir de 14 ans et de niveau 2 à partir de 16 ans. A la session de juin 2022, **5 élèves** ont obtenu l'ASSR 1 et **9** l'ASSR 2.

Le développement de l'autonomie est aussi travaillé de manière soutenue. Cet apprentissage est un processus important qui aide les élèves à développer leur confiance en eux et leur capacité à faire des choix et prendre des décisions. Par exemple : Choix d'une activité, réalisation de l'activité sans aide, rangement de l'activité, apprendre à s'occuper, jouer seul.

8.5 Les projets extérieurs accessibles aux unités d'enseignements

L'ensemble des UE ont la possibilité de s'inscrire dans des projets amenés par la DPA :

- Cycles sportifs (sport adapté animé par des professionnels diplômés),
- Cycles culturels (Projet autour d'un clip musical, accès au MUNAE, au FRAC),
- Projet Passeurs d'images (Réalisation d'un court métrage).

En 2022, par l'intermédiaire de la DPA, l'UE a répondu positivement à la sollicitation de la troupe de théâtre Acid Kostik, soutenue par le service culturel de Canteleu, pour participer à la

création d'un court métrage d'épouvante qui regroupait plusieurs établissements dans le cadre du projet mémoire de lieu. Ce projet a mobilisé plusieurs partenaires :

- Service culturel de la ville de Canteleu (Mairie),
- Espace Culturel François Mitterrand (Ville de Canteleu),
- Les Plastiqueurs situé à Canteleu,
- Acid Kostik (Troupes de théâtre),
- Ecole élémentaire Flaubert (1 classe de CM1),
- Collège Le Cèdre (classes de 6ème),
- 1 UE des TSLA (13 élèves),
- UE de l'IME (14 élèves).

La création de ce court métrage a permis de mettre en lien tous les élèves impliqués dans des rôles bien spécifiques (acteurs, écrivains, chercheurs et réalisateurs d'effets spéciaux, décorateurs). Le film a été projeté à l'ECFM⁶¹ pour l'ensemble des participants et leur famille courant décembre.

L'UE s'inscrit également dans les projets de la Mission Education Artistique et Culturelle (MEAC) de l'Académie de Normandie :

- Projet école et cinéma,
- Projet Artistique (exposition départemental interclasses).

8.6 Le Partenariat et collaboration

Les différents temps de réunions à l'interne de l'IME permettent de formaliser les rencontres entre les professionnels, mais également avec les familles, et ainsi d'être au plus près des besoins des élèves en co-construisant leurs parcours. Mais ces temps ne sont pas toujours formalisés et nous constatons, encore trop souvent un manque de temps de coordination interprofessionnelle pour co-construire des projets communs.

8.7 Les unités d'enseignement externalisées

Avant la création de la première UEE à l'école du village, il n'existait pas d'inclusions scolaires à proprement parler. Mais des projets pouvaient se monter entre établissements. A ce jour, nous comptons 7 UEE externalisées. Les effectifs d'élèves en UEE sont montés à 8 par UEE depuis 09-2021, sauf l'UEMA.

⁶¹ Espace Culturel François Mitterrand

Date de création des UEE pour un effectif d'élèves précis				
	UEMA	UEE Ecole	UEE Collège	UEE Lycée
02.2019		6 élèves		
09.2019				14 élèves
09.2020		+ 7 élèves		
11.2020			7 élèves	
03.2021			+ 7 élèves	
11.2021	7 élèves			
A ce jour, effectif d'élèves possibles en UEE				
09.2022	1 x 7 élèves	2 x 8 élèves	2 x 8 élèves	2 x 7 élèves

8.7.1 UEE Ecole

L'UEE école est située à l'école du village de Canteleu.

Deux groupes de 8 élèves, à $\frac{1}{2}$ temps à l'école, encadrés par un enseignant et un éducateur spécialisé (binôme). Les deux groupes ne se rendent pas en même temps à l'école, mais en alternance par $\frac{1}{2}$ journée. Les deux groupes se restaurent 2 fois par semaine à l'école. L'éducateur accompagne les élèves dans tous les temps de la journée (scolaires et extra-scolaires). Le binôme ainsi constitué se mobilise au quotidien, se coordonne afin de mettre les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissages.

On peut noter une reprise des inclusions en dernière période scolaire d'avril à juillet 2022, car avant, pas de brassage possible en intérieur comme en extérieur. Mais au court de la nouvelle rentrée scolaire de septembre à décembre 2022, de nombreuses inclusions ont été réalisées avec la levée des restrictions comme indiqué dans le tableau ci-après.

	Modalités Inclusives	Nombre d'élèves	Matière	Temps	Accompagnement	Niveau de classe d'accueil
Groupe A de 8 élèves	Collective	8 élèves	Chorale	30' / semaine	Binôme	Cycle 2 CP – CE1 – CE2
		4 élèves	Yoga	30' 1 semaine /2	Educatrice spécialisée	
		4 élèves		30' 1 semaine /2		
		8 élèves	Ateliers pédagogiques	une ½ journée par période*	Binôme	
		8 élèves	Sorties Scolaires	½ journée		
Groupe B de 8 élèves	Collective	8 élèves	Chorale	30' / semaine	Binôme	Cycle 3 CM1 – CM2
		4 élèves	Arts Visuels	30' 1 semaine /2	Educatrice spécialisée	
		4 élèves		30' 1 semaine /2		
		4 élèves	E.P.S.	1h30 1 semaine /2		
		4 élèves		1h30 1 semaine /2		
		8 élèves	Ateliers pédagogiques	une ½ journée par période*	Binôme	
		8 élèves	Sorties Scolaires	½ journée		
	Individuelle	1 élève	Mathématiques (Calcul mental)	20' / semaine	Educatrice seulement les premières séances.	Cycle 2 CE1 – CE2

*Une période est un cycle d'apprentissage contenue entre deux périodes de vacances.

8.7.2 UEE Collège

L'UEE collège est accueillie au sein du collège Jules Verne situé à Déville-lès-Rouen.

Deux groupes de 8 élèves, encadrés par un enseignant et un éducateur. Un groupe est à ½ temps au collège et y mange quatre fois par semaine. Un groupe est à ¼ temps au collège et y mange deux fois par semaine. Les deux groupes ne se rendent pas en même temps au collège, mais en alternance par ½ journée, sauf deux midis où ils mangent ensemble au collège. L'éducateur accompagne les élèves dans tous les temps de la journée (scolaires et extra-scolaires). Le binôme ainsi constitué se mobilise au quotidien, se coordonne afin de mettre les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissages.

Les inclusions s'enrichissent au cours du temps pour une majorité d'élèves, en Education Physique et Sportive, en Arts Visuels, en Français pour une activité autour du conte malheureusement non aboutie (en raison des moyens RH enseignants), et en UNSS⁶². Les inclusions étaient possibles toute l'année 2021/2022. **7 élèves ont validé leur PSC1** (Formation secourisme premiers secours) en juin 2022, en inclusion avec les élèves du collège. 4 élèves ont participé en inclusion également, à un temps d'apprentissage mené par une infirmière sur le thème de la vie affective et intime.

Organisation des inclusions de septembre à décembre 2022

	Modalités Inclusives	Nombre d'élèves	Matière	Temps	Accompagnement	Niveau de classe d'accueil
Groupe A de 8 élèves						
	Collective	2x 2 élèves	Arts Visuels	1h / semaine	Educateur spécialisé	6 ^{ème} et 5 ^{ème}
		2 élèves	Technologie	1h20 / semaine		6 ^{ème}
		2 élèves	Physique-Chimie	1h / semaine		4 ^{ème}
		2x 3 élèves	E.P.S.	2h / semaine		6 ^{ème}
	Individuelle	2 élèves	Physique-Chimie	1h une semaine / 2	En autonomie	4 ^{ème}
	Individuelle	1 élève	E.P.S.	1h / semaine		5 ^{ème}
Groupe B de 8 élèves						
	Collective	2x 2 élèves	Physique - Chimie	1h / semaine	Educateur Spécialisé	4 ^{ème}
		2 élèves	Technologie	1h20 / semaine		6 ^{ème}
Temps Extra-scolaire						
	Individuelle	1 élève	UNSS Renforcement musculaire Multisport	Le mercredi, de 11h à 16h avec prise du repas au collège.	En autonomie	
	Collective	2 élèves	UNSS Tennis de table	1h/ semaine le midi	En autonomie	
	Collective	7 élèves	UNSS Escalade	2h/ semaine le mercredi	Educateur spécialisé	

8.7.3 UEE Lycée

L'UEE lycée est installée au sein du lycée Le Corbusier de Saint Etienne du Rouvray.

14 élèves se rendent ensemble, deux jours par semaine, au lycée, avec prise des repas au self. L'enseignante encadre un groupe de 7 élèves, et dispose d'une salle de classe dans le lycée. L'éducatrice technique encadre un groupe de 7 élèves également, au sein de l'atelier,

⁶² Union Nationale du Sport Scolaire

accompagnée par les enseignants peintre en bâtiment du lycée et de leurs élèves. Les 14 élèves sont issus de l'atelier préprofessionnel peintre en bâtiment et sont âgés de 15 à 20 ans.

Pour l'année scolaire 2021-2022, les élèves de cette UEE sont inclus collectivement en atelier peinture avec les élèves du lycée, mais également en classe, autour de la rédaction d'un journal commun, accompagnés par la documentaliste du lycée et l'enseignante, sur des temps précis. Des projets ont été menés lors des inclusions tels que la création de chefs d'œuvre (en atelier) ou encore la publication d'un journal (3 parutions). En plus de l'inclusion collective en classe et en atelier, il est à noter une inclusion sociale sur les temps périscolaires (récréations, restauration).

Organisation des inclusions de septembre à décembre 2022

Modalités Inclusives	Nombre d'élèves	Matière	Temps / semaine	Accompagnement	Niveau de classe d'accueil
Collective	2x7 élèves	E.P.S.	2h	Enseignante	CAP 2CDBTP2 – 1 ^{ère} année (futurs maçons et peintres)
	2x7 élèves	Atelier Peinture	2h	ETS (Educatrice Technique Spécifique)	CAP PAR – 1 ^{ère} année (Peintre Applicateur de revêtement)
	6 élèves	Mini-entreprise	2h	ETS	CAP PAR – 1 ^{ère} année (Peintre Applicateur de revêtement)
	7 élèves	Revue de presse / Journal	2h	Enseignante	CAP SDG (Signalétique Décor Graphique)
	7 élèves	Mathématiques	1h	Enseignante	CAP PAR – 1 ^{ère} année (Peintre Applicateur de revêtement)
	2 élèves	SDG (Signalétique Décor Graphique)	1h	En autonomie	CAP SDG (Signalétique Décor Graphique)

En cette rentrée de septembre 2022, les partenariats au sein du lycée ont pris une autre dimension, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Inclusion en atelier SDG (signalétique décors graphiques)

L'UEE Lycée a été sollicitée par le professeur de SDG du lycée pour mettre en place l'inclusion de deux élèves de l'IME au sein de la classe de première année de CAP SDG. Cette inclusion a lieu le mardi après-midi de 13h40 à 15h45 et se déroule dans l'atelier SDG.

L'ensemble des élèves sont accompagnés par le professeur de SDG du lycée et l'éducatrice technique spécialisée de l'IME.

Les objectifs travaillés:

- Transmettre les apprentissages liés au référentiel CAP SDG tout au long de l'année ;

- Permettre aux jeunes de l'IME d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles et de s'inclure parmi une classe du lycée ;
- Mutualiser les compétences des professionnels pour faciliter l'accès aux apprentissages pour les élèves ;
- Faciliter la construction d'un projet professionnel pour les jeunes de l'IME en élargissant les domaines d'activité ;
- Utiliser les ressources pédagogiques du lycée pour servir l'intérêt des élèves dans leurs apprentissages ;
- Développer l'inclusion.

L'inclusion EPS⁶³

Une professeure d'EPS du lycée a sollicité l'UEE afin d'inclure les jeunes de l'IME en cours d'EPS au sein de la classe CAP PAR (peintre applicateur de revêtements).

L'inclusion a lieu le vendredi matin de 10h à 12h.

Les cours d'EPS sont dispensés au gymnase du Madrillet à Saint-Etienne-Du-Rouvray. Les jeunes s'y rendent accompagnés de l'enseignante spécialisée de l'IME. À terme, un travail sera réalisé afin que les jeunes puissent s'y rendre en autonomie au même titre que les jeunes du lycée.

Qui ?

Les jeunes concernés par le projet sont les 14 jeunes de l'IME ainsi que la classe de CAP PAR. L'ensemble des élèves seront accompagnés par l'enseignante spécialisée de l'IME ainsi que par la professeure d'EPS du lycée.

Comment ?

L'année est découpée en 4 séquences permettant aux élèves de pratiquer 4 sports différents : escalade/ art du cirque/basketball/biathlon. Chaque séquence est ponctuée par une sortie scolaire en lien avec le sport pratiqué. Les élèves de l'IME sont répartis en plusieurs groupes de sorte que chacun bénéficie de deux séquences de sport dans l'année (4 groupes de 7 jeunes).

Les objectifs travaillés :

Transmettre les savoirs liés au programme d'éducation physique et sportive du secondaire ;

- Développer la confiance en soi, la motricité et l'esprit d'équipe ;
- Favoriser l'inclusion des jeunes de l'IME au sein du lycée ;

⁶³ Education Physique et Sportive

- Multiplier les inclusions au sein de la classe de CAP PAR afin de créer une dynamique dans les apprentissages et du lien entre les élèves.

L'inclusion en co-intervention français/mathématiques

Nous avons sollicité nos collègues afin d'inclure les jeunes de l'IME dans les co-interventions proposées au lycée. La co-intervention est une discipline réunissant des professeurs de différentes matières autour d'un sujet commun. L'objectif étant de renforcer les acquis basiques des élèves.

La co-intervention a lieu en mathématiques le mardi après-midi de 13h40 à 15h00 et en français le vendredi après-midi de 13h40 à 15h00. Elle a lieu dans une salle de classe du lycée Le Corbusier.

Qui?

Les jeunes concernés par la co-intervention sont les 14 jeunes de l'IME ainsi que la classe de CAP PAR. L'ensemble des élèves sont accompagnés par l'enseignante spécialisée de l'IME, la professeure de peinture, le professeur de mathématiques et la professeure de français du lycée.

Comment ?

Des groupes de besoins seront constitués afin de faciliter les apprentissages.

Les objectifs travaillés :

- Favoriser l'inclusion des jeunes de l'IME dans différentes matières ;
- Consolider les liens entre les jeunes de l'IME et les élèves de la classe CAP PAR ;
- Mutualiser les compétences des différents professionnels afin d'adapter les supports, méthodes et outils aux besoins de tous les élèves ;
- Travailler les bases de calcul et de lecture au profit des apprentissages professionnels (peinture en bâtiment).

L'inclusion en AP (aide personnalisée)

Le CDI⁶⁴ étant un espace commun et de ressource pour l'ensemble des jeunes, il est important d'y développer des activités permettant aux élèves de se l'approprier. L'aide personnalisée proposée par la professeure documentaliste représente un atout pour les élèves. L'AP a lieu le mardi matin de 10h à 12h et se déroule au CDI du Lycée.

⁶⁴ Centre de Documentation et d'Information

Qui ?

L'AP concerne 7 jeunes de l'IME ainsi que 7 élèves du lycée issus de différentes sections. L'ensemble des élèves sont accompagnés par l'enseignante spécialisée de l'IME et la professeure documentaliste du lycée.

Comment ?

Les élèves travaillent en binôme autour du thème « revue de presse ». Un article choisi par les binômes d'élèves ou les professeurs est décortiqué et analysé, le vocabulaire est explicité. Puis le travail réalisé par les binômes est restitué devant le groupe.

Les objectifs travaillés:

- Développer l'inclusion des jeunes de l'IME ;
- Aborder les sujets d'actualité à travers la presse écrite ;
- Accompagner les jeunes dans la découverte du CDI et de toutes les ressources dont ils disposent ;
- Aborder des compétences scolaires de manière transversale (lecture, écriture, outils informatique, expression orale) ;
- Etre en mesure de comprendre l'actualité ;
- Savoir effectuer une restitution orale devant le grand groupe.

8.7.4 UEMA

L'UEMA située dans l'école maternelle Jean Jaurès de Petit Quevilly, accompagne des enfants autistes âgés entre 3 et 6 ans sans troubles cognitifs. Tout au long de l'année, l'équipe pluridisciplinaire (composée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une éducatrice spécialisée, d'un accompagnant éducatif et social, d'une psychologue, d'une psychomotricienne et d'une enseignante spécialisée qui coordonne l'action) travaille sur les habiletés sociales, savoir être qui vise à rendre possible l'inclusion de ces enfants en milieu scolaire ordinaire au terme de leur accompagnement qui ne peut excéder 3 ans.

Le dispositif ayant ouvert ses portes dans le dernier trimestre de l'année 2021, l'année 2022 a permis d'affiner les observations et proposer un accompagnement adapté à chaque enfant en tenant compte de ses besoins, ses difficultés et de son projet individualisé.

Les projets individualisés d'accompagnement sont fonction de l'évaluation des besoins particuliers de chaque enfant, amenant à développer des interventions s'appuyant sur des objectifs transversaux suivants :

- Communication et langage ;

- Interactions sociales ;
- Domaine cognitif ;
- Domaine des émotions et du comportement ;
- Autonomie dans les activités quotidiennes ;
- Soutien aux apprentissages scolaires.

Pour pouvoir évaluer chaque enfant, l'équipe pluridisciplinaire a mis en place différents outils pour un accompagnement efficace au quotidien :

Moment de la journée et attentes

Il s'agit d'évaluer l'évolution de chaque enfant en mettant l'accent sur des cibles de travail /routines.

L'accueil : L'enfant est-il en capacité de retirer / mettre ses chaussures, manteaux, chaussons en autonomie, d'accrocher son étiquette et ranger sa boîte à goûter ;

Temps de travail en classe : temps de travail avec l'adulte, tâche simple en autonomie, capacité à interpeller l'adulte (pictogramme) ;

Regroupements : participation à tous les regroupements ;

Repas : Accepte de tout goûter (mise en place d'un « timer » si l'enfant ne veut pas et n'a pas de renforçateur), mise de la serviette, mange seul, reste assis tout au long du repas ;

Toilettes : Autonomie pour les WC, guidance verbale si urinoir, guidance verbale pour le lavage des mains ;

Sieste : S'endort seul ou pas. À ce jour, 2 enfants sur 7 font la sieste. Les autres bénéficient d'un temps calme (avec relaxation sur fond de musique) ;

Motricité ;

Récréation : inclusion pendant ce temps, ce qui permet de voir si les consignes de l'école sont respectées par les enfants de l'UEMA.

Le Projet pédagogique et éducatif individualisé (PPEI)

Les enfants sont évalués sur différents domaines :

- Fonctionnement Sensori-moteur (motricité globale/fine, parler, entendre, voir) ;
- Fonctionnement Psycho-affectif (sensoriel, émotionnel) ;
- Fonctionnement Psycho-social (règles de vie collective, relation à autrui) ;
- Autonomie (classe : temps, espace, vie quotidienne : habillage, repas, hygiène) ;
- Relation aux apprentissages (prérequis aux apprentissages : motivation, attention conjointe, imitation,...) ;
- Fonctionnement cognitif (communication, fatigabilité/ attention, mémoire).

Ces différents supports permettront d'évaluer les objectifs généraux de l'année :

- Accepte les contraintes liées à son statut d'élève et à la « vie en collectivité » ;
- Est capable d'intégrer sur des courtes durées (qui se verront augmentées par la suite) une classe ordinaire (inclusion) ;
- Continue à progresser dans les apprentissages scolaires.

Point inclusions et profils des enfants de l'UEMA

Au cours de l'année 2022, les enfants ont pu bénéficier de temps d'inclusions individuelles. Pour 2 enfants, ces temps ont été augmentés au fur et à mesure pour une adaptation dans les meilleures conditions dans leurs nouvelles classes.

Les deux enfants vont en inclusion (chacun dans sa classe de référence) tous les matins de 8h30 à 11h et une heure l'après-midi. Les éducatrices étaient présentes dans la classe et en fin d'année, elles se sont mises en retrait progressivement et à ce jour, elles n'interviennent que très peu ou pas du tout. Le jeudi et vendredi, ces deux enfants poursuivent l'inclusion à la cantine avec la classe de référence.

À l'inverse certains enfants accueillis au sein du dispositif ne permettent pas d'envisager des temps d'inclusions à ce jour.

À titre d'illustration, nous avons sollicité la mairie de Petit-Quevilly pour permettre à un enfant de l'UEMA de bénéficier d'une prise en charge au centre de loisir la première semaine des vacances de la Toussaint. Cette demande avait été faite précédemment par les parents mais la mairie n'avait pas donné suite car l'accueil d'un enfant en situation de handicap nécessite une organisation particulière. Sous la proposition du chef de service de l'UEMA, la direction de l'IME a validé la possibilité qu'une éducatrice accompagne l'enfant tout au long de ladite semaine pour permettre son inclusion. En fonction de l'adaptation de l'enfant, l'éducatrice devait se retirer progressivement pour laisser les animatrices du centre de loisir assurer sa prise en charge.

Au Second jour d'accueil, les comportements problèmes ont été très présents et nous avons été contraints de mettre fin à l'accueil au centre de loisir.

Le fonctionnement du centre de loisirs n'a pas été adapté à ses besoins: lieu similaire à l'école mais avec des journées différentes, beaucoup d'enfants dans la même pièce, pas de récréation, manque de structuration par rapport à ce qu'il vit au sein de l'UEMA...L'enfant n'était à ce jour pas en capacité de gérer tous ces changements malgré l'accompagnement individuel réalisé par l'éducatrice.

Un autre enfant (ayant bénéficié d'un suivi UNIDEP durant un an) n'utilise pas de langage verbal, ses demandes passent essentiellement par le pointage ou les cris. Il semble percevoir l'adulte comme un moyen pour lui d'obtenir ce qu'il convoite. Il n'a aucun prérequis de communication (pointage, regard, interpellation).

N'ayant à sa portée que peu d'outils pour communiquer, il n'est pas toujours aisé pour lui de se faire comprendre. Ce manque de compréhension entraîne de grandes frustrations tout au long de la journée. Il semble en souffrance (pleurs inconsolables malgré une prise en charge individuelle) à de nombreuses reprises lors de ses temps de classe.

Ce comportement est également mis en parallèle avec celui observé au domicile lors des guidances parentales. Lors de ces dernières, les professionnelles découvrent un enfant souriant, qui peut davantage regarder dans les yeux, va volontiers vers l'adulte pour partager un moment de jeu. Ses intérêts restent très restreints.

Cet enfant ne semble pas avoir pris de repères spatio-temporels au sein de la classe. En effet, il évolue au sein de celle-ci en fonction de ses centres d'intérêt. Il est difficile pour les professionnels de mettre en avant ses compétences car il se montre très peu et rarement coopératif. Il pousse et refuse tous jeux ne suscitant pas son intérêt au moment où ce dernier est présenté. Ses intérêts peuvent varier d'un jour à l'autre ce qui les rend difficilement identifiables pour les professionnels.

Tout au long de l'année, les professionnelles ont repéré certains jeux ou certaines stimulations qu'il apprécie de manière constante (les jeux de chatouilles et de balancements, une comptine africaine). Lors de ces moments, l'équipe arrive à créer un échange notamment de regards et de sourires avec l'enfant.

Bien que ces moments soient de plus en plus présents au sein de la journée ils ne permettent pas à l'équipe de mettre en avant ses compétences cognitives, sensorielles ou motrices. De plus, ce dernier ne semble pas comprendre ce qui est attendu de lui lors des échanges avec les professionnels. Au-delà de ses difficultés de compréhension, il est dans l'opposition quasi constamment. La moindre exigence amenée par le professionnel génère des cris, des mises au sol, des pleurs...

Au regard de ce qui vient d'être dit, aujourd'hui à l'équipe vise uniquement quelques axes de travail portant sur les prérequis à la communication, auxquels il n'a pas encore accès. Cependant, ces axes de travail restent très instables. À ce jour, il est encore compliqué pour l'équipe de l'accompagner de manière adaptée, son attitude nécessitant au sein de la classe la présence exclusive d'un adulte. L'organisation de la classe ne permet pas ce genre de prise en charge sinon, au détriment des autres enfants.

À ce jour, comme évoqué précédemment, il n'est pas aisé d'identifier ses points d'appuis pour envisager une entrée dans les apprentissages scolaires. Il semblerait que le fonctionnement et les objectifs de l'UEMA ne permettent pas de répondre à ses besoins. L'équipe travaille à une orientation vers une structure plus adaptée.

Éléments nouveaux pour l'UEMA

Un nouveau chef de service a pris ses fonctions en milieu d'année et nous avons accueilli une nouvelle éducatrice spécialisée en novembre.

Nous avons accueilli une stagiaire en 3ème année de formation d'éducatrice spécialisée.

L'équipe de l'UEMA a participé à la première kermesse au sein de l'école maternelle Jean Jaurès. A cette occasion les professionnelles ont proposé des animations en présence des enfants et de leurs familles, un beau moment de partage.

8.7.5 UEAIP

Dans cette unité, une enseignante à temps plein organise les temps scolaires des élèves qui y sont scolarisés ponctuellement ou régulièrement. Des groupes allant jusqu'à 4/6 élèves maximum permettent à l'enseignante d'individualiser l'accompagnement scolaire et de cibler les besoins particuliers identifiés de chaque élève toujours en lien avec leurs projets professionnels en cours ou futurs. Les élèves y sont scolarisés de 1h30 à 9h maximum par semaine. En général, les élèves de l'UEAIP ne sont pas scolarisés au sein même de l'IMPRO sauf exception, lorsque l'élève passe de l'IMPRO à l'UEAIP en cours d'année, ou lorsque le besoin de l'élève le nécessite. Ainsi, de janvier à juillet 2022, 4 élèves de l'UEAIP étaient scolarisés à l'IMPRO. Et de septembre à décembre 2022, nous avons 8 élèves dont 1 accueilli également en classe à l'UEAIP (double scolarité).

8.7.6 Spécificités de l'Unité d'Enseignement A.P.R. / P.S.R.

En 2021-2022, pour la deuxième année consécutive, une classe a été rattachée à l'atelier A.P.R. (Agent Polyvalent de Restauration). Elle est donc constituée de deux groupes d'élèves de 15 à 20 ans alternant deux journées complètes de temps de classe et deux journées de temps d'atelier préprofessionnel basées sur les compétences attendues en C.A.P. A.P.R. avec un éducateur technique spécialisé. Aujourd'hui, nous parlons de l'atelier P.S.R. Production et Service en Restauration.

Ce choix a permis de :

- Donner davantage de sens aux apprentissages en consolidant les compétences scolaires en lien avec l'enseignement préprofessionnel ;

- Favoriser les compétences langagières orales nécessaires pour l'obtention du Certificat de Formation Générale et la Commission de Reconnaissance des Acquis Professionnel en proposant des ateliers formatifs ;
- Développer des compétences scolaires en lien avec le CAP Production et Service de Restauration ;
- Favoriser la cohésion de groupe, le travail en équipe et la socialisation ;
- Renforcer le partenariat avec l'éducateur technique spécialisé.

En parallèle, plusieurs projets permettant de développer l'autonomie sociale des élèves ont été menés au cours de l'année:

- Gérer son argent, gérer un budget ;
- Découvrir les lieux utiles pour le futur citoyen : projet mené pendant un trimestre avec une éducatrice spécialisée (2021-2022) ;
- Comprendre son corps de femme : projet mené pendant toute l'année à raison d'une séance par semaine, avec deux éducatrices spécialisées de l'internat pour 9 élèves femmes (2021-2022) ;
- Mise en fonctionnement du restaurant d'application (2022-2023).

8.7.7 Spécificités de l'Unité d'Enseignement « +18 ans »

Durant l'année scolaire 2021-2022, pour les élèves ayant plus de 18 ans, nous avons constitué deux groupes distincts en alternance, scolarisés 6heures par semaine avec des projets bien spécifiques :

- Participation au projet cinéma avec le dispositif Passeurs d'images du pôle Normandie Images. Ce projet est né d'une volonté de deux élèves qui ont proposé de parler du handicap. Un réalisateur est alors venu à l'IME pendant 10 séances de 3 heures. Les élèves ont réalisé un film « L'avenir entre nos mains ». Il a été projeté à l'ensemble des élèves et des personnels le mardi 21 juin à l'IME. Ce film a aussi été projeté à l'occasion de la journée porte ouverte IME le samedi 25 juin ;
- Participation à l'Activité Educative et Pédagogique de Jour « Devenir citoyen » en co-intervention avec une éducatrice. Cette AEPJ a permis aux élèves de découvrir les lieux et les personnes en lien avec la citoyenneté (MDPH, Mairie de Rouen, Assurance Maladie, CMS). Ils ont appris à se repérer et à compléter des documents administratifs.
- Séquence sur les dangers du tabac en co-intervention avec l'infirmière de l'IME ;
- Séquences sur les comportements favorables à la santé (sommeil, alimentation, activité physique), les actualités régionales et nationales (Transat Jacques Vabre, élections présidentielles et législatives, fête Jeanne d'Arc) ;
- Séquences en lien avec les ateliers horticultures et protection de l'environnement.

Bilan de cette UE spécifique:

Pertinence de rassembler des élèves qui ont commencé les stages. Les élèves avaient les mêmes préoccupations sur l'après IME.

Difficulté à établir des projets longs car beaucoup d'absences liées aux stages ou aux embauches et à l'arrivée de certains élèves plus jeunes en cours d'année en raison d'un changement d'atelier.

Cette organisation n'a pas été reconduite pour l'année scolaire 2022-2023.

8.7.8 Spécificités de l'Unité d'Enseignement en Co-enseignement

Pour répondre aux besoins de certains élèves, nous avons expérimenté une unité d'enseignement en co-enseignement sur l'année scolaire 2021-2022 :

- Deux groupes de 1h30 avec deux enseignantes ;
- Classes communicantes (différents espaces répartis sur les deux classes : bibliothèque, matériel d'arts, fidgets, jeux de construction, fournitures scolaires) ;
- Espaces individuels aménagés dans une classe ;
- Deux ordinateurs dans chaque classe.

Nous avons envisagé un projet forêt comprenant une sortie par semaine dans la forêt de l'IDEFHI. Cependant, les sorties se sont avérées compliquées à cause du comportement dangereux de certains élèves.

Bilan de cette UE spécifique :

Bilan positif pour l'ensemble des élèves concernés grâce à l'aide individualisée apportée et à la souplesse permise par le co-enseignement (division en deux sous-groupes ou accompagnement individuel).

Bilan positif pour les autres unités d'enseignements permettant d'instaurer un climat de classe serein et sécurisé toute l'année.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le co-enseignement n'a pas été reconduit pour des questions de moyens et d'organisation choisie et/ou priorisée. En revanche, les sorties en forêt 1 heure par semaine se poursuivent pour deux unités regroupant ainsi 15 élèves et deux enseignantes.

De plus, nous avons privilégié la scolarisation en temps individuels d'1heure par jour pour trois élèves appartenant à ce groupe de co-enseignement. Ce choix de scolarisation semble

répondre pleinement aux besoins de ces trois élèves. Nous constatons de plus en plus le besoin qu'auraient d'autres élèves à accéder à ces modalités scolaires très individualisées.

Néanmoins, pour la rentrée septembre 2022, la mise en service d'une classe dans le bâtiment d'accueil des petits (SIA) pour une co-intervention pédago-éducative au profit des jeunes les plus fragiles bénéficiant de peu de temps de scolarisation n'a pu être activée par défaut d'engagement des professionnels. Un groupe de réflexion porté par la responsable de l'unité SIA et la coordonnatrice pédagogique travaille pour l'organisation d'une co-intervention acceptée de tous au bénéfice de notre public.

8.7.9 Spécificités de l'Unité d'Enseignement « TSA »

Elle accueille des élèves âgés de 15 à 19 ans, diagnostiqués TSA, permettant ainsi un accompagnement très adapté, avec une enseignante formée, au sein d'un groupe de 5/6 élèves. Il est difficile de maintenir ce petit effectif tellement la demande de scolarisation des élèves est forte et importante, ainsi que les arrivées d'élèves en cours d'année. Les autres élèves TSA sont répartis dans les autres UE et sont de plus en plus nombreux.

Cette UE TSA propose :

- Des projets transversaux, basés sur des thèmes culturels, qui comprennent des compétences ciblées en français et mathématiques et des objectifs destinés à développer l'autonomie du jeune ;
- Des outils spécifiquement destinés à des élèves TSA qui ont des difficultés à communiquer, se repérer dans le temps et dans l'espace, structurer leur travail.

Un projet culturel a mené un groupe de 5 élèves auprès de la pianiste de renom Shani Diluka, lors d'une sortie à Paris. Rencontre riche en émotion avec l'artiste, mais également de l'expérience entière de cette journée (transport en trafic, repas à la crêperie, sortie à Paris et rencontre de l'artiste pour un concert privé).

Pour la rentrée 2022-2023, nous avons limité l'effectif de ces groupes à 5 élèves (6 grand maximum). Nous constatons pour certains élèves, une évolution très positive de leur comportement, de leur bien-être, de l'estime d'eux-mêmes. C'est une belle réussite.

8.8 Les enseignants de l'UE

8.8.1 Le remplacement des enseignants

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2022, la prise en compte des besoins en remplacement des enseignants dans l'ASH⁶⁵ est effective. C'est la circonscription de Canteleu qui gère les remplacements des enseignants de l'IDFHI de Canteleu, sur demande, en cas d'arrêt de travail et de garde d'enfant malade. L'enseignante coordonnatrice fait le lien avec la circonscription de Canteleu et informe systématiquement des absences et des remplacements le pôle inclusif (hiérarchie directe). En cas d'absence pour formation, c'est un autre bureau de la Direction des Services Départementaux de la Seine Maritime⁶⁶ qui doit être sollicité.

Pourcentage des présences enseignantes	Présences possibles des enseignants en ½ journées	Présences réelles des enseignants
TOTAL 2022	3718	3159
	100%	85%
Janvier-juillet	2340	1906
		81%
Septembre-Décembre	1378	1253
	100%	91%

Sur 26% d'absences des enseignants, 11% ont été remplacées. Comme l'indique le tableau, 15% des absences enseignantes n'ont pas été remplacées. Les absences sont réparties équitablement sur l'année, en revanche, ce n'est que depuis septembre 2022 qu'elles sont mieux remplacées.

	Absences enseignantes en ½ journées	Remplacement des enseignants en ½ journées
TOTAL 2022	963	404
	26%	11%
Janvier-juillet	616	182
	25%	8%
Septembre-Décembre	347	222
	25%	16%

Motifs d'absences : maladie, garde d'enfant malade, temps syndical, formations.

8.8.2 La Formation des enseignants

Durant l'année scolaire 2021/2022, le pôle inclusif a organisé deux journées de formation au sein d'établissement médico-social (1 vendredi avec la Ligue Havraise, 1 mercredi avec l'IME Le

⁶⁵ Adaptations scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés

⁶⁶ DSDEN

château blanc à Arques la bataille) pour les enseignants du département Seine Maritime ASH des ESMS.

Un groupe de travail enseignant-éducateur a également permis d'amorcer une réflexion autour du partenariat de ce binôme de plus en plus courant avec l'ouverture des Unités Externalisées. A ce jour, un temps de 3h, a été mené pour les enseignants suivi d'un autre temps de 3h accueillant enseignants et éducateurs.

Depuis septembre 2022, accès au PRogramme Académique de Formation⁶⁷, pour les enseignants en ASH, qui propose des modules de formation variés, sur inscription de 3h à 18h, en lien avec les besoins du terrain identifiés.

Stage MIN⁶⁸, priorisé pour les enseignants reçus à la spécialisation CAPPEI⁶⁹, dans les 5 ans qui suivent leur titularisation.

Ces temps de formation, concernant parfois l'équipe enseignante entière, ne permettent pas toujours de faire appel à des brigades (enseignants remplaçants).

9. L'accompagnement préprofessionnel

Comme cela a été dit lors du rapport d'activité précédent, l'IME reste déterminé à adapter son offre de service aux besoins.

Depuis quelques années, nous constatons une évolution du public accueilli, ce qui a exigé de repenser l'organisation des ateliers, support d'accompagnement préprofessionnel. La transformation des ateliers permet de proposer une offre plus adaptée aux besoins des jeunes au regard de leur troubles et difficultés.

Cette tendance s'est confirmée au cours de l'année 2022, conduisant les responsables d'ateliers à apporter des réponses aux jeunes de plus en plus nombreux et ne répondant pas toujours aux critères d'entrée dans des ateliers dont le fonctionnement s'appuie sur le référentiel de compétences des Certificats d'Aptitude Professionnelle.

9.1 L'atelier protection de l'environnement

2 axes de travail sont proposés dans cet atelier :

- Protection de l'environnement avec une préparation au fonctionnement d'établissement de type ESAT où les jeunes travaillent les postures (savoir-être) en situation de travail ;

⁶⁷ PRAF : Programme Académique de Formation

⁶⁸ Module de formation d'Initiative Nationale

⁶⁹ Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive

- Un Centre d'Accueil de Jour (CAJ) pouvant accueillir les jeunes avec une orientation de sortie vers un CAJ pour faire des productions autour du bois (réalisation d'un nichoir à hérisson, fabrication d'un écran à ombre chinoise, fabrication d'un porte-manteau situé au centre de restauration de l'IME...)

Les jeunes de l'atelier protection de l'environnement sont également intervenus pour entretenir l'espace derrière le bâtiment d'internat.

Le chantier nature en partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels Normandie-Seine a repris cette année.

En Octobre 2022, les jeunes de l'atelier ont réalisé une opération « ébranchage de noisetiers » en partenariat avec le Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec (SBV-CAR). À travers cette action, les jeunes ont nettoyé une grande zone autour d'un bassin de rétention d'eau au Houlme. Ils ont pu ainsi conjuguer chantier nature et aspect découverte.

Un projet de construction d'hôtels à insectes en partenariat avec le collège Emile Zola et Netixy (tous les lundis) a également été initié.

9.2 L'atelier peinture

Au cours de l'année 2022, 4 jeunes ont été présentés à la CRAP.

Un transfert avec les jeunes des UEE a été réalisé en juillet 2022.

Les jeunes de l'atelier sont intervenus sur 2 chantiers sur l'IME :

- Réfection de 2 chambres sur l'internat Dolto (en juin) ;
- Réfection des locaux « sièges » de l'UEE (octobre/novembre).

L'éducatrice référente de cet atelier a accueillie et accompagnée une stagiaire Educatrice Technique Spécialisée.

Dans le cadre de l'UEE peinture au lycée Le Corbusier, la classe de CAP PAR (peintre applicateur de revêtements) ainsi que les jeunes de l'atelier peinture de l'IME se sont engagés à participer à un projet en partenariat avec l'association « Entreprendre pour Apprendre ».

Ce projet consiste à créer une mini-entreprise dans le domaine de la peinture. Les élèves sont à l'origine de toute la conception de l'entreprise. L'objectif étant de comprendre le fonctionnement d'une entreprise, découvrir tous les métiers qui la composent. De nombreux autres objectifs sont développés à travers ce projet.

Ce projet est extrêmement enrichissant et formateur pour les jeunes, tant en terme d'insertion professionnelle qu'en terme d'inclusion dans le milieu ordinaire. Il permettra d'aborder de nombreux apprentissages liés au domaine professionnel mais également dans le domaine de la collaboration, l'expression orale, la créativité.

Les élèves devront créer des outils pour faire valoir l'existence de cette mini-entreprise notamment lors de la foire de Rouen au parc expo.

9.3 L'Atelier PSR

Cette année l'atelier a changé de nomination, elle est passé d'Agent Polyvalent de Restauration à Production et Service en Restaurations (PSR). 14 jeunes ont été suivis dans cet atelier cette année.

Tout au long de l'année, chaque élève reçoit un apprentissage pédagogique et technique préprofessionnel sur la base du métier PSR. Chaque élève découvre et apprend :

- Les règles de fonctionnement ;
- Le savoir être en milieu professionnel ;
- Les locaux de production ;
- Le matériel et son utilisation ;
- Les règles d'hygiène ;
- Les bases techniques culinaires ;
- Les bases du service selon le mode de restauration ;
- L'entretien et la désinfection du matériel et des locaux.

Au mois de juin, 3 jeunes ont été présentés à la Commission de Reconnaissance des Acquis Professionnels.

L'année scolaire 2022 s'est clôturée par un grand nombre de départ d'élèves, 9 jeunes sont partis afin de réaliser leurs projets professionnels.

Un jeune est parti à l'IFA Marcel SAUVAGE à Mont Saint Aignan afin de préparer le Certificat d'Aptitude Professionnel de serveur en service en salle en alternance. Un autre élève a rejoint l'école de formation "Les Ptits Plats" à Le Petit Quevilly pour préparer le CAP PSR.

Deux jeunes sont partis en Etablissement et Service d'Aide par le Travail dans le domaine de la restauration, quatre jeunes femmes désirant évoluer dans d'autres domaines professionnels se sont dirigées vers la mission locale.

Dans le courant de l'année 2022, le restaurant d'application de l'atelier PSR a accueilli des groupes de clients à trois reprises.

Les élèves de l'UE ont aussi participé à la confection de pâtisseries et de viennoiseries à l'occasion des Cafés des parents de l'IME mais aussi pour le petit déjeuner accueillant les jurys de la CRAP.

L'atelier PSR en co-intervention avec la classe d'une enseignante spécialisée de l'IME a participé à plusieurs activités dans le courant de l'année:

- Rallye culinaire dans le centre historique de Rouen ;
- Visite du Gros Horloge à Rouen ;
- Découverte de l'open CAPFINANCE Rouen METROPOLE au KINDARENA ;
- Visionnage du film "Peau d'âne" au Dock76 via Ecole et cinéma ;
- Premier contact et explication sur le déroulement du montage et la réalisation du court métrage en partenariat avec Pôle NORMANDIE ;
- Préparation d'un repas pour fêter la fin de l'année scolaire.

9.4 L'atelier horticulture

Les jeunes de l'atelier horticulture ont produit 190 kg de fruits rouges (framboises, groseilles, mûres, cerises, ...) + pommes, rhubarbe, courges... au cours de l'année 2022. Cette production a été distribuée aux unités éducatives (pour la confection de tartes par exemple...), aux jeunes et à leurs familles respectives.

Les jeunes ont produit des compositions florales à différentes occasions (anniversaire, Noël, tombola avec l'association Rallye des gazelles pour la journée d'ouverture de l'IME...).

4 élèves ont été accompagnés à la CRAP.

3 jeunes ont été orientés en ESAT.

L'atelier a accueilli les enfants de l'unité TSLA pour une visite des locaux et du travail des jeunes. Un stagiaire a également pu être accueilli sur cet atelier dans le cadre de la transmission et développement de compétence.

9.5 L'atelier blanchisserie/couture

3 jeunes accompagnés à la RAE⁷⁰ en 2022.

Quotidiennement, les élèves gèrent :

- Entretien du linge de l'atelier APR : 16 tenues ;
- Entretien de torchons des enseignants ;
- Entretien de serviettes de toilette de l'infirmière ;
- Entretien de tenue de l'atelier peinture ;
- Entretien du linge plat des internats (pour pallier à l'indisponibilité de la blanchisserie centrale) ;
- La couture : Reprise de tenue (maitresse de maison, jeunes...) et recyclage de linge et conditionnement.

3 jeunes issues de l'atelier blanchisserie ont été embauchés en milieu professionnel dont une en ESAT blanchisserie, un en ESAT conditionnement et une autre en confiserie.

Projets réalisés (couture) :

- Les jeunes de l'atelier ont créés des poulpes pour développer la motricité fine ;
- Confection de lingettes démaquillantes dans le cadre du projet « rallye des gazelles » ;
- Les jeunes ont participé au projet « raconte tapis » dans le cadre de la fête du livre avec le soutien de la Direction des Politiques d'Accompagnements (DPA) ;
- Création et remise de pochons dans le cadre d'une démarche participative citoyenne. Les élèves de l'atelier blanchisserie ont été reçus à la mairie de Saint Léger du bourg Denis, le vendredi 9 décembre après-midi pour livrer leurs pochons de Noël. Les jeunes ont confectionné les pochons de Noël à destination des enfants des bénéficiaires de la banque alimentaire. Mme la maire a intégré ces pochons dans les colis offerts aux enfants de la commune. Mme la maire et l'équipe du Centre Communal d'Actions Sociales ont remercié les jeunes pour le magnifique travail, pour leur implication dans cette démarche participative. Cette rencontre a été l'occasion d'exprimer le souhait de consolider ce partenariat avec la réalisation d'autres projets à venir au sein de la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

9.6 L'atelier Agent de Propreté et d'Hygiène (APH)

Ce jeune atelier créé en 2021 a accompagné 2 jeunes à la RAE en 2022.

⁷⁰ Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

Cet atelier porté et développé par un jeune diplômé a trouvé toute sa place dans l'offre de services de l'IME.

Les jeunes y sont accompagnés vers une qualification pour effectuer l'entretien courant (balayage, lavage, lustrage...), la remise en état des revêtements de sol ainsi que le bio nettoyage.

Les locaux de l'IME servent de terrain d'expérimentation, et les unités aux activités transversales et les lieux de circulation (couloirs, escaliers...) sont supports au développement des compétences des jeunes de cet atelier.

Un projet de partenariat avec le Lycée Palissy de Maromme est à l'étude pour envisager l'externalisation de tout ou partie de cet atelier.

9.7 L'atelier Recyclage et Développement Durable - Vie Pratique

Nous avons accueilli une nouvelle professionnelle en binôme (en charge du CAJ recyclage) en lien avec une absence de longue durée d'une professionnelle.

Cette année, de nombreux partenariats ont été consolidés et développés :

- Récupération de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes) ;
- Croix-Rouge ;
- Solidarité textile ;
- Service informatique de l'IDEFHI (DSN) ;
- Case départ...

Les projets menés :

- Arbres à mots pour la fête de l'IDEFHI en partenariat avec Le CAP ;
- Foire aux dons : l'équipe de l'atelier recyclage a organisé sa 1ère foire aux dons en Octobre 2022. Les jeunes ont pu accueillir les visiteurs du jour et les guider dans les rayonnages et ainsi les aider à faire leur choix parmi les vêtements, accessoires de mode, équipement en tout genre collectés et organisés tout au long de l'année. 79,9 kg de dons divers ont été distribués. Le sérieux des jeunes a été salué par les visiteurs impressionnés par la qualité de la prestation. Une action d'ouverture interservices qui met à l'honneur les compétences des jeunes et qui répond à un besoin plus que jamais d'actualité de consommation réfléchi.

9.8 L'Atelier de médiation artistique en relation d'aide

Proposition d'une nouvelle offre de service pour des jeunes qui ne trouvent pas de place en atelier préprofessionnel.

Cet atelier remplace l'atelier maçonnerie qui a dû fermer suite au départ en retraite du responsable.

Ce projet s'adresse à toutes les unités d'internat, et de semi-internat SIA compris. Ce nouveau dispositif d'atelier favorise une transversalité auprès des plus jeunes (SIA file active sur une semaine : 17) (SIB file active sur une semaine : 11), ainsi que l'accompagnement de certains jeunes vulnérables plus âgés, ayant un profil particulier lié à leur pathologie et leurs capacités émotionnelles.

Un endroit dédié a été mis à disposition pour accueillir cet atelier. L'investissement du lieu a nécessité une réflexion en amont afin de l'agencer en fonction des besoins des enfants en termes d'autonomie, de bien être, de repères.

Différents emplacements ont été aménagés au sein de l'atelier :

- espace d'accueil ;
- espace en fonction des médiums artistiques proposés ;
- espace dédié aux arts de la scène (théâtre marionnette) ;
- espace dédié aux arts visuels (modelage, collage, peinture art textile).

Constitution des besoins matériels : Récupération, recyclage de meubles, commande de matériel spécifique avec une réception, rangement et aménagement du coin stockage.

9.9 L'atelier vie quotidienne

L'atelier vie quotidienne comme son nom l'indique prépare les jeunes à la gestion de leur quotidien. Cet atelier est également destiné aux jeunes qui ne trouvent pas leur place dans les ateliers pré professionnels qui accompagnent les jeunes sur la base d'un référentiel CAP.

Sur un fonctionnement de type CAJ, orientation de sortie pour les jeunes qui y sont accompagnés à l'élaboration d'un menu en lien avec un budget, à la confection de repas, mais aussi dans des activités d'inclusion sociale variées.

10.L'insertion

L'UEAIP, Unité Externalisée d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle, a été créée en 2018.

Le Service d'Insertion Socio Professionnelle (SISP) et le Service de Suite existent, sous leur forme actuelle, depuis 2008.

10.1 L'UEAIP

L'objectif de l'UEAIP est d'éviter les ruptures de parcours et de proposer aux jeunes à partir de 16 ans une modalité de prise en charge plus souple et sur mesure.

L'idée est de favoriser la relation duelle : éducateur-jeune, afin de lui permettre un accompagnement rapproché et orienté sur ses besoins spécifiques. Chaque jeune a son propre emploi du temps en fonction de son projet personnalisé où sont repérés ses besoins, ses souhaits et les objectifs à atteindre.

L'accompagnement éducatif ne se résume pas uniquement à l'insertion professionnelle, mais chacun des pans de la vie du jeune sont étudiés pour cibler les actions à mener. Cela peut être au niveau de la santé, ou des démarches administratives ou de la situation familiale...

Ce fonctionnement à la carte permet à l'équipe éducative de répondre aux besoins de chacun avec l'appui de la psychologue et de l'enseignante.

L'UEAIP a eu une activité quasi similaire à l'an passé concernant les démarches d'insertion professionnelles et la réalisation des stages. Nous avons toujours une population qui s'oriente davantage vers le milieu ordinaire que vers le milieu protégé.

L'année 2022 a été marquée par toute la démarche de communication qui s'est mise en place afin de relancer les admissions au sein de l'UEAIP, admissions autres que celles venant de l'IME Le Chant du Loup.

Démarches d'insertion		2022
Répartition par lieux de stage	Nombre de jeunes ayant effectué un stage interne à l'IDFHI (hors ESAT)	1
	Nombre de jeunes ayant effectué un stage en CAJ	1
	Nombre de jeunes ayant effectué un stage en ESAT	11
	Nombre de jeunes ayant effectué un stage en entreprise ou collectivité locale	24
	Nombre de lieux de stages	33
	Nombre de conventions de stage signées	63
	Nombre de semaines de stages	147
Les formations en chiffres	Apprentissages	6
	Formation BAFA	4
	TEAM	0
	EPIDE	1
	EPNAK	2

Nous sommes allés à la rencontre des professionnels de la MDPH afin de préciser de nouveau quel est le fonctionnement de l'UEAIP et quel profil de jeunes nous sommes susceptibles d'accueillir.

Nous sommes allés aussi présenter les missions de l'UEAIP à différents partenaires. Nous sommes allés à la rencontre de plusieurs IME : l'IME de Mont Cauvaire, l'IME le Clos Samson et l'IME de l'Envol St Jean. Suite à ces rencontres, chacun de ces établissements nous aura orienté un à deux jeunes.

Nous nous sommes rapprochés des enseignants référents des différents établissements du territoire. Depuis, ils nous sollicitent régulièrement et nous avons aussi réalisé 3 admissions au cours de cette année 2022.

Nous avons participé au salon des parentalités qui a été organisé fin février à la Halle Aux Toiles à Rouen. L'année 2023, nous permettra de nous tourner vers d'autres IME, de continuer le travail de partenariat avec les enseignants référents et d'envisager de participer au forum des métiers où nous pourrons mettre en avant l'accompagnement que nous proposons.

10.2 Le Service d'Insertion Socio-Professionnelle

Le Service d'Insertion Socio Professionnelle a pour mission d'accompagner la mise en stage des jeunes accueillis au sein de l'IME (hors UEAIP) avec comme objectif final soit un contrat de travail en milieu ordinaire soit une intégration dans un établissement spécialisé.

Stages préprofessionnel ou en établissements spécialisés pour adultes					
		2020	2021	2022	Evolution
Répartition par lieux de stage	Nbre de jeunes ayant effectué un stage interne à l'IDEFHI (hors ESAT)	2	2	1	↔
	Nbre de stages interne à l'IDEFHI (hors ESAT)	3	2	2	
	Nbre de jeunes ayant effectué un stage en CAJ	15	7	9	↗
	Nbre de stages en CAJ	22	28	19	
	Nbre de jeunes en FV			6	↗
	Nbre de stages en FV			17	
	Nbre de jeunes ayant effectué un stage en ESAT	33	27	28	↔
	Nbre de stages en ESAT	65	74	55	
	Nbre de jeunes ayant effectué un stage en entreprise ou collectivité locale	21	23	19	↘
	Nbre de stages en entreprise ou collectivité locale	23	33	30	
	Nbre de jeunes ayant effectué un stage en FAM	3	1	1	
	Nbre de stages en FAM	3	4		
Les stages en chiffres	Nbre de lieux de stages	56	47	56	
	Nbre de conventions de stage signées	119	155	111	
	Nbre de semaines de stages	288	404	353	
	Nbre de stages annulés	28	11	12	
	Nbre de semaines de stages annulés	86	26	21	

L'équipe du SISP est composée de 3 personnels éducatifs : 2 chargés d'insertion à 80% (dont un depuis le mois d'avril en relai d'un mi-temps thérapeutique), et un chargé d'insertion qui est passé depuis le mois de décembre d'un mi-temps à un temps plein, en prévision des départs en retraite programmés pour les deux chargés d'insertion à 80% pour l'année 2023. Il s'agit de continuer le travail engagé en termes de relai, de partage d'expérience et de réseau.

En 2022, le SISP a géré l'insertion professionnelle de :

- 3 jeunes du SIB, qui ont depuis la rentrée de Septembre intégrés le SIC et pour 1 jeune l'UEAIP ;
- 27 jeunes du SIC ont été suivis sur l'année 2022, avec pour résultat 6 intégrations et 8 départs vers l'UEAIP ;
- 10 jeunes filles de Piaget et 14 jeunes de Dolto dont 4 orientés en cours d'année vers l'UEAIP et 3 intégrations.

La mise en stage pour l'ensemble de l'IME concerne **54 jeunes** pour cette année 2022.

Deux situations problématiques ont marqué cette année 2022 :

Nous accueillons toujours une jeune, aujourd'hui âgée de 22 ans, qui doit être en Foyer d'Accueil Médicalisé : 33 établissements ont été contactés, de nombreux dossiers ont été réalisés pour obtenir une intégration. Encore à ce jour, cette jeune n'a toujours pas de lieu où être accueillie. Elle se rend régulièrement en hébergement temporaire de weekend end ou durant les semaines de fermeture de l'IME dans divers établissements mais sans aucune perspective d'intégration à court ou moyen terme. Cette jeune n'a plus sa place au sein de notre IME et il devient urgent qu'elle puisse bénéficier d'un accueil adapté à sa problématique et à son âge.

Nous accueillons aussi un jeune, âgé lui aussi de 23 ans. Tout un travail d'accompagnement a été réalisé pour l'aider à accepter de partir de sa famille d'accueil et de construire son projet d'avenir. Cela s'est fait progressivement, temps nécessaire pour ce jeune d'accepter cette nouvelle réalité. Depuis septembre 2022, il est accueilli à temps plein dans un foyer de vie. Il est important que cette intégration finisse par aboutir afin de sécuriser le parcours de ce jeune.

L'équipe du SISP n'a pas pu continuer les temps d'immersion avec un ESAT de l'agglomération rouennaise car celui-ci est actuellement en travaux, mais un nouveau partenariat s'est mis en place au sein de l'IDEFHI (ESAT François Truffaut) et a permis des temps d'immersion en maraichage, et en horticulture.

Le SISP permet un accompagnement de l'insertion professionnelle des jeunes accueillis au sein de l'IME de manière rigoureuse, et adapté aux problématiques. Le soutien des chargés

d'insertion qui ont une connaissance exhaustive des différents lieux de stage pouvant répondre aux besoins des jeunes facilite la prise en charge des jeunes accueillis. Deux des chargés d'insertion partent en retraite en 2023, il s'agira de préparer avec eux leur départ, à la fois auprès des jeunes suivis mais aussi auprès de leur collègue pour que le réseau partenarial construit jusque-là ne disparaisse pas.

10.3 Le Service de suite

Le Service de Suite a pour mission de répondre aux différents besoins des jeunes et, ce, pendant une durée de 3 ans après leur sortie de l'IME. Il s'agit de se rendre disponible face aux divers questionnements voire face aux problématiques qui peuvent se révéler une fois la fin de la prise en charge au sein de l'IME effective.

L'année 2022 comptabilise 12 sorties de l'IME, toutes venant de l'UEAIP.

Avec pour orientation professionnelle :

- CDD : 1,
- ESAT : 3,
- Formation (CAPA Les petits plats et EPNAK) : 2,
- Retour en famille : 6.

Et pour hébergement :

- Appartement autonome : 1,
- Foyer Hébergement : 1,
- Famille : 10.

Pour cette année 2022, **41 jeunes** bénéficient de l'accompagnement du service de suite.

- Concernant leur insertion professionnelle : 6 sont en emploi (CDI, CDD, intérim), 8 sont en ESAT, 2 sont en formation et 25 sont sans emploi.
- Concernant leur logement : 2 sont en foyer d'hébergement pour adultes handicapés, 1 est au FJT⁷¹, 12 ont leur propre appartement, 20 sont en famille, 1 est à l'ONM⁷² et 3 sont sans logement.

Au global, le Service de Suite, c'est **120 jeunes abonnés à la page Facebook**, et qui peuvent communiquer via Messenger et une file active de 40 jeunes avec différents accompagnements et démarches en fonction de leurs besoins respectifs. L'éducateur du Service de Suite s'adapte

⁷¹ Foyer Jeune Travailleur

⁷² Œuvre Normande des Mères

aux diverses demandes du jeune. Qu'il s'agisse de l'insertion professionnelle, du logement, des problèmes de santé, de l'accompagnement dans des démarches administratives, l'éducateur du Service de Suite se rend disponible et soutient les jeunes en fonction de leurs besoins.

Les jeunes sortis de l'IME ont bien repéré le service de suite et sont en mesure de solliciter soit par téléphone, soit via Facebook, ou en venant sur place.

Le service de suite atteint ses limites face aux jeunes ayant des troubles psychiques importants et en refus de soins. L'éducateur peine à faire aboutir les projets. Néanmoins, ces jeunes qui sont au nombre de 3 pour cette année, savent interpeller et apprécie le lieu d'écoute proposé à défaut de pouvoir mener à bien un projet d'insertion quel qu'il soit.

La page Facebook du Service de Suite permet de garder ou de rétablir le lien, le contact mais aussi la diffusion d'un certain nombre d'informations pouvant répondre aux besoins des jeunes en fonction de leur parcours respectif.

Le Service de Suite est un véritable atout et permet de sécuriser bon nombre de situations après la fin de prise en charge au sein de l'IME. Les jeunes sortis sont bien souvent fragiles et le besoin d'accompagnement reste nécessaire. Pour d'autres, des erreurs de parcours, des changements de projets, des accidents de la vie, nécessitent d'avoir un soutien et le Service de Suite est toujours présent.

11. Les prises en charges complexes

Les prises en charge repérées comme complexes au sein de l'IME peuvent être représentées par des situations venant perturber le fonctionnement et nécessitant des interventions coordonnées des professionnels mais aussi des renforts éducatifs pour canaliser les débordements en lien avec les manifestations plus ou moins violentes des jeunes à accompagner.

Le SIA : 5

Au sein du SIA, les prises en charges complexes sont majoritairement les enfants relevant d'une double prise en charge Handicap-Protection de l'Enfance. Nous repérons chez ces enfants des comportements agressifs voir violents liés souvent à la frustration ou à l'abandon. Les notes d'incident viennent confirmer cette donnée.

En 2022, la prise en charge de 5 enfants en situation de handicap plus atypique et avec des besoins particuliers a demandé un accompagnement individualisé du fait de troubles du comportement, de manque d'autonomie ainsi que des troubles de la communication. De ce fait,

nous avons dû aménager leur emploi du temps par la mise en place d'un accueil séquentiel (1/2 temps) pour 4 enfants.

En septembre 2021, nous avons accueilli un enfant qui a été orienté par le GOLC, porteur d'une anomalie génétique associée à des troubles multiples. Une vigilance accrue et permanente d'un professionnel est nécessaire afin de lui assurer une sécurité physique. Aussi, nous avons dû adapter l'organisation de la plateforme AEPJ à nouveau en 2022 en mobilisant quotidiennement un professionnel pour ce jeune. En septembre 2022, ce jeune a été orienté vers l'internat en 365 jours afin de répondre à ses besoins particuliers de jour comme de nuit.

Ces prises en charge complexes nécessitent une adaptation de notre plateforme AEPJ au sein du SIA. Ce sont des enfants qui ont besoin de temps privilégiés avec leurs éducateurs et qui sont en difficultés pour intégrer des temps d'AEPJ sur 2h ou encore d'accepter une multiplicité d'intervenants dans leur prise en charge.

Néanmoins, nous observons cette année de plus en plus d'enfants qui nécessitent les mêmes besoins que les prises en charge complexes notamment par leur fatigabilité, leur jeune âge, ou leur handicap. L'intégration de leur emploi du temps dans la plateforme de jour a été complexe à réaliser afin de respecter leur rythme et leurs besoins.

Le SIB

Alors que cette unité a bénéficiait simultanément de 3 renforts éducatifs à temps plein pour contenir les comportements agressifs et sécuriser l'accompagnement des autres jeunes accueillis, la fin de l'année s'est avérée plus calme par : le biais de réorientations vers le SIC, par le désinvestissement complet d'un jeune qui a ensuite été admis au SAUC et par une fin de prise en charge à la demande de la famille pour concentrer les soins de leur fils vers une prise en charge thérapeutique adaptée.

En début d'année 2022, l'accueil de jour des moyens comptait 4 jeunes dont la prise en charge pouvait être définie comme complexe. Parmi eux, 2 jeunes étaient identifiés pour des troubles du comportement avec comportement auto et hétéro agressif.

L'un d'eux bénéficiait d'un renfort éducatif, depuis son accueil en septembre 2020. Le changement de professionnel a eu un impact sur le jeune et a généré une recrudescence des actes de violence. Malgré une étroite collaboration avec l'équipe du SMD, l'accompagnement s'est avéré insatisfaisant, du fait de la pathologie dont il souffre et du contexte familial dans lequel il évolue. L'IME a pallié durant plusieurs mois à l'absence d'une prise en charge adaptée tant sur le plan sanitaire que social. La violence quotidienne de ce jeune a mené à une hospitalisation au Centre Hospitalier du Rouvray puis à une fin de prise en charge à la demande de la mère, dans l'espoir d'un accueil pérenne au sein du CHR.

Concernant l'autre jeune, la collaboration avec l'équipe de la MECS, la mère, la psychologue et la psychiatre du service ont permis un apaisement des troubles et plus aucun incident n'a été à déplorer à compter du mois de juin 2022.

La mise en place de séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (toutes les 6 semaines) et de réunions cliniques mensuelles (menées par la psychologue de l'unité) ont favorisé un travail autour de la posture des professionnels face à la violence et à l'agressivité.

Le SIC

5 situations parmi les jeunes accueillis au SIC sont repérées parmi les plus complexes, dont 2 d'entre elles ont d'ailleurs nécessité la mise en place d'un renfort éducatif qui se poursuit depuis leur admission, renfort éducatif à hauteur de 50 % chacun qui ne peut couvrir à lui seul l'ensemble des besoins. Les troubles exprimés se concentrent sur de l'hétéro agressivité envers leurs pairs et les professionnels. A cela s'ajoute une orientation pour un jeune du SIB afin de protéger la jeune fille victime de ses actes. Notons que ce jeune a été admis en urgence pour des faits similaires au SAUC.

Les internats

La fin de l'année a été particulièrement marquée par une recrudescence de passages à l'acte agressifs par les jeunes admis dans le cadre de l'internat 365. Malgré la préparation de ces accueils et l'octroi d'ETP supplémentaires pour prendre en charge des pathologies plus lourdes, force est de constater que les moyens en ressources humaines ne sont pas suffisants et que les professionnels s'épuisent.

Le retentissement sur les autres jeunes est conséquent et certains expriment le souhait de quitter l'internat fatigués des cris, des coups et des tensions que génère ce nouveau public.

12. Analyse et observations des événements indésirables

L'IME passe de 76 évènements indésirables en 2021 à 90 en 2022. Alors même que certains incidents sont identifiés par les professionnels comme faisant partie des difficultés liées au handicap et ne font pas l'objet d'une traçabilité, une progression est néanmoins notée et relève de l'expression liée à des actes agressifs.

	2019	2020	2021	2022
<i>SI A</i>	6	7	12	5
<i>SI B</i>	28	17	31	28
<i>SI C</i>	5	12	10	21
<i>Dolto</i>	21	15	14	35
<i>Piaget</i>	9	9	6	
<i>UEAIP</i>	2	2	0	1
TOTAL	71	62	73	90

<i>Dont EI durant les temps d'apprentissages</i>	24	24	17	14
--	----	----	----	----

Le SIA

Les évènements indésirables sont essentiellement liés à des comportements agressifs voire violents envers autrui de la part des enfants. 5 évènements indésirables ont été enregistrés au sein des groupes éducatifs pour des comportements agressifs envers leurs éducateurs et leurs pairs. 1 est intervenu sur l'unité d'enseignement pour comportement agressif envers un enseignant.

Pour l'ensemble de ces incidents, les familles ont été prévenues de l'évènement et des décisions prises en conséquence. Ces décisions concernent l'accompagnement du jeune a posteriori et de l'éducateur pour qui sur 2 notes d'incident, 3 accidents du travail ont été recensés.

Ces mesures se déclinent par une rencontre avec le jeune, le / les professionnels concernés pour échanger de la situation. Aussi, ces notes d'incident font parties de l'ordre du jour des réunions d'équipe. La psychologue ou le psychiatre peuvent être sollicités pour alerter sur la manifestation des troubles du jeune.

En 2022, il n'y a pas eu de Commission de Gestion des Evènements Indésirables au sein du SIA.

Le SIB

2 CGEI⁷³ ont été organisées afin d'apporter une réponse aux transgressions de certains jeunes. Elles concernent des jeunes repérés précédemment dans le cadre des situations complexes.

11 EI ont été pointés en 2021 contre 28 en 2022.

⁷³ Commission de gestion des Evènements Indésirables

Le SIC

Alors que cette unité parvenait à contenir les jeunes et à limiter les passages à l'acte agressif, le nombre d'évènements indésirables a mis en exergue l'évolution des profils. Passant de 6 EI⁷⁴ en 2021 à 21 pour l'année 2022. La violence exprimée par les jeunes a profondément perturbé l'équipe qui néanmoins a fait preuve d'adaptation et de souplesse dans les réponses apportées.

Les internats

C'est à l'internat que nous déplorons la plus grande évolution passant de 4 EI en 2021 à 35 en 2022 dont 15 depuis les admissions des jeunes sur le dispositif 365.

Les jeunes ont exprimé fortement leur lassitude, leur fatigue et le manque de disponibilité des éducateurs à leur égard.

L'UEAIP

Pour l'UEAIP, une note d'incident suivie d'une exclusion temporaire et d'une CGEI ont eu lieu au cours de l'année 2022, en raison d'un comportement violent d'un jeune envers ses pairs. Ces faits sont rarissimes au sein de l'UEAIP.

Globalement, 41 usagers sont concernés pas des EI ce qui correspond à environ 20 % de notre public accueilli.

	Nombre d'usagers concernés	
<i>SI A</i>	3	dont 1 jeunes en PE concernés par 2 incidents
<i>SI B</i>	14	dont 5 jeunes en PE concernés par 16 incidents - parmi eux 1 jeune est responsable de 7 EI
<i>SI C</i>	12	dont 7 jeunes en PE concernés par 2 à 3 incidents
<i>Internat</i>	11	dont 6 jeunes en PE concernés par 21 incidents - 2 jeunes cumulant respectivement 6 incidents et 1 troisième avec 4 incidents
<i>UEAIP</i>	1	
TOTAL	41	

Certains passages à l'acte agressif ont donné lieu à des contenances physiques pour protéger le/la jeune, ses pairs et les professionnels.

⁷⁴ Evènements Indésirables

Au regard de l'agressivité déployée par certains jeunes, 13 déclenchements de la procédure de soutien aux professionnels ont été demandés et 11 dépôts de plainte ou main courante ont été réalisés par les agents ou les jeunes victimes.

II. Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

La loi du 02 janvier 2022 rénovant l'action sociale et médico-sociale vise à accompagner les établissements et services médico-sociaux dans une recherche permanente de la qualité de l'accompagnement. A l'IME les contrats de séjour sont signés à l'admission de chaque jeune et à chaque rentrée scolaire et à chaque changement d'unité de rattachement. La trame du projet personnalisée repensée en 2021 est bien utilisée comme support pour formaliser les projets individuel de chaque jeune mais n'a pu être évalué en 2022 comme envisagé.

Au-delà de ces modalités, l'équipe pluridisciplinaire et les responsables d'unité veillent constamment à faire valoir les droits des usagers et de leur famille par des contacts réguliers et une écoute constante des attentes des familles qui sont reçues en cours d'année à leur demande ou si la situation de l'enfant le nécessite.

En 2022 l'IME a poursuivi ses actions visant une plus grande implication des parents dans la vie de l'établissement : Café des parents, journées des familles, journées d'ouverture de l'IME...

Un café des parents a été organisé en mars 2022. Les familles ont pu exprimer leur satisfaction vis-à-vis de cet évènement. Les différentes thématiques proposées par l'IME ont permis aux familles de partager leurs vécus et de se sentir compris dans leurs difficultés. Elles ont pu exprimer le souhait que cette rencontre soit réitérée.

En 2022, deux **journées familles** ont été organisées en juin et en octobre. En ce qui concerne **le SIA**, il est noté une grande affluence de la part des familles ou des professionnels des services de la protection de l'enfance.

Durant ces rencontres, les familles peuvent échanger avec les professionnels éducatifs sur l'évolution de leur enfant et également découvrir les travaux réalisés au sein de l'IME.

Sur le SIA, l'idée de mettre en place des **ateliers parents-enfants** a été pensée pour répondre à un besoin mais aussi à des demandes des familles. La finalité de ce projet est de mettre en place des activités partagées entre parents et enfants une fois par mois ou de façon ponctuelle le mercredi matin. Il a comme objectifs de créer des ateliers destinés aux enfants du groupe

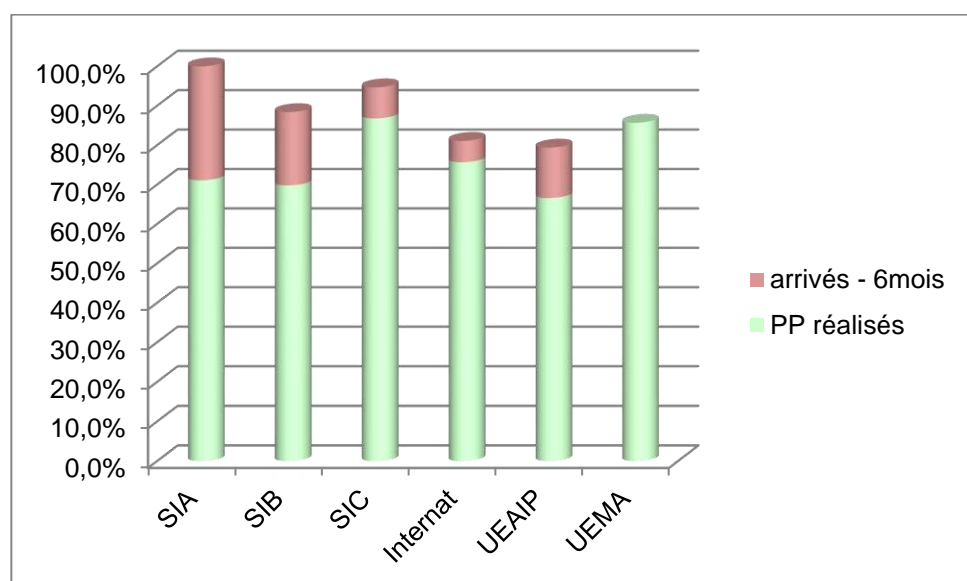
éducatif et à leurs parents pour partager des moments éducatifs et ludiques, maintenir et préserver le lien parents-enfants autour d'activités intergénérationnelles.

En 2022, le contexte de la crise sanitaire a de nouveau impacté en début d'année la mise en place de ces ateliers. Le projet a pu être à nouveau réfléchi en milieu d'année, et un atelier a été mis en place avec une mère, l'enfant accueilli et son petit frère au retour des vacances de Noël 2022. Ce temps de partage a été l'occasion de mettre en place des objectifs d'amélioration de sa prise en charge à domicile notamment par un outillage relationnel et éducatif.

1. La personnalisation de l'accompagnement

Les projets personnalisés sont réalisés sur l'année scolaire et prennent en considération les évolutions à compter de septembre (changement de groupe, changement d'AEPJ...). Précisons que la quasi-totalité des synthèses ont pu être organisées pour dégager les objectifs des Projets Personnalisés. Il est d'ailleurs observé que certains cadres, à l'image de ce qui se pratique pour les ESS, adressent des courriers personnalisés aux familles pour les convier à ce temps primordial pour répondre aux besoins de leur enfant. Un delta persiste toujours entre la synthèse et la signature du PP ; les parents tardent parfois à renvoyer ce document qui ne se trouve officialisé que par la signature de la Direction. Pour 2022, nous comptabilisons :

- 71,1 % de PP accueil de jour du SIA (28,9 % de jeunes admis il y a moins de 6 mois) ;
- 69,8 % de PP accueil de jour du SIB (18,6 % de jeunes admis il y a moins de 6 mois) ;
- 86,8 % de PP accueil de jour du SIC (7,9 % de jeunes admis il y a moins de 6 mois) ;
- 75,7 % de PP internat (5,4 % de jeunes admis il y a moins de 6 mois) ;
- 66,6 % de PP UEAIP (12,8 % de jeunes admis il y a moins de 6 mois) ;
- 85,7 % de PP UEMA.



Tout comme les années précédentes, l'IME a organisé des journées familles qui permet à ces dernières de venir rencontrer individuellement l'ensemble des professionnels afin d'échanger sur l'évolution de leur enfant. Durant ces rencontres, le bulletin semestriel est remis et en cas d'absence, il est adressé par voie postale ou par l'intermédiaire du carnet de correspondance.

Chaque enfant a un éducateur référent désigné dès son arrivée et bénéficie depuis 3 ans d'un emploi du temps. Alors que ce dernier avait pu être finalisé dès septembre la première année, il tarde à aboutir ces 2 dernières années en raison des nombreux bouleversements et manque de disponibilité des éducateurs pour répondre aux demandes d'écrits (PP, évaluation et description des fiches AEPJ, absences de professionnels...).

La participation des parents à la synthèse organisée dans le cadre du projet personnalisé de leur enfant initiée en 2018 avec la mise en place du PDRA et de l'UEAIP est maintenant généralisée à toutes les unités de l'IME.

L'UEMA

Les éléments mis en lumière par les évaluations permettent de constituer le plan d'accompagnement : le Projet pédagogique individualisé et éducatif (PPEI).

Le PPEI comprend le projet personnalisé de scolarisation et le projet individualisé d'accompagnement. Le PPEI reprend les objectifs pédagogiques en les croisant avec les objectifs éducatifs. A ce jour les évaluations n'étant pas encore totalement réalisées, les PPEI ne sont pas encore rédigés. Ce projet est constitué par l'équipe pluridisciplinaire et validé par les parents de l'enfant.

Une fois les objectifs fixés, il s'agit de mettre en place des stratégies et protocoles afin que l'enfant puisse les atteindre. Des évaluations sont réalisées régulièrement afin de mettre en lumière la progression de l'enfant.

Le SIA

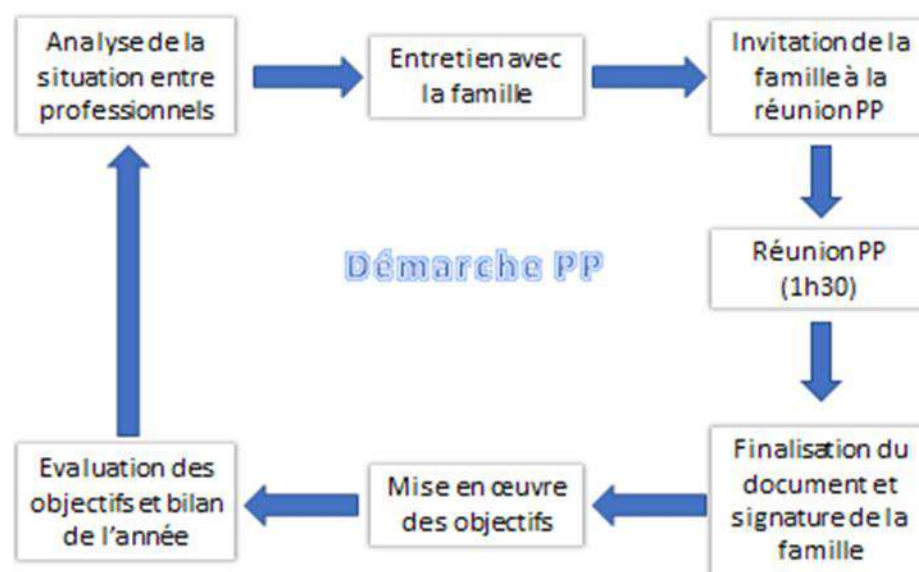
L'équipe du SIA prend en compte la dimension de la personne et de sa singularité. Les professionnels prennent en compte les besoins de chaque enfant. La démarche de personnalisation vise le développement de la personnalité et de l'identité de chacun. Pour répondre dans ce sens, chaque enfant est accompagné par un référent et un co-référent.

Aussi, l'objectif est d'amener les familles à être actrices du projet de leur enfant. Pour cela, nous les avons invités à participer aux réunions PP. Cette démarche est initiée depuis la rentrée 2021. Durant ces temps sont invités les différents acteurs qui gravitent autour de la prise en

charge du jeune (assistante de service social de l'IME, l'équipe du PDRA, orthophoniste, l'équipe des services de placement).

Sont présents systématiquement la psychologue, la psychomotricienne de l'unité, la responsable d'unité, l'éducateur référent et l'enseignant. L'enfant, en fonction de ses capacités à participer à une telle réunion, son âge et sa volonté, est également présent.

Chaque enfant a vu en 2022 son projet personnalisé réfléchi, écrit, signé et déposé à son dossier.



La démarche PP au sein de l'unité est adaptée et fonctionne.

Néanmoins, nous nous sommes posés la question en cette fin d'année de l'invitation des assistants familiaux en même temps que les parents pendant la synthèse PP. En effet, cela a pu engendrer des différends voire des conflits pour une situation. Cette question a donc été échangé en équipe puis avec la psychologue de l'unité afin d'améliorer cette pratique. Nous avons décidé que chaque situation sera évaluée, grâce à notre connaissance des relations intrafamiliales, avant de lancer les invitations. Si les parents ne peuvent être en présence de l'assistant familial, nous inviterons l'assistant familial à un autre temps d'échange en amont de la synthèse PP afin de respecter la parole et le regard du parent sur la situation de leur enfant.

Le SIB

Comme sur l'ensemble du service, le SIB s'est encore attaché cette année à améliorer la personnalisation de la prise en charge des bénéficiaires accueillis. À la suite de la démarche engagée par son prédécesseur, la nouvelle responsable d'unité a poursuivi l'investissement

engagé dans la personnalisation de la prise en charge, par la définition d'objectifs SMART (en lien avec l'équipe pédagogique et les professeurs d'atelier) favorisant une évaluation objectivée.

La participation du jeune et de sa famille aux synthèses, encourage une dynamique en termes d'accompagnement. L'outil PP prend sens et devient soutien dans l'évolution du jeune à l'IME.

Les agents éducatifs se sont appropriés la trame épurée et sont plus à l'aise sur les notions d'« objectifs-moyens-échéances».

Les dispositions légales exigent une rédaction du PP dans les 6 mois qui suivent l'accueil du bénéficiaire. Or, les temps dédiés à cette instance (1/2 journée / semaine hors vacances scolaires), le nombre de jeunes concernés (60 sur l'année civile), la disponibilité de tous les acteurs sur un même temps, ne nous permettent pas de respecter les délais impartis.

Le calendrier a été cette année réfléchi conjointement par l'ensemble des cadres concernés, ce qui a permis d'éviter des reports.

Le rendu des écrits se fluidifie, néanmoins les allers-retours entre les différents professionnels (enseignantes, professeurs d'atelier, thérapeutes) freinent encore leur rédaction et leur enregistrement sur le dossier partagé Sil'Age. Une nouvelle démarche initiée cette année permet un meilleur circuit et une présentation plus rapide du document aux parents. En effet, les psychologues complètent leurs parties en amont et les référents vont à la rencontre des différents professionnels dans les semaines précédentes la réunion PP. La synthèse reste donc un temps de partage autour des objectifs de chacun des professionnels et des attentes du jeune et de sa famille.

Le nombre de retour signés augmente et permet l'inscription du PP dans le dossier partagé Sil'Age

L'UEAIP

Au sein de l'UEAIP, la personnalisation de l'accompagnement est au cœur des pratiques professionnelles. Chaque jeune a son propre emploi du temps défini en fonction de ses attentes, de ses besoins et de ceux de sa famille.

Un projet personnalisé est réalisé et réévalué régulièrement. Ce projet réunit tous les acteurs qui gravitent autour du jeune, ainsi que le jeune et sa famille. Ce temps d'échange est une étape nécessaire pour harmoniser les pratiques professionnelles et répondre aux attentes du jeune et de sa famille. Sur l'année 2022, 31 synthèses pour l'élaboration du Projet Personnalisé ont été réalisées.

Chaque jeune a un projet personnalisé réalisé avec lui et sa famille (quand cela est possible), et les intervenants de son suivi. L'idée est de faire un bilan de l'année passée et fixer « la feuille de route » pour l'année à venir.

2. Les groupes d'expression et les conseils de la vie sociale

Un CVS à la main des jeunes

La volonté de la direction de l'IME de donner toute sa place à la parole des jeunes est affirmée. Le jeune président du CVS est reconnu dans son rôle qu'il est accompagné à tenir (ouverture et fermeture de la séance, signature de la convocation, établissement de l'ODJ avec la direction...). La place est de plus en plus faite aux sujets que les jeunes souhaitent aborder tout en maintenant un niveau d'information sur les grandes évolutions et actions de l'IME vers les parents membres. L'avis des jeunes lors des CVS et en dehors de cette instance est entendu et leur projet soutenu et accompagné autant que possible.

Les thèmes suivants ont pu être abordés en 2022 autour de 3 réunions des membres du CVS :

Rapport d'activité 2021 ;

Le comité de restauration

La transformation de la réponse internat avec notamment :

- La création de l'internat 365 ;
- La création de place de répit ;
- La mixité ;

Expression des jeunes sur :

- Le pool de remplacement activé en septembre 2021 ;
- L'inclusion scolaire ;
- Le self ouvert en septembre 2021 ;
- L'organisation des périodes de vacances scolaires.

Expression des jeunes notamment pour intégration de leur parole et de leurs attentes dans le projet d'établissement en cours d'élaboration :

- Le cadre de vie ;
- Les activités proposées (sportives, culturelles, artistiques, loisirs...) ;
- Les accompagnements scolaires, en santé, familiaux...
- La participation à l'organisation de la vie du service et de l'établissement.

Le SIA

En novembre 2022, en raison du départ du représentant du SIA vers l'unité SIB en septembre, nous avons procédé à l'élection des représentants du CVS.

11 enfants âgés de 11 ans et plus se sont présentés conformément à la réglementation en vigueur. En effet, les enfants de moins de 11 ans ne peuvent se présenter ; ce qui est un frein pour l'unité SIA au regard de la tranches d'âge accueillie.

Tous les enfants ont pu voter sur une journée, en fonction de leur emploi du temps avec la responsable de l'unité, accompagnés de leur éducateur référent.

1 enfant a été élu avec son suppléant. Ils ont pu se rendre tous deux à un repas de préparation du CVS organisé par la responsable administrative de l'IME et le représentant s'est rendu à son 1^{er} CVS en décembre 2022. Impressionné dans la démarche, il se sent malgré tout valorisé dans son statut.

Le SIB

L'équipe a gagné en sérieux dans la démarche du CVS et anticipe dorénavant la préparation avec le délégué et son suppléant, tous deux très investis dans leurs rôles.

Un agent de l'unité, représentante du personnel, a fait la demande d'être relayée sur cette instance. Sa demande a été entendue

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

1. Évolution dans les prestations et services thérapeutiques

Pas d'évolution majeure de la prestation thérapeutique cette année.

2. Évolution dans les prestations et services éducatifs

2.1 La transformation de 7 places d'internat 210 en internat 365 réservé aux situations de double prise en charge

La réponse « internat » de l'IME a évolué d'une part conformément aux objectifs du CPOM et d'autre part en réponse aux besoins identifiés et exprimés sous forme de fiche action dans le Schéma de Prévention et de Protection de l'Enfance.

Depuis septembre 2022 l'internat a réduit sa capacité d'accueil globale de 12 places mais a transformé par ailleurs 7 places, permettant ainsi l'accueil de jeunes en double prise en charge Notification IME MDPH et mesure de placement dans le cadre de la protection de l'enfance.

Cette transformation s'est conduite dans un temps contraint. Néanmoins, le projet a pu se penser avec les professionnels et les aménagements et le recrutement de l'équipe de professionnel(le)s ont pu être réalisés pour la rentrée de septembre 2022.

Un protocole de coopération IME/ASE est en cours d'élaboration. Celui-ci a toute son importance dans un contexte où les jeunes qui sont accueillis sur l'internat 365 ont bien une notification MDPH IME mais ne sont pas confiés à l'IME par l'ASE. Il convient donc pour l'ASE de penser la mise en œuvre de la mesure de placement adossée à l'accompagnement du handicap assuré par les professionnels de l'IME.

2.2 La création d'une offre de répit

A l'occasion de la dernière transformation de l'internat, l'IME a souhaité développer une offre de répit ouverte 155 jours par an (weekend end et périodes de fermeture scolaire) aux parents aidants de jeunes accueillis en IME qui auraient besoin de « souffler » ou dans le cas d'une hospitalisation programmée par exemple.

Cet accueil réservé aux jeunes bénéficiaires d'une notification IME généraliste sans mesure d'aide sociale à l'enfance est programmée et temporaire.

Ce répit a déjà été mobilisé sur la première période de congés d'octobre pour notre jeune en attente de sa place en FAM pour laquelle nous n'avons pas obtenu d'hébergement temporaire et pour une jeune pour laquelle le retour au domicile familial était compliqué. Un autre répit a également été assuré un weekend end pour un autre jeune pour soulager la maman en difficulté pour faire face au passage à l'acte violent de son fils. Ces accueils organisés font l'objet d'une demande renseignée et signé par le parent ou responsable légale du jeune.

2.3 Le SIA et le projet numérique

En octobre 2022, le SIA s'est vu doté de 7 tablettes numériques en réponse au projet mené par une éducatrice spécialisée du SIA, soutenu par l'équipe de l'unité.

Ce projet est parti du constat en 2020, lors de la crise sanitaire, de l'éloignement des enfants en situation de handicap, de l'outil numérique comme support à la communication et à ses apports pédagogiques et éducatifs. La continuité des apprentissages s'est avérée complexe, tant pour les enfants, les familles que pour le personnel éducatif et pédagogique. Les essais menés par cette éducatrice, avec une tablette personnelle pendant le confinement, se sont montrés très encourageants. Elle a pu découvrir de nombreuses applications et ainsi pu observer une meilleure posture de l'enfant, une augmentation de la motivation, des capacités attentionnelles et une meilleure compréhension des consignes. Elle a pu noter, par ailleurs, un fort intérêt pour les applications d'attention visuelle et auditive, de mémoire de travail et de raisonnement.

L'utilisation du numérique, par des enfants avec différents types de handicap (troubles du spectre autistique, troubles envahissants du développement, troubles cognitifs, anomalies génétiques, etc.) a permis de constater une augmentation sur le long terme : de l'attention, de la concentration, de l'écoute, du vocabulaire, des apprentissages en général et des compétences sociales. Les réussites des enfants sont valorisées par des effets sonores et visuels très ludiques.

Le projet d'acquisition de tablettes sur notre unité nous est apparu, par conséquent, indispensable dans l'accompagnement des enfants. Bien plus qu'un support, il faut davantage s'intéresser aux contenus donc aux « applications » qui sont utilisées pour répondre aux objectifs fixés dans ce projet. Trois axes principaux ont été identifiés : la communication, la socialisation et les apprentissages afin de permettre à chaque enfant d'acquérir la plus grande autonomie possible, de développer ses potentiels, et d'utiliser au maximum ses capacités.

Cet outil est à destination des enfants ayant des difficultés de communication et d'interaction sociale limitant un langage fonctionnel : la tablette permet de transcrire sur un support digital, un système de communication complet par échange d'images et/ou de mots. C'est également à destination des enfants ayant des difficultés de dextérité, de motricité fine, des troubles neuro-développementaux dont la cause est variée, des enfants présentant des troubles de l'apprentissage, des troubles du comportement, des défauts d'attention, des troubles de la coordination oculo-manuelle, etc.

L'éducateur a un rôle d'accompagnement afin de soutenir l'enfant dans l'appropriation de la tablette, et que celle-ci puisse devenir au fil de l'expérimentation une ressource pour s'exprimer spontanément. Ces tablettes, sous la responsabilité de l'éducatrice tout au long de

l'expérimentation, sont utilisées uniquement sous la surveillance et l'encadrement de l'adulte. L'accès internet est coupé si l'enfant est en plus grande autonomie. Les applications sont verrouillées afin de garantir une liberté restreinte à l'utilisation d'Internet. Un temps défini par enfant et par l'éducatrice est déterminé, afin que l'écran ne soit pas la seule option possible pour l'enfant qui se voit proposer en parallèle l'utilisation d'autres outils.

Un point d'étape d'évaluation est fixé tous les 3 mois avec la responsable de l'unité. Une première évaluation en décembre 2022 a montré des résultats encourageants.

Ce projet a été élaboré en collaboration de la Direction des Services Numériques de l'IDFHI.

2.4 Un séjour inclusif pour les jeunes de l'UEAIP

L'année 2022 a permis l'organisation d'un séjour au ski au mois de Mars. 9 jeunes accompagnés de 5 éducateurs ont pu partir en Savoie durant une semaine. Ce temps collectif est un « moment à part » dans la prise en charge, qui permet de découvrir les jeunes différemment et dans un autre environnement.

Certains jeunes participent aussi aux tournois de foot inter-IME organisés chaque année.

L'UEAIP n'a pas vocation à organiser des activités collectives mais peut ponctuellement en proposer. Une journée de découvert à Paris a aussi eu lieu courant Juillet.

3. Évolution dans les prestations d'apprentissages

L'IME doit sans cesse repenser l'organisation de ses réponses et notamment celle apportée par les ateliers « préprofessionnels ». En effet, cette adaptation s'impose par l'évolution du profil du public accueilli et l'offre d'emploi. Cette année encore nous avons donc procédé à l'ajustement de notre réponse par les ateliers. A l'occasion du départ à la retraite du moniteur d'atelier maçonnerie nous avons fait le choix de fermer cet atelier. Cet atelier souffrait de peu d'attractivité et le métier de maçon plus adapté au profil accompagné sur l'IME ces dernières années.

Nous avons développé depuis septembre 2023 à titre expérimental un atelier autour de la médiation par l'art plus adapté aux besoins de jeunes avec une autonomie, une concentration et des aptitudes moindres pour le monde professionnel.

4. Actions d'éducation pour la santé

Les actions se sont multipliées en réponse aux besoins d'accompagnement du public IME et en conformité avec la politique de promotion de la santé portée par l'IDFHI. En effet, depuis les premières formations dispensées en interne en 2018, l'IME avait mis en place deux ateliers VAI animé conjointement par une psychologue et une éducatrice.

Face aux besoins repérés, ces ateliers se sont étendus vers les plus jeunes avec des sessions adaptées, ainsi que vers des petits pour un travail autour des émotions.

L'ensemble des professionnels se mobilisent sur cette question puisque l'assistante sociale, co-anime un Atelier « Vie Affective Relationnelle et Sexuelle » avec une éducatrice spécialisée.

Alors que ces ateliers ciblaient des jeunes filles en 2018, l'IME a pu monter en compétence pour animer des groupes mixtes et mettre en place cette année un groupe réservé pour les garçons.

C'est donc aujourd'hui :

- 2 ateliers VAI garçons accueillant respectivement 6 et 4 jeunes âgés de 12 à 17 ans ;
- 2 ateliers VAI filles accueillant respectivement 4 et 5 jeunes âgées de 12 à 20 ans ;
- 1 atelier VARS pour 9 filles âgées de 18 à 22 ans ;
- 1 atelier VARS pour 6 garçons âgés de 16 à 22 ans ;
- 2 ateliers VARS mixtes accueillant respectivement 5 et 6 jeunes de 16 à 19 ans.

5. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

Les partenaires sont nombreux au sein de l'IME notamment pour la réalisation des AEPJ mais aussi des activités d'animation de soirée ou durant les périodes de congés scolaires. Cette année nos partenaires ont été mis à l'honneur lors de la Journée de l'IME durant laquelle certains ont pu proposer des démonstrations. Nos partenariats sont nombreux, diversifiés et s'inscrivent dans la durée.

A travers nos partenariats les jeunes de l'IME sont accompagnés à s'inscrire dans une dynamique d'entraide porteuse de valeurs avec pour objectif l'intégration dans le club/association sur des temps en dehors de l'IME.

Sans être exhaustif nous pouvons énoncer différentes natures de partenariat :

Les partenaires de l'inclusion scolaires avec l'École du village de Canteleu, Collège Jules Verne de Déville les Rouen, Lycée Le Corbusier de Saint Etienne du Rouvray, le Collège Zola et Nexity ;

Les partenaires culturels avec le Service culture de la ville de Canteleu, Compagnie Acid Kostic, les Plastiqueurs, Passeurs d'images, Pôle Image et la rencontre initiée par notre enseignante avec une artiste internationale Shani DILUKA.

Les partenaires solidaires avec la Ressourcerie de Darnétal, la banque alimentaire du Houlme, Solidarité textile ...

Les partenaires citoyens et du droit commun, avec la mission locale, le pôle emploi, Cap emploi, la ville de saint léger de Bourg Denis, l'association Les gazelles...

Les partenaires de la protection de l'environnement avec le Syndicat des Bassins Versants Cailly, Aubette Robec, le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie...

Les partenaires sociaux et de la santé très nombreux avec le CRIAVS, EMAA, UMAH, CRANSE, CHR, CHU, MDPH, CAF, UTAS, AS de secteur, ESAT, CAJ, FAM, Mission Locale, TEAM, ADAPT, la CPAM et l'hygiène buccodentaire, l'association Epilepsie-France au travers engagement d'une enseignante spécialisée de l'IME...

Les nombreux partenaires sportifs avec l'UNSS du collège Jules Vernes, Le baseball, club des Huskies de Rouen, La lutte, club de l'ASPTT de Rouen, Le football, FUSC de Bois Guillaume, le tennis de table, club de Petit Quevilly, le tennis, club de Canteleu, la piscine de Barentin, la base de loisir de Jumièges...

Les partenaires animaliers avec la SNPA⁷⁵, l'équithérapie à Notre Dame de Bondeville, la médiation animale avec une éducatrice du SIC formée et habilitée...

Pour finir, les rencontres engagées en 2022 avec les équipes de direction des IME du territoire permettent de mettre en partage les évolutions des prestations de chacun à travers les CPOM négociés ou en cours de négociation et le besoin d'en échanger pour une évolution cohérentes de nos réponses respectives.

6. La participation du service à l'élaboration du projet d'établissement

L'IME a poursuivi son inscription dans la démarche institutionnelle d'élaboration du projet d'établissement qui fait suite à celle d'évaluation réalisée l'année dernière. La directrice de l'IME fait partie des membres du COPIL Projet d'Etablissement.

⁷⁵ Société Nationale de Protection des Animaux

Une partie de l'équipe de direction (la directrice et 3 cadres) à co-piloté les groupes de réflexion sur les différents thèmes énoncés quand l'autre partie a participé à la réflexion dans ces groupes de travail.

Bien que se dégager de la prise en charge des jeunes ne soit pas simple pour les professionnels de terrain, plusieurs d'entre eux se sont inscrits dans les groupes de réflexion institutionnelle.

De manière générale, l'IME s'implique dans toutes les actions proposées par la Direction Générale, la cellule communication ou encore la cellule animation.

III. Projet de service (objectifs et résultats, orientations)

Notre organisation est complexe et les temps de rencontres pluridisciplinaires, inter-unité sont indispensables, nombreux et viennent régulièrement se heurter à la réalité de terrain (CODIR, Réunions d'équipe, réunions cliniques, réunions de synthèse, ESS...).

Devant la difficile disponibilité le lundi matin, des responsables d'unité accaparés par les retours de weekend end des usagers et des professionnels, nous avons convenu à compter de septembre 2022 de programmer notre CODIR le lundi après-midi. Pour autant, l'impact de la mise en œuvre de l'internat 365 qui impose une continuité de présence de la direction et des cadres sur l'année, rend quasi inexistante les réunions de CODIR avec la présence de toute l'équipe.

Les vendredis dits « libérés » avec le départ des jeunes à 13h30 est la seule occasion de réunir au format COTECH, les professionnels autour de thématiques de réflexion essentielles à l'amélioration de notre accompagnement et dans la continuité de la politique portée au niveau institutionnelle (Vie affective relationnelle et sexuelle et plus largement la promotion de la santé, la démarche qualité avec les travaux de réflexion en vue de produire notre prochain projet d'établissement...). Cette année, l'absentéisme important des professionnels titulaires couplé aux travaux de réflexion à mener en lien avec la transformation de l'internat nous a régulièrement obligé à mettre ses temps au profit des projets les plus urgents au détriment de nos habituels COTECH.

Le Copil Qualité à lui aussi été mis à mal d'abord reporté puis de nouveau annulé par des obligations institutionnelles telles que des rencontres avec les partenaires de l'aide sociale à l'enfance dans le cadre de la création de l'internat 365 ou encore la présentation devant les instances de ses évolutions.

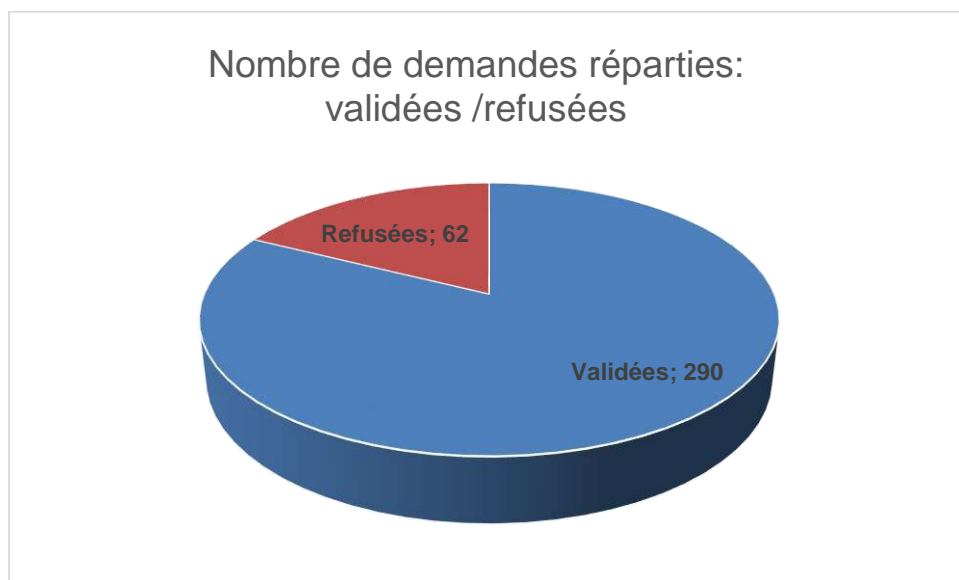
A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du projet de service, actions marquantes en 2022

1. Le pool de remplacement

Comme pour bon nombre de services de l'IDEFHI, l'IME a dû faire face en 2022 à un absentéisme conséquent couplé à la difficulté de recrutement faute de candidats sur le marché. Les arrêts de longue durée ont pu être couverts pour des temps certains par les professionnels du pool même si celui-ci a vocation première de répondre aux absences de courte durée. Par ailleurs, le besoin fort de stabilité et de repères des jeunes dans des unités comme l'UEMA ou encore le SIA, nous ont amené à positionner un agent du pool connu des jeunes sur l'unité et à positionner le contractuel sur le pool.

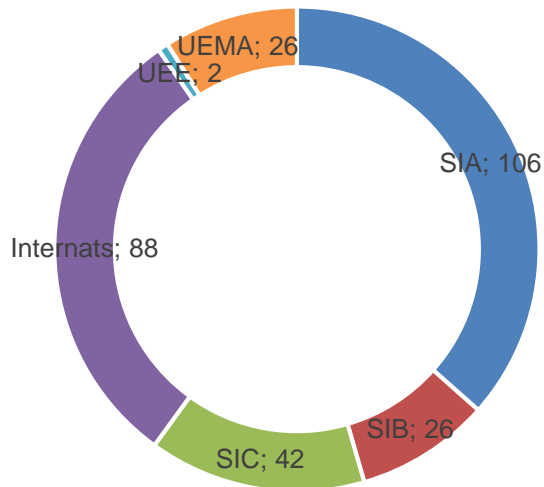
En 2022 nous avons enregistré **352 saisines** du pool pour **902 jours** de remplacement.

82% des demandes ont été **validées**. Pour les **18%** refusées elles l'ont été par défaut de professionnel disponible pour assurer le remplacement.

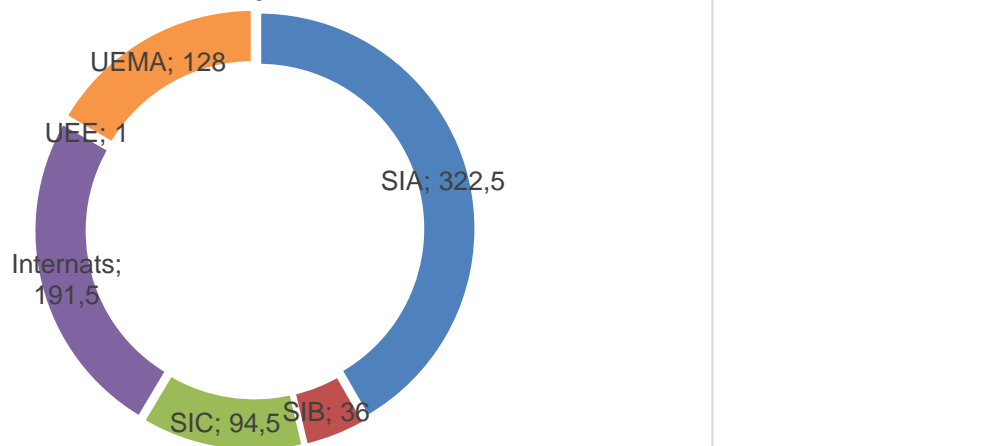


La répartition par unité bénéficiaire qu'elle soit en nombre de demandes ou en nombre de jours est sensiblement la même. Ce sont le SIA et les internats qui ont le plus bénéficié de remplacements. Si cette réalité s'imposait déjà en 2021 pour le SIA, un lien direct est à faire pour l'internat avec la transformation de l'internat et l'ouverture de l'internat 365.

Répartition des demandes validées par unité



Répartition des demandes validées en nombre de jours



Sur les 290 demandes validées seulement 17 demandes qui représentent 30.5 Jours 3.9% des demandes validées, concerne une **demande de renfort** en réponse à une tension sur l'unité.

Quant à sa composition l'équipe du pool a également vécu des changements.

Deux des trois professionnels fortes de leur expérience sur l'IME ont pu se positionner sur les postes à la vacance sur l'internat. Nous avons donc procédé au recrutement de 2 nouveaux professionnels pour ce pool.

2. Le « café des parents »

En mars 2022 nous avons proposé notre deuxième « Café des parents » selon une modalité suggérée par les parents eux même lors de la précédente édition.

Ainsi pour cette deuxième édition les parents ont été reçus autour d'un café et viennoiserie préparées par les jeunes de l'atelier APR/PSR, dans l'unité qui accompagne le quotidien de leur enfant. Ils ont ainsi pu découvrir toutes les productions de leurs enfants exposés dans les unités mais ils ont aussi pu faire connaissance et échanger avec les parents des jeunes qui partagent la vie de leur enfant au sein de l'unité.

3. Les Analyses des Pratiques Professionnelles

La reprise de l'analyse des pratiques a été compliquée en sortie de confinement. En effet, la société qui menait ces séances n'a pas souhaité reconduire la convention. Nous avons dû rechercher de nouveaux prestataires. Néanmoins, cet accompagnement des équipes est essentiel et contribue à la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes. Nous avons pu remettre en place ces séances pour les 3 unités d'accueil de jour. Nous étions en 2022 à la recherche de prestataires pour l'équipe d'atelier qui ont pu bénéficier de temps de régulation nécessaire à la cohésion d'équipe et qui bénéficient désormais de séances d'analyse des pratiques. L'équipe d'internat à quant à elle pu profiter d'un accompagnement au changement dans le cadre de la transformation des internats et la mise en place des séances d'APP a démarré en décembre 2022. Nous sommes en recherche d'un superviseur pour l'équipe du PDRA à l'image de la prestation dont bénéficie l'équipe de l'UEMA.

4. Transformation du centre de restauration en SELF

Le projet de transformation du centre de restauration en self s'est poursuivi en 2022. En effet, les premières phases avaient été conduites en 2021, avec l'aménagement d'une chaîne de distribution des repas en mode self et sa mise en service à la rentrée septembre 2021 à destination des jeunes accompagnés en accueil de jour. En septembre 2022 ce sont les jeunes de l'internat qui ont pris le chemin du centre de restauration pour leur repas du midi. Cela s'est fait avec bien entendu des temps de sensibilisation au printemps et été 2022 pour les jeunes à l'effectif.

Les jeunes régulièrement interrogés notamment par le biais du CVS sur leur satisfaction quant à ce nouveau fonctionnement se disent pleinement satisfaits et aspirent à davantage de liberté revendiquant moins de présence éducative à leur table.

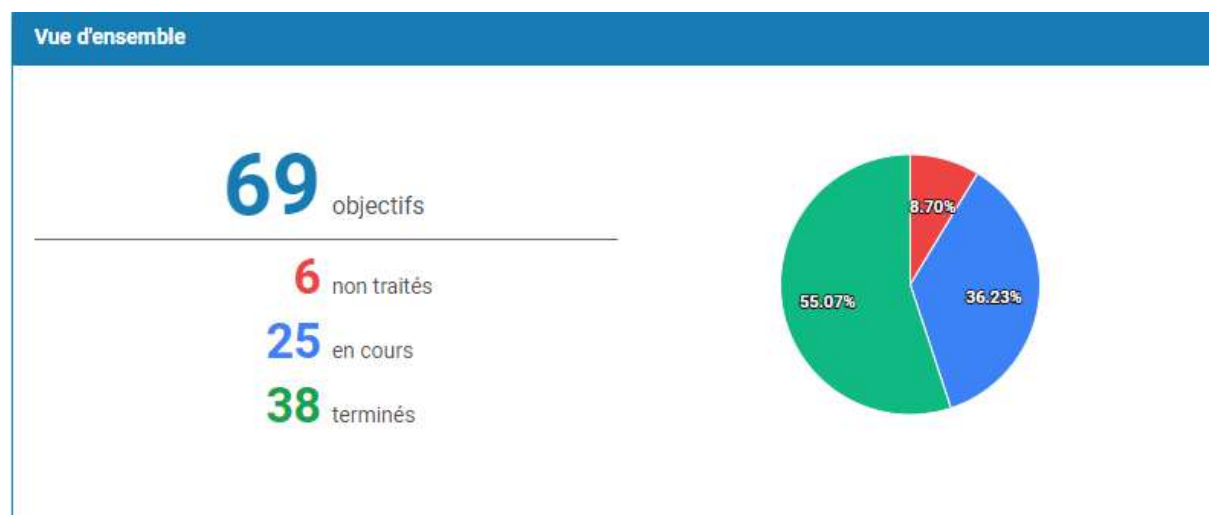
B. Le plan d'amélioration continue de la qualité du service (PACQ S)

1. Logiciel AGEVAL

En 2022, l'IME a intégré l'ensemble des actions engagées autour de la vie affective, intime et sexuelle dans son PACQ S dans le logiciel AGEVAL.

L'extraction réalisée le 5 janvier 2023 rend compte sous forme graphique présentée ci-après de l'état d'avancement des objectifs d'une part et des actions d'autre part.

55.07% des objectifs toutes sources confondues : CPOM, Evaluation interne, Evaluation externe et projet de service sont réalisés contre 50% en 2021 et 36.23% sont en cours de traitement contre 39.7% en 2021.



Sur les 127 actions inscrites dans le PACQS de l'IME, plus de la moitié sont réalisées et ¼ sont en cours de réalisation.

127

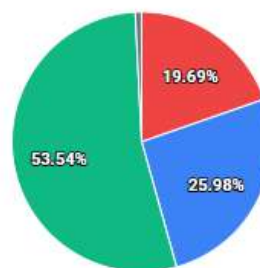
 actions

25 non traitées

33 en cours

68 terminées

1 annulée



2. Le CPOM⁷⁶

Conformément à ce qui était prévu lors de la signature du CPOM 2020-2024, un dialogue de gestion à mi-parcours s'est tenu avec l'ARS le 9 décembre 2022.

Cette rencontre a été l'occasion de faire le bilan sur l'état d'avancement des objectifs fixés selon les 3 axes inscrits dans le CPOM.

1^{er} axe : Adapter l'offre afin de répondre aux besoins et spécificités du public et renforcer l'efficience

La transformation de l'offre de l'IME a pu être développée et explicitée.

L'IME qui comptait 206 places en 2020 avec 50 places d'internats et 156 places d'accueil de jour compte 204 places en 2022 avec 38 places d'internat dont 7 places d'internat 365, 3 places de répit 155 jours, 156 places d'accueil de jour et 7 places en UEMA.

- **La transformation de 7 places d'internat 210 en internat 365 réservé aux situations de double prise en charge** développée dans le paragraphe « Evolution de la prestation »,
- **La création d'une offre de répit** développée dans le paragraphe évolution de la prestation éducative,
- **La création d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme.**

⁷⁶ Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Le projet a été réfléchi et rédigé et mis en œuvre conformément à l'objectif inscrit dans notre CPOM et au cahier des charges pour la création d'une UEMA.

Le recrutement de l'équipe médicosociale a été réalisé pour une opérationnalité de celle-ci dès septembre 2021.

Des temps dédiés à l'entrée en relation avec les parents et les 7 jeunes, se sont organisés de manière à préparer leur rentrée. L'équipe et certains parents ont pu bénéficier de la formation requise pour le déploiement de ce dispositif.

L'ouverture de l'UEMA s'est effectuée le 8 novembre 2021 à défaut de disposition des locaux pour la rentrée septembre.

La visite de conformité réalisée le 25 janvier 2022 a donné lieu à un avis favorable au fonctionnement de ce dispositif, transmis par l'ARS le 25 avril 2022.

Nous avons également reçu sur l'UEMA, la visite de Mr José PUIG de la Délégation interministérielle pour l'autisme et les troubles du neurodéveloppement le mardi 3 mai. Cette rencontre a été l'occasion d'échanges riches et constructifs sur la base de retour d'expérience sur le fonctionnement des UEMA.

Enfin, une convention a été établie avec le centre de loisir de Le Petit Quevilly après plusieurs rencontres autour de la situation d'un jeune pour lequel les parents souhaitaient des inscriptions au centre de loisir de la municipalité pendant les vacances scolaires. Malgré cet accompagnement individualisé et sur mesure par une professionnelle qui fait référence auprès du jeune cette intégration n'a pu aboutir.

- **La création d'un service expérimental de diagnostic et de ressource autisme par transformation du Pôle Ressource Autisme IME fin 2020 dont l'activité est développée dans le paragraphe dédié**

2eme Axe : Développer des organisations et pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs avec les acteurs du droit commun et les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales

Ce deuxième axe reprenait :

- **L'inclusion scolaire et le bilan du fonctionnement des UEE développés dans le paragraphe dédié à la scolarité,**
- **Une présentation des limites à la démarche inclusive a également été partagée.**

En effet, la co-intervention pédagogo éducative n'est pas toujours facile et doit être réfléchie et travaillée aussi bien pour le fonctionnement des UEE que pour l'accompagnement à l'interne de l'IME.

Si jusque-là nous avons réussi à maintenir les effectifs dans nos classes externalisées, l'évolution de notre public avec une majoration et une multiplication des troubles associés et notamment des troubles autistiques nous fait craindre la difficulté dans le temps, à pouvoir accompagner dans le milieu scolaire dit ordinaire des jeunes qui y seraient mis en difficulté.

Les contraintes pratiques et logistiques peuvent mettre à mal l'organisation et limiter la réalisation de nos projets d'inclusion. L'accompagnement physique du groupe classe vers l'école est un premier obstacle à franchir. En effet, les groupes classe de 8 jeunes sont accompagnés de l'éducateur qui couvre seul les temps périscolaire et doit notamment assurer le transport en véhicule jusqu'à l'école. Cette réalité nous oblige à considérer la proximité avec l'IME dans le choix des établissements partenaires. Cette réalité est majorée par l'absence d'autorisation de conduire un véhicule accordé aux enseignants par l'éducation nationale. Il revient donc à l'IME d'assurer le transport des jeunes et de l'enseignant ce qui limite le champ des possibles avec des véhicules 9 places.

Notre parc de véhicule 9 places contraint, et la disponibilité non extensible du véhicule 19 places de l'IDEFHI nous limite dans le choix de nos partenaires.

Devant cette réalité, l'absence d'ouverture possible du lycée hôtelier Georges Baptiste a compromis de faite notre projet d'externalisation et de création d'UEE rattachée à notre atelier Production Service Restauration tel que envisagé dans notre CPOM. Le Lycée Bartholdi de Barentin est trop éloigné de notre établissement et déjà engagé avec l'IME d'Etennemare et le Lycée Val de Seine de Grand Quevilly ne dispose pas d'équipements suffisant pour les mettre en partage. Quant au Lycée La Providence au centre de Rouen favorable à un partenariat est en travaux de restructuration et son statut de lycée privée est un facteur « empêchant » que nous tentons néanmoins de lever pour un partenariat envisagé.

- L'insertion professionnelle développée dans le paragraphe « insertion »

3eme Axe : Développer la qualité des accompagnements en associant les usagers et leur environnement social et familial

- Le public accompagné développé dans le paragraphe dédié.
- La qualité de l'accompagnement et notamment la personnalisation de l'accompagnement développé dans le paragraphe dédié.
- La place des jeunes et de leurs parents dans l'IME développé dans le paragraphe droits des usagers et personnalisation de l'accompagnement.

Conclusion : Perspectives

En 2023, l'IME va poursuivre sa dynamique inclusive avec le projet d'ouverture d'une nouvelle unité d'enseignement externalisé en lycée et l'externalisation de l'atelier maintenance hygiène des locaux espéré pour la rentrée septembre 2023.

Il va s'agir également de stabiliser le fonctionnement de notre nouveau service internat et notamment l'accompagnement des jeunes sur 365 jours. A ce sujet le travail engagé pour l'élaboration de la procédure de coopération avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance qui s'impose va également devoir être finalisé et les outils de communication devront être élaborés.

L'IME engagera l'élaboration de son futur projet de service qui s'inscrira dans les lignes stratégiques du projet d'établissement.

Tout en restant à l'écoute des attentes de la communauté 360 en cours d'installation, l'IME va amorcer sa nécessaire transformation. A commencer par le travail sur la fluidité des parcours à l'interne notamment entre les différentes unités d'accueil de jour pour un cheminement vers un fonctionnement en Dispositif Médico Educatif (DIME). Pour cette première phase nous avons un triple objectif: répondre au plus près des besoins des jeunes accompagnés sur l'IME en facilitant les passages d'une unité à l'autre, faciliter les admissions et gagner en performance.

Enfin, l'IME poursuivra le travail d'ouverture à et sur son environnement déjà engagé en reconduisant la journée annuelle d'ouverture de l'IME aux familles et partenaires, les actions telles que les Cafés des parents, la participation aux Salons, Forums et Colloques ... et la communication pour faire savoir et mettre en lumière les compétences institutionnelles.

